



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'accueil et à l'intégration
des réfugiés

Manuel de l'insertion professionnelle des personnes réfugiées

40 SOLUTIONS CONCRÈTES À DESTINATION

DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET CONSEILLERS

EN INSERTION PROFESSIONNELLE



1^{ère} édition - juin 2024

Sommaire général

Avant-propos

Pourquoi un manuel ?

Première partie

Les personnes réfugiées : de qui parle-t-on ?

Quelles questions autour de l'accompagnement ?

Comment puis-je utiliser ce manuel ?

Entrées thématiques - Lexique

Deuxième partie

Brique : Entrée le plus tôt possible dans le parcours

Préconisation 1 : Assurez-vous que la personne ait réalisé les démarches administratives principales

Préconisation 2 : Favorisez l'autonomie de la personne concernant les démarches du quotidien

Préconisation 3 : Orientez les personnes vers des actions de remobilisation

Préconisation 4 : Pensez aux actions de renforcement de la confiance en soi

Brique : Co-construction du projet professionnel

Préconisation 5 : Proposez des outils d'orientation permettant de co-construire le projet professionnel

Préconisation 6 : Prenez en compte les diplômes et les expériences passées

Préconisation 7 : Faites découvrir les métiers en France

Préconisation 8 : Veillez à articuler les parcours linguistiques, les projets professionnels et les projets de vie des personnes

Brique : Accompagnement vers l'emploi

Préconisation 9 : Mobilisez les dispositifs d'insertion

Préconisation 10 : Levez les freins périphériques liés à l'emploi

Préconisation 11 : Impliquez les entreprises dès la recherche d'emploi

Brique : Formation professionnelle et initiale

Préconisation 12 : Adaptez les parcours de formation en fonction du niveau de français, de scolarisation et de la situation personnelle

Préconisation 13 : Créez les conditions d'entrée en formation

Préconisation 14 : Impliquez les entreprises dans la construction des formations

Brique : Accompagnement dans l'emploi

Préconisation 15 : Impliquez les entreprises dans l'accompagnement

Préconisation 16 : Pensez à mobiliser les aides au logement liées à l'emploi

Préconisation 17 : Pensez à mobiliser les aides à la mobilité liées à l'emploi

Annexes

Avant-propos



Notre pays devrait compter à la fin de l'année 2024 plus de 600 000 bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) vivant sur notre territoire. Ce sont des femmes, des hommes et des enfants qui ont quitté leur pays sous la contrainte et à la suite de persécutions.

Une fois la personne en sécurité et reconnue bénéficiaire d'une protection internationale, elle suit un long chemin de reconstruction personnelle et d'intégration dans un environnement inconnu. Le travail est alors un moyen essentiel pour trouver sa place dans la société d'accueil.

Cependant, pour eux plus que pour d'autres, trouver un emploi n'est pas facile : la maîtrise du français, la mobilité, la découverte de nouveaux codes culturels ou la création d'un nouveau réseau sont autant de facteurs décisifs pour aider les réfugiés dans cette démarche.

En tant que travailleur social ou conseiller en insertion professionnelle, il vous revient de trouver au quotidien des solutions adaptées à chaque personne en identifiant avec intelligence les dispositifs et outils mobilisables sur votre territoire.

Ce manuel a donc pour vocation de vous appuyer dans ce travail d'accompagnement vers l'emploi des personnes réfugiées. Il vous propose des outils, des réflexes et des bonnes pratiques à garder à l'esprit pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes réfugiées. Nous l'avons souhaité le plus concret possible afin d'en faire un outil ressource pour vous.

Je forme le vœu que ce manuel puisse vous être utile dans votre mission d'accompagnement.

Alain Régnier

Délégué interministériel chargé de
l'accueil et de l'intégration des réfugiés

Pourquoi un manuel ?

A qui s'adresse ce manuel ?

Ce manuel s'adresse avant tout aux praticiens de terrain. Le terme « accompagnant » dans ce manuel est utilisé pour désigner toutes les personnes bénévoles ou professionnelles (conseiller en insertion socio-professionnelle, assistant social, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale, travailleur social...) qui accompagnent les personnes bénéficiaires de protection internationale dans leur parcours socio-professionnel.

Il a été conçu afin que les accompagnants les moins spécialisés puissent également l'exploiter et que les cadres et directions de services puissent s'inspirer d'autres pratiques détaillées ici dans l'adaptation ou la création de dispositifs.

Avec qui a-t-il été construit ?

Il a été construit avec les acteurs de l'insertion socio-professionnelle (associations, service public de l'emploi) ainsi que des experts du secteur de l'accompagnement vers l'emploi durable, entre novembre 2023 et juin 2024 (questionnaires, entretiens, deux ateliers participatifs).

Comment ce manuel a-t-il été élaboré ?

Il a été élaboré sur la base :

- D'une revue documentaire de 170 documents et de 94 réponses à un questionnaire envoyé à des acteurs de terrain (voir annexe [méthodologie](#)) ;
- Du recensement de 670 préconisations issues de guides, rapports, diagnostics territoriaux relevant des points de difficultés liés au parcours d'accompagnement ;
- De 37 entretiens et 2 ateliers test avec des professionnels de terrain rassemblant 13 acteurs.

Avec les résultats suivants :

- 17 préconisations récurrentes dans le corpus documentaire ont été identifiées dans le parcours vers l'emploi durable ;
- 5 briques d'accompagnement considérées comme étant des moments clefs dans le parcours socio-professionnel ont été identifiées et structurent ce manuel ;
- Plus de 110 dispositifs et outils existants ont été choisis et sont détaillés ici ;
- Plus de 45 pratiques inspirantes identifiées sur la base de critères de pertinence, d'impact et de répliquabilité.

Cependant, du fait de la richesse de l'écosystème et de son évolution rapide, ce manuel ne peut être considéré comme exhaustif.

Le cadre proposé

Ce manuel propose aux praticiens de terrain, sur la base d'une logique de parcours, des solutions concrètes afin d'accompagner les personnes réfugiées vers l'emploi durable.

Il est « complémentaire » au cadre d'intervention des opérateurs et des partenaires des programmes AGIR.

Les personnes réfugiées : de qui parle-t-on ?

Ce manuel cible non seulement les réfugiés mais de manière plus large tous les bénéficiaires de la protection internationale (BPI). Toutefois, afin de simplifier la lecture de ce manuel, « bénéficiaire de la protection internationale » et « réfugié » seront utilisés comme des synonymes.

L'asile en France et les différentes formes de protection internationale

L'asile est la protection accordée par un Etat à un étranger qui est ou risque d'être persécuté dans son pays. Il existe 2 formes de protection par l'asile : le statut de réfugié et la protection subsidiaire. Les personnes reconnues apatrides sont également placées sous la protection juridique et administrative de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Enfin depuis le 3 mars 2022, une protection particulière a été accordée par les pays de l'Union européenne (UE) aux personnes ukrainiennes ayant fui leur pays en guerre : il s'agit d'une protection temporaire.

Définition des termes

• Réfugié

Le statut de réfugié est défini par l'article 1^{er} de la convention de Genève de 1951 : « Un réfugié est une personne qui (...) craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ces opinions politiques, se retrouve hors du pays dont elle a la nationalité (...) et ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ». En France, les bénéficiaires du statut de réfugié se voient délivrer un titre de séjour valable 10 ans et renouvelable.

• Bénéficiaire de la protection subsidiaire

La protection subsidiaire est une forme de protection par l'asile, attribuée à la personne étrangère qui ne remplit pas les conditions d'obtention du statut de réfugié mais pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de

croire qu'elle courait dans son pays un risque réel de subir l'une des atteintes graves, définies par l'article L. 512-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda). Une carte de séjour pluriannuel d'une durée maximale de 4 ans est délivrée à la personne bénéficiaire de la protection subsidiaire. La personne peut ensuite demander une carte de résident.

• Apatride

Un apatride est une personne qui répond à la définition de l'article 1^{er} de la convention de New York de 1954 : « (...) toute personne qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant par application de sa législation ». Les causes de l'apatride sont diverses : « contradiction entre plusieurs lois de nationalité, absence ou défaillance des registres d'état civil dans certains pays (...) ». La personne qui a été reconnue apatride reçoit une carte de séjour pluriannuelle d'une durée maximale de 4 ans. Elle peut ensuite demander une carte de résident.

• Bénéficiaire de la protection internationale (BPI)

Cette expression désigne toute personne s'étant en vue d'obtenir le statut de réfugié, bénéficiant de la protection subsidiaire ou étant apatride. La personne dispose alors d'une carte de résident ou d'un titre de séjour pluriannuel qui la rend éligible à tout dispositif de droit commun. Les personnes BPI sont en particulier autorisés à travailler ou à suivre une formation linguistique et professionnelle. Ils peuvent effectuer une demande de logement social, bénéficier des aides de l'Etat et faire des démarches de réunification familiale, le cas échéant.

- **Bénéficiaire de la protection temporaire**

Les personnes bénéficiant de la protection temporaire sont des ressortissants des pays hors UE qui fuient massivement leur pays ou leur région d'origine et qui ne peuvent pas y retourner, en raison notamment d'un conflit armé ou de violences ou parce qu'ils sont victimes de violations graves et répétées des droits de l'homme.

Ce dispositif exceptionnel est autorisé par une décision du Conseil de l'UE. La décision définit les bénéficiaires et sa date d'entrée en vigueur. Le dispositif est décidé pour une période d'un an et peut être prolongée de 2 ans. Le Conseil de l'UE peut y mettre fin si la situation dans le pays d'origine permet un retour sûr et durable des personnes déplacées. Il a été mis en œuvre pour la première fois lors du déclenchement de la guerre en Ukraine.

Autres définitions

- **Demandeur d'asile**

Un demandeur d'asile est une personne demandant la reconnaissance de la qualité de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire. Il bénéficie du droit de se maintenir provisoirement sur le territoire dans l'attente d'une décision de l'OFPRA et/ou de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). En cas d'octroi du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire, un titre de séjour lui est délivré. En cas de rejet, le demandeur a l'obligation de quitter le territoire à moins qu'il ne soit admis à y séjourner à un autre titre.

- **Étranger**

Selon l'INSEE, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit parce qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit parce qu'elle n'en a aucune (c'est le cas des personnes apatrides).

Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

- **Étranger primo arrivant**

Une personne étrangère primo-arrivante est un ressortissant étranger ayant la nationalité d'un pays hors Union européenne, qui est titulaire depuis moins de 5 ans d'un titre de séjour et qui a vocation à s'installer durablement en France.

Le programme de la réinstallation

La réinstallation est une initiative qui consiste à accueillir dans un pays tiers volontaire des réfugiés particulièrement vulnérables auxquels le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) a accordé sa protection dans les pays dits « de premier asile » où ils ne peuvent trouver ni de protection durable et effective ni de solutions pour une intégration durable.

La personne réfugiée réinstallée se rend donc légalement vers le pays tiers qui lui accorde le droit de s'y installer durablement. Cet Etat s'engage alors à lui procurer une protection internationale, un accompagnement social, l'accès à l'apprentissage linguistique, au logement et à l'ensemble des droits attachés au statut de réfugié. En France, les réfugiés réinstallés bénéficient d'un accompagnement global d'une année. Il convient de noter que l'accueil des personnes BPI en France via la réinstallation représente une voie particulière et minoritaire.

- **Migrant**

Il n'existe pas de définition juridiquement reconnue du terme « migrants ». Toutefois, selon les Nations Unies, ce terme désigne « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens réguliers ou irréguliers utilisés pour migrer ».

- **Immigré**

Selon l'INSEE, un immigré est une personne née à l'étranger et résidant dans un autre pays que celui où il est né. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir français, d'autres restant étrangers. La qualité d'immigrés est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance et non la nationalité à la naissance qui définit l'origine géographique d'une personne immigrée.

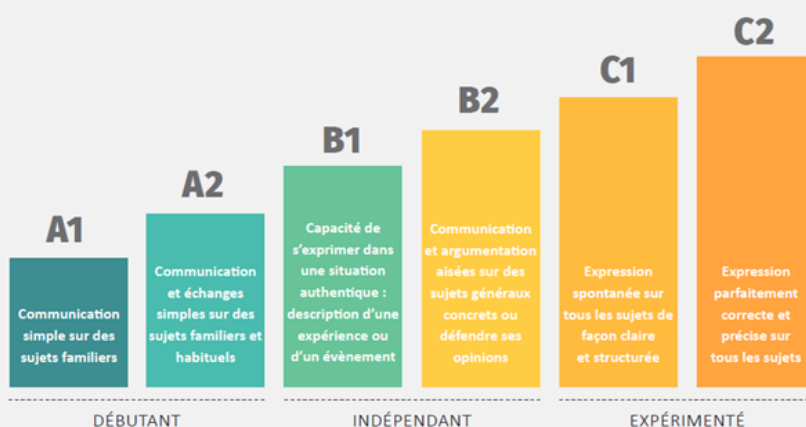
Le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) et les niveaux de Français Langue Etrangère (FLE)

Le CIR est conclu entre l'État français et tout étranger non européen admis au séjour en France souhaitant s'y installer durablement, dont les personnes BPI. Ce contrat est d'une durée d'un an et peut dans certains cas être prolongé. Le signataire s'engage à suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française. La formation civique est obligatoire. Une formation linguistique peut être demandée en fonction du niveau en français.

Quelques semaines après l'obtention de leur statut, les personnes BPI ayant un faible niveau de français se voient prescrire des cours de français par l'OFII pour obtenir, dans la mesure du possible, à minima le niveau A1. Cependant le niveau A1 ne garantissant pas une autonomie sociale et professionnelle, il est nécessaire, pour ces personnes, de poursuivre des formations linguistiques tout au long de leur parcours.

Les niveaux de Français Langue Etrangère (FLE) sont régis par le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Celui-ci définit 6 niveaux de A1 à C2.

Focus sur les niveaux de Français Langue Etrangère (FLE)
du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)



Source : Favoriser l'intégration professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale. Hébergement & restauration - AKATO

Comment reconnaître les documents provisoires de séjour pour les personnes réfugiées ?

La Direction générale des étrangers en France (DGEF) a dernièrement publié un [flyer](#) présentant les modalités de sécurisation des documents provisoires de séjour délivrés par le nouveau système d'information pour le recueil et le traitement des demandes de titre de séjour : l'Administration Numérique pour les Étrangers en France (ANEF).

Quelles questions autour de l'accompagnement ?

Quelles questions se posent pour accompagner une personne bénéficiaire de protection internationale vers une insertion socio-professionnelle ?

Gardez à l'esprit quelques éléments de posture !

- **Projet de vie**

Liez toujours l'accompagnement au projet de vie de la personne, à ses acquis, ses envies et sa motivation.

- **Pouvoir d'agir**

Inspirez-vous des approches d'accompagnement liées au développement du pouvoir d'agir qui vous invite à repenser votre cadre habituel d'accompagnement, vous extraire de la posture de sachant. Soyez à l'écoute pour instaurer un lien de confiance, repartir des attentes de la personne accompagnée et faire émerger les potentialités de la personne concernée, ici et maintenant (Voir Annexe : [Resources de formation et de sensibilisation](#)).

Assurez-vous que la personne accompagnée reste actrice de son parcours VERS et DANS l'emploi. Assurez-vous que la personne comprenne les choix qui s'offrent à elle et prenne ses décisions de manière éclairée.

- **Coordination**

Soyez-en lien, échangez sur les situations que vous accompagnez, coordonnez-vous entre acteurs, les chances d'un parcours réussi seront d'autant plus importantes !

Quelles questions se posent pour inscrire mon accompagnement dans une logique de parcours ?

Est-ce que mon accompagnement à l'emploi et la formation...

- Propose des réponses individualisées, modulaires et évolutives qui reposent sur une articulation avec les dispositifs de droit commun et spécifiques du territoire ?
- S'ajuste aux difficultés rencontrées et permet des aller-retours entre mise à l'emploi, formation et situations intermédiaires... et donc entre les différentes briques du manuel ?
- Anticipe les ruptures de parcours (risques de démotivation, démobilisation) qui peuvent intervenir à tout moment du parcours, y compris dans la formation et l'emploi ?
- Est co-construit avec les autres acteurs du territoire en s'appuyant sur les ressources et compétences de chacun et sur des temps de coordination réguliers, notamment sur les situations complexes ?
- Est couplé à un accompagnement social pour lever les freins susceptibles d'avoir un impact sur le parcours socio-professionnel ?

A quoi dois-je penser tout au long de l'accompagnement ?

- Respectez la temporalité de la personne que vous accompagnez, qui n'est ni la vôtre, ni celle de vos partenaires . Cela permet d'éviter les ruptures de parcours !
- Identifiez les accompagnants qui interviennent auprès de la personne que vous suivez pour partager au mieux l'information et se coordonner !
- Assurez-vous que le niveau FLE de la personne est adapté à chacune des orientations que vous proposez pour éviter de les mettre en situation d'échec. Si possible, privilégiez le fait que l'évaluation FLE de la personne ait été réalisée par un professionnel !
- Former-vous sur les questions d'interculturalité et partagez vos ressources avec les entreprises engagées dans l'emploi des personnes étrangères (Voir Annexe : [ressources de formation et sensibilisation](#)).
- Favorisez, lorsque c'est pertinent, les démarches qui visent à mélanger les publics dans une logique d'inclusion.
- Formez-vous aux problématiques de santé mentale (psycho-traumatismes liés à l'exil) pour mieux comprendre certaines réactions, repérer les difficultés et répondre à des situations d'urgence (risque de décompensation...) que sont susceptibles de rencontrer les personnes ayant vécu l'expérience de l'exil (Voir Annexe : [ressources de formation et sensibilisation](#)).
- Offrez un accompagnement qui alterne des démarches individuelles et des actions menées dans un cadre collectif, y compris « hors les murs ».
- Diversifiez vos supports d'échange avec les personnes que vous accompagnez. Soyez créatif. Osez !



Comment puis-je utiliser ce manuel ?

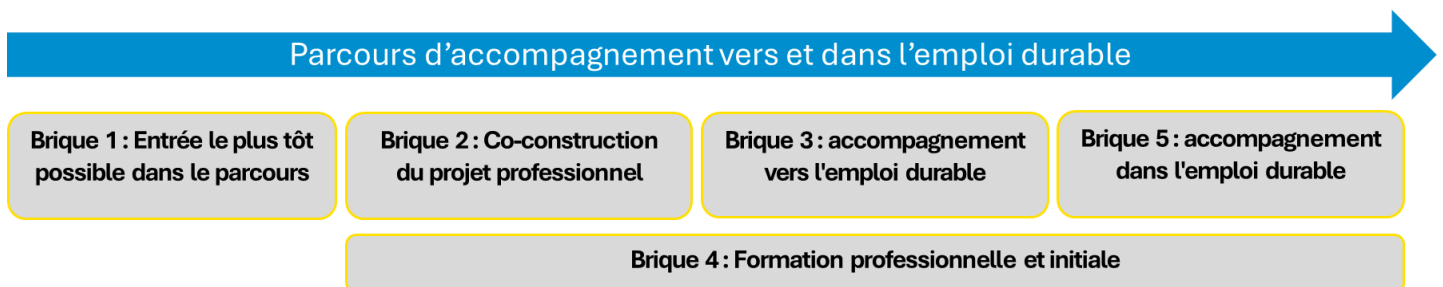
Choisissez votre brique en fonction de la situation et du parcours déjà accompli de la personne accompagnée !

Ce manuel n'a pas vocation à être exhaustif : vous y trouverez 5 « briques » d'accompagnement, développées car identifiées comme d'éventuels points de difficulté dans le processus d'accompagnement.

- L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS
- CO-CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL
- ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI
- FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET INITIALES
- ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Attention : le parcours est un processus non linéaire, constitué de « briques » d'accompagnement, dont l'ordre peut être sans cesse modifié en fonction de la situation dans laquelle se trouve la personne concernée.

Le schéma ci-dessous, vous permettra de repérer à quel moment du parcours vous pourriez activer telle ou telle brique.



Familiarisez-vous avec le manuel !

Les sommaires de chaque brique détaillent des préconisations pour vous guider et accéder directement aux réflexes via des liens hypertextes.

Les préconisations se déclinent toujours à l'identique :

- Des REFLEXES à acquérir pour vous guider,
- Des exemples de DISPOSITIFS et des OUTILS à mobiliser,
- Et éventuellement quelques PRATIQUES pour vous inspirer dans votre accompagnement !

Nom de la préconisation

Préconisation 7
Faites découvrir les métiers en France

REFLEXE 3 : Impliquez les entreprises dans la découverte des métiers

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour susciter l'envie de travailler ensemble.
- Pour connaître les opportunités du territoire.

Pourquoi qui ?

Pour tous.

Quels dispositifs et outils ?

Les périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

- Qu'est-ce c'est ? Un dispositif de droit commun permettant de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.
- Pour qui ? Tous.
- Comment je l'utilise ? prescrit par France Travail, les missions locales, Cap Emploi, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)...

[Accéder à la ressource](#)

Entrée dans le parcours Co-construction du projet pro Accompagnement vers l'emploi Formations pro et initiales Accompagnement dans l'emploi 61

Nom du réflexe

2

Rappel de la brique

Lien hypertexte ressource

Rappel du réflexe

Impliquez les entreprises dans la découverte des métiers

Quelles pratiques inspirantes ?

Impliquez les SIAE de votre territoire

- Inspirée par ? L'association Acina (75)
- Pour qui ? Les personnes éloignées du marché du travail, qui peuvent avoir des difficultés à se projeter dans l'emploi en France (méconnaissance des secteurs d'activités, des processus de recrutement, difficultés liées à la mobilité, etc.)
- Comment ça marche ? Faites découvrir les métiers disponibles en visitant les SIAE du territoire via un programme en 4 temps afin de renforcer la capacité des personnes à se déplacer, à communiquer et à construire leur projet professionnel. Créez du lien social dans un contexte différent du quotidien et permettez aux personnes d'envisager un projet professionnel. Pour suivre en détails les 4 étapes : <https://www.acina.fr/impulsemploi-un-coup-de-pouce-vers-le-monde-du-travail/>
- De quoi j'ai besoin pour la mettre en œuvre ? D'un partenariat avec des SIAE de votre territoire. Pour les identifier, naviguez sur la plateforme de l'inclusion.

VERBATIM :

« Ce dispositif a pu débloquer des situations : plusieurs personnes, suite à la visite dans les SIAE, ont pu se projeter et intégrer un chantier d'insertion dans la production de confitures. Une femme qui avait toujours travaillé dans le maraichage et qui craignait de s'engager dans ce secteur en France a pu mieux se projeter et a donc postulé. »

Entrée dans le parcours Co-construction du projet pro Accompagnement vers l'emploi Formations pro et initiales Accompagnement dans l'emploi 62

Navigation entre les briques

Naviguez entre les briques, les préconisations et les réflexes !

Des liens de navigation vous permettent de passer d'une partie à l'autre notamment pour les briques (en bas de chaque page) et pour les préconisations et réflexes (en introduction de chaque brique).

Soyez également attentif aux renvois proposés et aux liens vers les annexes.

Notez que de nombreuses informations sont liées et se complètent ! A titre d'exemple, dans la brique 2, préconisation 6, la reconnaissance de diplôme de la personne ne peut être abordée sans prendre en compte le niveau de langue de l'intéressé pour adapter les solutions d'orientation (Brique 2 - Préconisation 8).

Certains dispositifs sont décrits plusieurs fois dans le manuel pour faciliter la lecture et l'extraction d'une partie du manuel.

Repérez les pictogrammes !







Pour identifier en un coup d'œil des actions spécifiques liées à un public, une thématique ou encore un environnement ! (détail des pictogrammes ci-dessous) Aidez-vous des sommaires !

Recherchez par mot clé ?

Utilisez l'entrée thématique- [lexique](#).

Se repérer en un clin d'œil

Les pictogrammes des principales thématiques

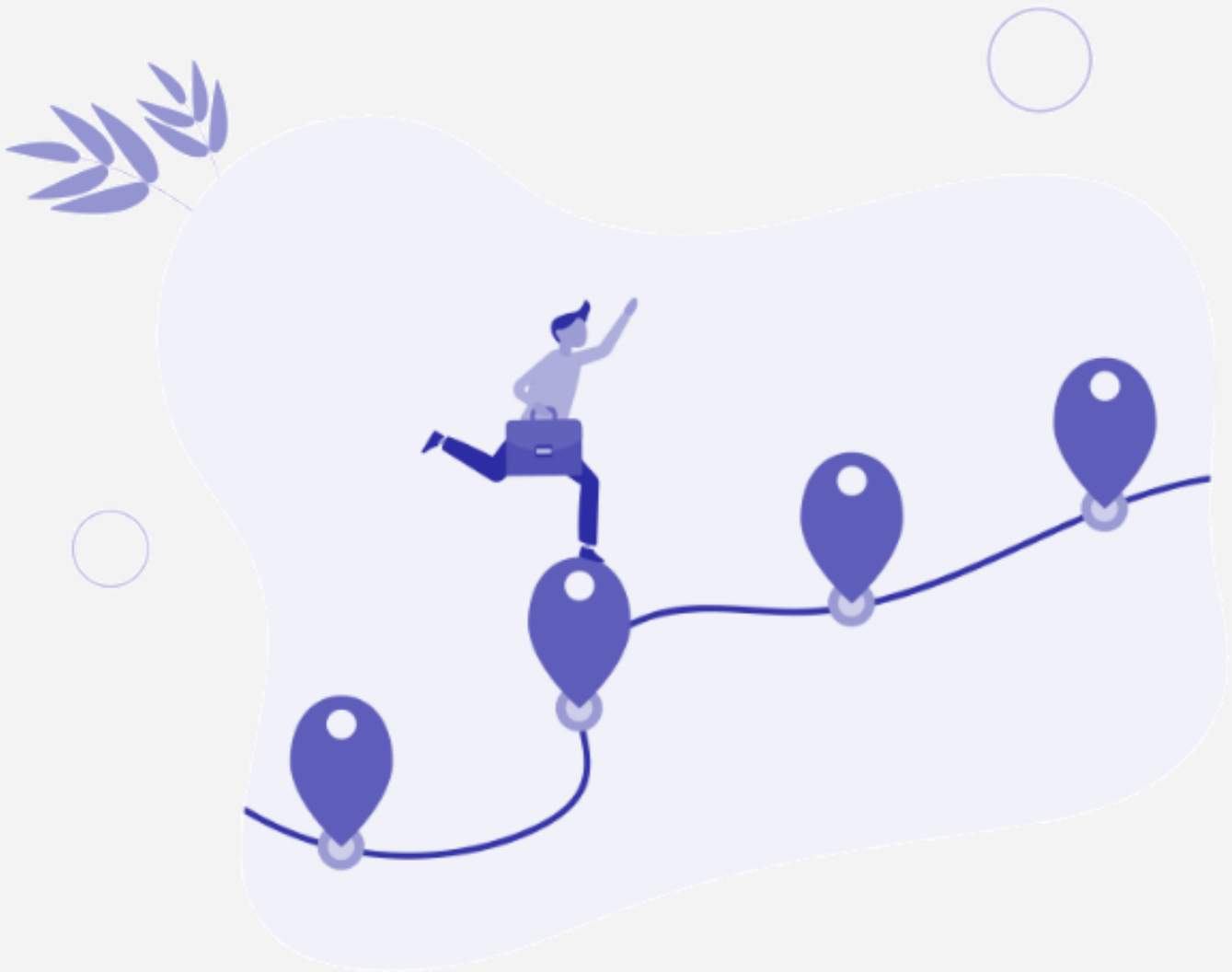
Femmes :		Handicap :	
Jeunes :		Ruralité :	
Santé :		Payant :	

Entrées thématiques - Lexique

Accès aux droits	p.16 ; p.24 ; p.26 ; p.71 ; p.78-79 ; p.115 ; p.141	Logement	p.21-22 ; p.26 ; p.35 ; p.113 ; p.117- 118
Analphabétisme	p.64	Mentorat	p.71 ; p.91
Autorisation de travail	p.71 ; p.90	Mobilité	p.26 ; p.31 ; p.70 ; p.80 ; p.81-82 ; p.113 ; p.118 ; p.119 ; p.120-121
Découverte des métiers	p.39 ; p.40 ; p.42 ; p.44 ; p.48 ; p.51- 53 ; p.57-58 ; p.76	Numérique	p.28-31 ; p.90
Diplôme (Reconnaissance)	p.40 ; p.46-48 ; p.65 ; p.66 ; p.100	Parrainage	p.91
Femmes	p.33-34 ; p.37 ; p.44 ; p.52	Professions réglementées	p.48 ; p.50
Français à objectif spécifique	p.62 ; p.97	Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé (RQTH)	p.19 ; p.20 ; p.76
Garde d'enfant	p.70 ; p.84	Santé	p.19 ; p.25-26 ; p.32 ; p.41 ; p.48 ; p.75
Handicap	p.19-20 ; p.76 ; p.102	Santé mentale	p.32 ; p.77 ; p.86- 87 ; p.129
Hébergement	p.31 ; p.32 ; p.43 ; p.105 ; p.108 ; p.117	SIAE	p.19 ; p.57 ; p.59 ; p.73
Immersion professionnelle	p.43 ; p.50 ; p.53 ; p.56-59 ; p.62 ; p.107	Tutorat	p.116
Interculturalité	p.20 ; p.129	Validation d'acquis d'expérience (VAE)	p.49-50 ; p.94 ; p.100
Jeunes	p.22 ; p.43 ; p.52- 53 ; p.58 ; p.91 ; p.102 ; p.107-108 ; p.117-118		

2^{ÈME} PARTIE

40 SOLUTIONS CONCRÈTES



L'entrée dans le parcours

Co-construction du projet
professionnel

Accompagnement vers l'emploi

Formations professionnelles et
initiales

Accompagnement dans l'emploi

L'entrée dans le parcours

1

Quels enjeux ?

- Développer la capacité d'agir des personnes accompagnées sur leur parcours
- Contribuer à garantir l'accès aux droits
- Favoriser la continuité et la fluidité du parcours
- Prévenir et limiter les freins et blocages

Quelles préconisations ?

Assurez-vous que la personne ait réalisé ses démarches administratives

Favorisez l'autonomie de la personne concernant les démarches du quotidien

Orientez les personnes vers les actions de remobilisation

Pensez aux actions de renforcement de la confiance en soi

L'entrée dans le parcours

Quels réflexes avoir ?

1

Préconisation 1 : Assurez-vous que la personne ait réalisé ses démarches administratives

Réflexe 1 : Assurez-vous d'une inscription auprès de France Travail

Réflexe 2 : Assurez-vous d'une inscription auprès de la CAF

Réflexe 3 : Pour les personnes avec un handicap : veillez à une reconnaissance de la situation et d'un suivi du parcours santé

Réflexe 4 : Assurez-vous du dépôt d'une demande de logement social

Réflexe 5 : Assurez-vous de l'ouverture d'un compte bancaire

Réflexe 6 : Assurez-vous d'une déclaration (même en l'absence de revenu) et du paiement des impôts

Réflexe 7 : Assurez-vous de la déclaration des revenus auprès de l'URSSAF

Réflexe 8 : Vérifiez la situation financière d'endettement

Préconisation 2 : Favorisez l'autonomie de la personne concernant les démarches du quotidien

Réflexe 1 : Facilitez l'accès à l'information

Réflexe 2 : Renforcez les capacités d'utilisation du numérique

Préconisation 3 : Orientez les personnes vers les actions de remobilisation

Réflexe 1 : Développez des actions de repérage

Réflexe 2 : Proposez des parcours d'entrée progressive sans prérequis

Réflexe 3 : Orientez vers des actions de remobilisation

Préconisation 4 : Pensez aux actions de renforcement de la confiance en soi

Réflexe 1 : Selon le moment du parcours, adaptez vos orientations

REFLEXE 1 : Assurez-vous d'une inscription auprès de France Travail

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour construire le projet professionnel.
- Pour débloquer les aides financières conditionnées à un nombre de mois d'inscription en continu (ex. : aide au permis de conduire).
- Pour bénéficier d'une "allocation chômage" (aide financière), sous réserve d'avoir travaillé au moins six mois ou d'autres aides financières en fonction de la situation (par exemple, si moins de 26 ans ou si souhait de créer une entreprise).

Pour qui ?

Les personnes en recherche d'emploi.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre :

[Accéder à la ressource](#)

CONSEIL :

- Veillez à ce que la personne ait un espace personnel en ligne sur le site de France Travail.
- Sensibilisez la personne à l'importance de conserver ses identifiants.
- Assurez-vous que la personne ait téléchargé l'application sur son téléphone et maîtrise le processus d'actualisation mensuelle.

REFLEXE 2 : Assurez-vous d'une inscription auprès de la CAF

Pourquoi ce réflexe ?

Pour accéder à des aides financières en fonction de la situation : allocations familiales, revenu de solidarité active (RSA), allocations pour les personnes handicapées (AAH), prime d'activité, aides au logement, prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?



Tous niveaux de français

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre : [Accéder à la ressource](#)

REFLEXE 3 : Pour les personnes avec un handicap : veillez à une reconnaissance de la situation et d'un suivi du parcours santé

Pourquoi ce réflexe ?

Pour ouvrir les possibilités d'insertion et proposer des offres d'emploi ou de formation adaptées à la situation de la personne. Par exemple, certaines SIAE sont spécialisées dans le recrutement de personnes ayant une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Pour qui ?

Les personnes en situation de handicap physique ou mental présumé ou avéré.



1

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Sollicitez la Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH)

- Qu'est-ce que c'est ? Un lieu d'accueil, d'information et de conseil des personnes handicapées et de leur famille. Les MDPH accompagnent au quotidien les personnes en situation de handicap dans tous les domaines de leur vie, quels que soient leur âge et leur situation.
- Pour qui ? Les personnes en situation de handicap physique ou mental.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez la MDPH au niveau de votre département.

[Fiche Refugies.info](#)

[Annuaire MDPH](#)

Identifiez le bon interlocuteur pour accompagner dans les démarches vers l'emploi

- Qu'est-ce que c'est ? Un réseau d'acteurs dont « Cap emploi » qui intervient auprès des employeurs et des personnes en situation de handicap afin de promouvoir l'intégration et le maintien dans l'emploi.
- Pour qui ? Les personnes en situation de handicap.
- Comment je l'utilise ? Renseignez-vous auprès du référent France Travail.

[Accéder à la ressource](#)



CONSEIL :

- Engagez cette démarche le plus tôt possible dans le parcours, compte tenu du délai des démarches (entre 5 mois et un an).
- Prenez en compte les représentations culturelles pour travailler sur l'acceptation de la situation de handicap.

CONSEIL :

N'oubliez pas de consulter la plateforme de l'inclusion pour rechercher une structure d'insertion par l'activité économique susceptible d'accueillir des personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé via le service « [les emplois de l'inclusion](#) ».

Pour des ressources complémentaires sur le repérage, la prise en compte des psychotraumatismes et l'interculturalité, voir [annexe 4 « Formations/sensibilisations »](#).

REFLEXE 4 : Assurez-vous du dépôt d'une demande de logement social

Pourquoi ce réflexe ?

- Parce que la procédure d'attribution d'un logement prend du temps (de quelques mois à plusieurs années selon les territoires).
- Parce que, pour les personnes sans hébergement et logement, il est encore plus difficile de trouver une formation ou un emploi.
- Parce que souvent, l'énergie dépensée à trouver un logement se fait au détriment de la recherche ou de la conservation d'un emploi.

Pour qui ?

Tous.



Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Assurez-vous du dépôt d'une demande de logement social

- Qu'est-ce que c'est ? Un dispositif d'attribution de logement selon des critères de ressources et de situations, soumis à des loyers règlementés.
- Pour qui ? Les personnes dont les conditions de ressources ne permettent pas l'accès au parc privé et/ou dans des situations particulières (exemple : femme victime de violence).
- Comme je l'utilise ? Effectuez une demande sur demande-logement-social.gouv.fr

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre :

[Accéder à la ressource](#)

Pour les étudiants : n'oubliez pas de faire une demande de cité ou résidence étudiante auprès du CROUS

- Qu'est-ce que c'est ? Des logements à loyer modéré pour les étudiants.
- Pour qui ? Les étudiants de plus de 18 ans, boursiers en priorité.
- Comment je l'utilise ? Assurez-vous d'une demande de dossier social étudiant (DSE) avant la demande de logement sur le site suivant : www.messervices.etudiant.gouv.fr.

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre :

[Accéder à la ressource](#)



REFLEXE 5 : Assurez-vous de l'ouverture d'un compte bancaire

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour entrer dans un dispositif d'accompagnement, emploi ou formation et percevoir un salaire, une bourse ou une aide financière (aides à la formation, prestations sociales, remboursements de sécurité sociale, etc.).
- Pour payer des dépenses récurrentes (loyer, impôts, eau, internet, carte de transport, etc.) dont le paiement ne peut pas se faire en espèces.

Pour qui ?

Tous.



Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre : [Accéder à la ressource](#)

Activez le « droit au compte » en cas de refus d'ouverture de compte bancaire

- Qu'est-ce que c'est ? Une procédure consistant à saisir la Banque de France qui désigne ensuite une agence bancaire contrainte d'ouvrir un compte avec des services bancaires de base gratuits.
- Pour qui ? Les personnes qui se sont vues refuser l'ouverture d'un compte bancaire.
- Comment je l'utilise ? Suivez les instructions détaillées de la [Fiche Refugies.info](#).

Assurez-vous que la personne ait réalisé ses démarches administratives

1

REFLEXE 6 : Assurez-vous d'une déclaration (même en l'absence de revenu) et du paiement des impôts

Pourquoi ce réflexe ?

Parce que l'avis d'imposition est un document indispensable pour effectuer certaines démarches, ouvrir certains droits.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pour une information multilingue sur la procédure à suivre : [Accéder à la ressource](#)

REFLEXE 7 : Assurez-vous de la déclaration des revenus auprès de l'URSSAF

Pourquoi ce réflexe ?

- Parce qu'il existe une réelle méconnaissance du système des impôts et taxes à payer par les entreprises en France. Il peut s'ensuivre une incompréhension à payer un pourcentage sur les sommes reçues en tant qu'entrepreneur (chiffre d'affaires par exemple).
- Parce que le non-paiement peut mettre en réelle difficulté l'entreprise créée par la personne. Cela inclut les personnes auto-entrepreneuses travaillant pour les plateformes de livraison de commande en ligne.

Pour qui ?

Les micro-entrepreneurs.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français supérieur à A2

Pour une information sur la procédure à suivre : [Accéder à la ressource](#)

REFLEXE 8 : Vérifiez la situation financière d'endettement

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour prévenir les situations d'endettement susceptibles de créer des points de blocage dans le parcours (parfois des milliers d'euros de dette contractée durant la demande d'asile en lien avec des dépenses importantes, comme le transport).
- Pour résoudre des situations d'endettement en proposant un accompagnement spécifique.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pensez à collaborer avec les travailleurs sociaux de votre secteur

- Qu'est-ce que c'est ? Selon la situation et le type de difficultés rencontrées, orientez la personne vers un travailleur social exerçant, au choix, à la CAF, dans le CCAS de votre commune, au Conseil départemental, à la CPAM (Assurance maladie), dans d'autres organismes plus ciblés (écoles, établissements de santé, MDPH, etc.), dans les missions locales, à la MDPH, dans les établissements médicaux-sociaux, etc...
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Identifiez le travailleur social de la personne ou - si elle n'en a pas - orientez vers un travailleur social du secteur pour vérifier la situation d'endettement (amendes, état de leur traitement, si convocations en justice ou procédures d'huissier en cours...) et engagez les procédures adéquates (mise en place d'un échéancier de paiement, contact auprès des institutions bancaires, demande de remise gracieuse...).

Favorisez l'autonomie de la personne concernant les démarches du quotidien

REFLEXE 1 : Facilitez l'accès à l'information

Pourquoi ce réflexe ?

Pour renforcer la capacité des personnes accompagnées à agir et se saisir de leurs droits. Elles pourront ainsi être plus autonomes et actrices dans les différentes étapes de leur parcours.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

RÉFUGIÉS.INFO

Un outil multilingue et collaboratif :

- Qu'est-ce que c'est ? Un site internet et une application mobile qui recensent des informations traduites en 8 langues sur les thématiques suivantes : administratif, logement, santé, formation et insertion professionnelle, mobilité, famille, études, activités culturelles.
- Pour qui ? Toutes les personnes réfugiées et également les accompagnants.
- Comment je l'utilise ? Utilisez la barre de recherche par département, thème ou mot clé et consultez les fiches. Celles-ci sont collaboratives : recensez une action, aidez à traduire ou corrigez et enrichissez l'information.

[Accéder à la ressource](#)

CONSEIL :

- Inscrivez-vous aux formations en ligne pour utiliser au mieux la plateforme.
- Pour partager les fiches traduites avec la personne que vous accompagnez, utilisez la fonctionnalité d'envoi par SMS (présente sur chaque fiche).

Quelles pratiques inspirantes ?

Un guide mensuel d'information multilingue à destination des personnes exilées !

- Inspirée par ? Watizat.
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes sur le territoire (Actuellement sur Paris, Lyon, Toulouse et l'Oise).
- Comment ça marche ? Un guide traduit en plusieurs langues, mis à jour tous les mois, qui rassemble toutes les adresses et renseignements utiles dans une ville avec des informations sur les droits sociaux, les procédures d'asile et les titres de séjour.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Rapprochez-vous de la mairie, d'un collectif associatif ou de votre DDETS pour étudier les opportunités de développement d'un tel projet !

[Accéder à la ressource](#)

Diffusez vos services dans des Groupes WhatsApp thématiques !

- Inspirée par ? L'association Tunaweza (67).
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes, tous niveaux de langue.
- Comment ça marche ? Facilitez la rencontre directe entre les besoins des personnes primo-arrivantes et l'offre de services des associations et institutions partenaires du territoire. Créez et animez des groupes WhatsApp thématiques (FLE, emploi, activités culturelles...) pour diffuser de façon simplifiée des informations et événements utiles. Présentez toujours ces publications sous le même format visuel et attractif avec une photo ou vidéo, des émoji, un descriptif de l'événement ou de la proposition, date, horaire, lieu, et enfin le prénom et le téléphone de la personne à contacter pour s'inscrire ou participer.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? De temps pour adapter et diffuser l'information collectée auprès des partenaires. Pour les plus aguerris, vous pouvez aussi utiliser l'outil Airtable pour envoyer automatiquement des messages.

Favorisez l'autonomie de la personne concernant les démarches du quotidien

1

REFLEXE 2 : Renforcez les capacités d'utilisation du numérique

Pourquoi ce réflexe ?

Parce que la plupart des informations et démarches sont désormais dématérialisées.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A1

Pensez au PASS numérique

- Qu'est-ce que c'est ? Des carnets de plusieurs chèques qui donnent aux bénéficiaires le droit d'accéder (dans des lieux préalablement qualifiés) à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle par un tiers-payeur.
- Pour qui ? Les personnes en recherche d'emploi.
- Comment je l'utilise ? Renseignez-vous auprès des Maisons France Service ou des services sociaux du territoire.

[Accéder à la ressource](#)

Orientez vers les maisons France Service : un lieu d'accueil et d'accompagnement dans la réalisation des démarches administratives en ligne

- Qu'est-ce que c'est ? Lieu où des conseillers France Service proposent un accompagnement aux démarches en ligne (déclaration de revenus, création d'un espace France travail...) et la mise à disposition d'outils informatiques (ordinateurs, imprimantes, scanner) pour constituer les dossiers.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers la Maison France Service la plus proche via la cartographie suivante :

[Accéder à la cartographie](#)

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A1

Trouvez un conseiller numérique

- Qu'est-ce que c'est ? Des professionnels à disposition des associations et des Maison Frances Services, qui accompagnent dans la recherche d'emploi et de formation à travers : l'apprentissage d'utilisation d'une plateforme de recherche d'emploi, de réseau social, la réalisation de CV et sa diffusion, le dépôt d'une candidature ou encore la déclaration mensuelle sur le site de France Travail.
- Pour qui ? Les personnes en recherche d'emploi.
- Comment je l'utilise ? Identifiez et orientez vers le conseiller numérique le plus proche via la cartographie ci-dessous :

[Accéder à la ressource](#)

Aidez-vous avec la plateforme « les bons clics »

- Qu'est-ce que c'est ? Une plateforme pédagogique pour guider et former les accompagnants afin qu'ils puissent proposer des contenus pédagogiques thématiques et ludiques aux personnes.
- Pour qui ? Les personnes souhaitant se former au numérique et leurs accompagnants.
- Comment je l'utilise ? Les accompagnants peuvent partager les ressources avec les apprenants en utilisant des codes d'accès. [Accéder à la ressource](#)

Proposez un parcours d'accompagnement global et individualisé vers l'autonomie numérique

- Qu'est-ce que c'est ? Un espace où peut être proposé un diagnostic numérique, des offres solidaires pour accéder à du matériel à tarification adaptée et une connexion internet ainsi que des accompagnements à l'apprentissage de compétences numériques essentielles.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers une structure Emmaüs Connect de votre territoire

[Cartographie Emmaüs Connect](#)

[Fiche Refugies.info](#)

Devenez un « Aidant Connect »

- Qu'est-ce que c'est ? Un cadre légal permettant de réaliser des démarches pour les personnes que vous accompagnez. Plus besoin de garder les identifiants et mots de passe de vos bénéficiaires, Aidants Connect le fait pour vous !
- Pour qui ? Les professionnels accompagnant des personnes en difficulté avec le numérique dans la réalisation de démarches en ligne.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers une personne habilitée « Aidant connect » ou faites les démarches pour être habilité : [Accéder à la ressource](#)

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A2

Identifiez les formations aux compétences numériques de base

Des organismes de formation proposent des formations aux compétences numériques. Vous trouverez deux exemples ci-dessous mais n'hésitez pas à vous renseigner sur votre territoire :

⇒ Cléa Numérique

- Qu'est-ce que c'est ? Une formation qui prépare aux fondamentaux des usages du numérique en milieu professionnel. La formation dure 4 jours, plus un jour de certification.
- Pour qui ? Les personnes dont le travail nécessite une utilisation minimum de l'informatique. Pour obtenir la certification, il faut avoir suivi une formation professionnelle continue au préalable.
- Comment je l'utilise ? Contactez-vous à une des nombreuses fabriques Simplon en France (plus de 50) ou renseignez-vous auprès des organismes de formation de votre territoire

[Site Simplon](#)

[Fiche Refugies.info](#)

⇒ Konexio (75)

- Qu'est-ce que c'est ? Une formation gratuite aux compétences numériques sur une période de 6 à 16 semaines, à raison de 2 heures deux fois par semaine. L'apprenant abordera différents sujets, de l'utilisation basique d'un ordinateur à la navigation sur internet, au traitement de texte et à la maîtrise d'une feuille de calcul.
- Pour qui ? Les personnes souhaitant réaliser leurs démarches de manière autonome.
- Comment je l'utilise ? : [Site Konexio](#)

[Fiche Refugies.info](#)



REFLEXE 1 : Développez des actions de repérage

Pourquoi ce réflexe ?

Parce que de nombreuses personnes restent invisibles malgré les étapes d'intégration officielles prévues dans le parcours (centres d'hébergement du DNA, CIR, préfecture) pour différentes raisons : non hébergement, mobilité, maintien dans le marché du travail informel, entraide communautaire...

Pour qui ?

Toutes les personnes BPI « invisibles » et/ou ayant perdu confiance en elles, sorties ou jamais entrées dans les dispositifs publics.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Référez-vous aux guides de capitalisation dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC).

- Qu'est-ce que c'est ? Un guide qui documente les « bonnes pratiques » repérées dans le cadre des PIC régionaux pour repérer et atteindre des publics dits « invisibles » qui ne franchissent pas ou plus le seuil du service public de l'emploi.
- Pour qui ? Les accompagnants.
- Comment je l'utilise ? Inspirez-vous des exemples pour proposer des actions de remobilisation telles que le repérage sur les lieux de sociabilité des personnes, le repérage par les pairs ou des acteurs de grande proximité, le porte-à-porte, les maraudes « numériques », etc.

[Accéder à la ressource](#)

REFLEXE 2 : Proposez des parcours d'entrée progressive sans prérequis

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour lever les points de blocage au franchissement de la "première marche" du parcours, soit parce que les prérequis sont trop nombreux, soit parce que le temps d'engagement demandé est trop important compte tenu de leur capacité à s'engager à l'instant T.
- Pour s'adapter aux personnes éloignées de l'emploi. Par exemple, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale sont moins disponibles (nombreux rendez-vous médicaux ayant un impact sur leur disponibilité) et aptes à se concentrer ou rester dans une salle plusieurs heures.

Pour qui ?

Les personnes éloignées de l'emploi, souvent en grande précarité (pas d'hébergement, problématiques de santé...).

Pour aller plus loin avec une pratique inspirante :

- Dispositif Premières Heures de la ville de Paris afin de remobiliser en douceur les personnes éloignées de l'emploi. [Voir annexe 5.1.](#)

REFLEXE 3 : Orientez vers des actions de remobilisation

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour éviter les freins liés à une longue période de non-activité.
- Pour maintenir l'engagement des personnes tout au long du parcours.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pensez aux conseillères familiales et conjugales

- Qu'est-ce que c'est ? Parfois, orienter des femmes réfugiées ou primo-arrivantes vers un psychologue peut s'avérer compliqué. Pensez à mobiliser les conseillères familiales et conjugales pour que la femme que vous accompagnez puisse aborder ses difficultés dans le couple, la famille, sa sexualité, etc. ou se remobiliser sur sa fonction de parent. Les questions culturelles peuvent être traitées dans ce cadre.
- Pour qui ? Les femmes rencontrant des difficultés présumées ou avérées dans la sphère privée.
- Comment je l'utilise ? Rapprochez-vous des conseillères familiales et conjugales, présentes notamment au sein des services de planification des PMI (Protection Maternelle et Infantile). Si ces conseillères n'existent pas dans votre département, sachez qu'elles peuvent intervenir à distance en visioconférence.



Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pensez au réseau des CIDFF !

- Qu'est-ce que c'est ? Des projets développés par les CIDFF afin de remobiliser les femmes et les sortir, si besoin, de leur isolement. Certains passent par le sport tels que "TouteSport!", "ToutesAvélo" ou "Toutes en selle".
- Pour qui ? Les femmes qui se sentent seules et bloquées dans leur parcours d'insertion.
- Comment je l'utilise ? Découvrez ce qui existe près du domicile de la personne que vous accompagnez.

[Accéder à la ressource emploi formation et création d'entreprise](#)

[Pour aller plus loin et comprendre les impacts des projets liés au sport](#)



VERBATIM :

« les freins à l'activité physique et sportive sont souvent les mêmes que ceux pour lesquels les femmes ne vont pas travailler » : "j'ai peur d'aller dans un endroit que je ne connais pas", "je ne veux pas lâcher mes enfants", "je n'ai pas de voiture", je suis mal dans ma tête donc je ne suis pas capable d'aller à un entretien »

Directrice du CIDFF Cantal.

Pour aller plus loin avec une pratique inspirante :

- Transformez l'essai vers l'emploi de Rugby No Limit dans le cadre d'un accompagnement rémunéré afin de redonner confiance aux jeunes.

[Voir annexe 5.2.](#)

- Levez le blocage de la charge mentale des femmes qui veulent s'impliquer dans le travail ou une formation en associant leur famille par le CIDFF de Nancy (54).

[Voir annexe 5.3.](#)

REFLEXE 1 : Selon le moment du parcours, adaptez vos orientations

Pourquoi ce réflexe ?

- Parce que certaines personnes ont perdu confiance en elles et que les urgences dans leurs parcours les amènent à prioriser la recherche de travail et de logement au détriment de leur bien-être.
- Parce que les actions de renforcement de la confiance en soi accélèrent les parcours.
- Parce que la restauration du pouvoir d’agir des personnes reste un des principes clés de l’accompagnement.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A2

Une méthode pour mieux se préparer aux entretiens !

- Qu’est-ce que c’est ? Un accompagnement en 4 étapes pour remotiver les candidats et développer leur confiance en eux (1. Accueil, 2. Coaching en image, 3. Coaching RH et 4. Session de photos). Deux bénévoles en image aident à choisir la tenue idéale pour un entretien et les candidats repartent avec la tenue. 65% d’entre eux/elles accèdent au projet professionnel visé !
- Pour qui ? Les personnes en demande d’emploi.
- Comment je l’utilise ? Orientez vers les ateliers “coup de pouce” de l’antenne la plus proche.

[Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

Libérez l'expression grâce aux arts !

- Inspirée par ? L'association ETM (Mouvement d'Entraide pour le Tiers Monde et la Coopération) (93)
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes et les personnes BPI.
- Tous niveaux
- Comment ça marche ? Proposez dans les ateliers sociolinguistiques la découverte des arts plastiques, de la musique et/ou de la peinture pour permettre aux apprenants de s'exprimer plus facilement, sans avoir recours à la parole ou à l'écriture, et de développer ainsi une meilleure confiance en eux.

- Inspirée par ? L'association Sept arts et plus (75 et 91)
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes et les personnes BPI.
- Tous niveaux
- Comment ça marche ? Proposez des ateliers de théâtre où chacun peut jouer dans sa langue, l'important étant de se mettre en scène et de commencer à utiliser le français.

- Inspirée par ? L'association Sept arts et plus (75 et 91).
- Niveau A2
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes et les personnes BPI.
- Comment ça marche ? Associez-vous à des partenaires qui développent l'empathie et l'intégration des codes culturels par le rire, la liberté de rire et de rire de tout (des personnes réfugiées elles-mêmes, des institutions, du handicap...). Après le tournage d'une vingtaine de saynètes ([Pas en préfecture](#)), jouées par des personnes réfugiées et mettant en scène leurs difficultés administratives, l'association vient de finir le tournage d'une saison 2 où les personnes réfugiées (dont deux personnes malentendantes) jouent tour à tour le public et les agents de préfecture.

- De quoi j'ai besoin pour les mettre en œuvre ? D'un partenaire/prestataire professionnel du théâtre ou d'une profession artistique (dessinateur, peintre, musicien...). Valorisez les compétences éventuellement mobilisables en interne (exemple d'une formatrice musicienne ou d'un CIP peintre).

CONSEIL :

Mobilisez l'art-thérapie qui est particulièrement adaptée aux personnes analphabètes et/ou ayant souffert de traumatismes. Cette action pourra être éventuellement soutenue financièrement par le ministère de la Culture.

Quelles pratiques inspirantes ?

Renforcez la confiance en soi des femmes grâce aux Salons de beauté solidaire

- Inspirée par qui ? L'association Viltais (23, 45, 89, 41 et 71).
- Pour qui ? Les personnes, et plus particulièrement les femmes, primo-arrivantes et BPI.
- Comment ça marche ? Proposez aux femmes que vous accompagnez de prendre soin d'elles dans un salon de beauté solidaire (exemple de l'institut [Joséphine](#)) afin de travailler leur confiance et estime de soi comme levier d'insertion professionnelle. Faites intervenir une socio-esthéticienne et une coiffeuse dans vos ateliers sociolinguistiques pour proposer des séances de coiffure ou esthétique et animer des ateliers collectifs créatifs ou thématiques (exemple : beauté des mains, apparences et discrimination, fabrication de cosmétique maison...). Proposez l'accès à un dressing de vêtements de marque à prix préférentiels.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un partenaire/prestataire professionnel en soins et conseils de beauté de type salon solidaire ou socio-esthéticiennes ou coiffeuses.

[Accéder à la ressource](#)



L'entrée dans le parcours

**Co-construction du projet
professionnel**

Accompagnement vers l'emploi

Formations professionnelles et
initiales

Accompagnement dans l'emploi

Co-construction du projet professionnel

2

Quels enjeux ?

- La participation de la personne est un élément clé de la réussite du parcours d'intégration. L'objectif est de rendre la personne actrice de son parcours
- La co-construction du projet permet d'engager la personne dans un parcours et de limiter le déclassement professionnel et la rupture dans les parcours (abandon de la formation, perte du contrat de travail, etc.)
- La co-construction doit veiller à s'inscrire dans les besoins de recrutement du territoire tout en répondant au projet professionnel de la personne BPI
- La co-construction prend du temps et nécessite une écoute attentive de l'accompagnant. La personne BPI doit pouvoir partager ses doutes, poser des questions et changer d'avis pendant cette construction... Après tout, ce projet reste SON projet professionnel

Quelles préconisations ?

Proposez des outils d'orientation permettant de co-construire le projet professionnel

Prenez en compte les diplômes et expériences

Faites découvrir les métiers en France

Veillez à articuler les parcours linguistiques, les projets professionnels et les projets de vie des personnes

Co-construction du projet professionnel

Quels réflexes avoir ?

2

Préconisation 5 : Proposez des outils d'orientation permettant de co-construire le projet professionnel

Réflexe 1 : Utilisez des outils ou dispositifs d'orientation adaptés

Préconisation 6 : Prenez en compte les diplômes et expériences passées

Réflexe 1 : Valorisez les diplômes obtenus et les études réalisées à l'étranger

Réflexe 2 : Validez les expériences et les compétences acquises à l'étranger (VAE)

Préconisation 7 : Faites découvrir les métiers en France

Réflexe 1 : Proposez des ateliers et outils de découverte des métiers

Réflexe 2 : Proposez des périodes d'immersion

Réflexe 3 : Impliquez les entreprises dans la découverte des métiers

Préconisation 8 : Veillez à articuler les parcours linguistiques, les projets professionnels et les projets de vie des personnes

Réflexe 1 : Liez l'orientation FLE à la construction du projet professionnel et projet de vie

Réflexe 2 : Adaptez les solutions d'orientation pour les personnes analphabètes

Réflexe 3 : Adaptez les solutions d'orientation et ouvrez les possibilités pour les personnes diplômées

Réflexe 4 : Informez et anticipez les besoins de certification FLE dans le parcours

Proposez des outils d'orientation permettant de co-construire le projet professionnel.

REFLEXE 1 : Utilisez des outils ou dispositifs d'orientation adaptés

Pourquoi ce réflexe ?

Pour débiter au plus tôt le parcours et s'assurer de la compatibilité du projet professionnel avec le projet de vie de la personne et les ressources du territoire.

Pour qui ?

- Pour des personnes BPI qui ont d'ores et déjà défini leur projet professionnel
Évaluez ensemble la compatibilité de leur projet professionnel au regard de leur situation globale (état de santé, contraintes personnelles...). A titre d'exemple, le métier de carreleur exige certaines conditions physiques, le métier de restaurateur impose des horaires décalés...et les personnes BPI n'en ont pas toujours conscience.
- Pour des personnes BPI qui n'ont pas encore défini leur projet professionnel
Questionnez la personne afin de repérer toutes les expériences dans le pays d'origine, dans le parcours d'exil ou encore lors de l'arrivée en France et d'identifier les compétences de l'intéressé qui seraient valorisables sur le marché du travail en France.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Et si vous passiez par le photolangage ? Explorama

- Qu'est-ce c'est ? Des « planches » de photographies en couleurs et des kits dédiés aux compétences pour faciliter l'identification et la transférabilité (par exemple, quelles sont les compétences mobilisées pour gérer un foyer ?).
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Commandez-le sur le site internet d'Explorama.

[Accéder à la ressource](#) €

CONSEIL :

Peut être également utilisé lors de la phase d'accompagnement " découverte des métiers" (voir fiche préconisation n° 7).

Et si identifier les compétences devenait un jeu ? Les cartes de compétences

- Qu'est-ce c'est ? Des cartes conçues pour déterminer les compétences et le profil social des personnes en situation d'exil en images et dans plusieurs langues. L'association des images et du langage simple permet de faciliter le contact avec les personnes à conseiller et de dépasser les barrières linguistiques.
- Pour qui ? Les personnes de niveau A1 non analphabètes.
- Comment je l'utilise ? Les instructions sont sur la carte.

[Accéder à la ressource](#)



Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

2

Pensez à l'Ecole de la 2ème chance pour les jeunes sans qualification ou les plus éloignées de l'emploi

- Qu'est-ce que c'est ? Un parcours de formation et d'accompagnement global et individualisé comprenant le développement de nouvelles compétences adaptées au projet professionnel et des immersions en entreprise tout au long du cursus vers l'insertion.
- Pour qui ? Les jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire ou qui sont éloignés de l'emploi et qui cherchent à définir un projet professionnel ou à intégrer un cursus qualifiant.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers l'E2C la plus proche : [Cartographie](#)

[Accéder à la ressource](#)



Orientez vers un accompagnement à l'emploi avec un hébergement : L'EPIDE

- Qu'est-ce que c'est ? Un lieu dans lequel des professionnels accompagnent et aident les jeunes à construire un projet professionnel pour accéder à un emploi durable ou une formation. La spécificité de l'offre de service réside dans l'internat et un parcours individualisé pour tous à l'écoute des besoins et des attentes des jeunes.
- Pour qui ? Les jeunes de 18 à 25 ans révolus, sans qualification professionnelle et sans emploi, en situation de retard ou d'échec scolaire, voire en risque de marginalisation et/ou illettrés.
- Comment je l'utilise ? Orientez le jeune vers n'importe quel EPIDE :

[Accéder à la ressource](#)

A NOTER :

Le jeune accueilli perçoit une allocation pendant son séjour en établissement pour l'insertion dans l'emploi.

ASTUCE :

Pour d'autres outils spécifiquement adaptés aux personnes étrangères, n'hésitez pas à collaborer avec les CPH et l'opérateur AGIR de votre département qui ont parfois développé leurs propres outils.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A2

Les ateliers « Opération'elles »

- Qu'est-ce c'est ? Un dispositif du CIDFF pour permettre aux femmes de construire un projet personnel et/ou professionnel durable via un accompagnement individuel et collectif. Le dispositif s'articule en 4 étapes : une information collective, un premier entretien individuel, des ateliers collectifs (répartis sur une semaine) ciblant 5 modules de formation et un dernier entretien individuel.
- Pour qui ? Les femmes de plus de 18 ans primo-arrivantes.
- Comment je l'utilise ? Contactez les CIDFF de votre département.

[Accéder à la ressource](#)



Pour les plus autonomes, pensez à Diagoriente

- Qu'est-ce c'est ? Un outil pour étayer, au fil des échanges, le profil de la personne accompagnée en cartographiant les expériences, les compétences transversales et en établissant des liens avec des référentiels métiers et les formations existantes.
- Pour qui ? Les personnes avec un premier niveau de qualification.
- Comment je l'utilise ? Connectez-vous sur la plateforme avec les identifiants de France Travail de la personne accompagnée.

[Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

Organisez des ateliers collectifs d'orientation

- Des associations ont développé des ateliers collectifs spécialisés dans la construction du parcours professionnel des personnes réfugiées. Les retours d'expérience démontrent que ces temps collectifs sont de véritables accélérateurs dans les parcours car ils permettent de se retrouver entre pairs et de partager ses idées.
- Pour qui ? Des personnes en demande d'asile ou BPI anglophones ou francophones – Niveau A2 minimum.

Quelles pratiques inspirantes ?

- Niveau de français minimum A2
- Inspirée par ? JRS France (75)
- Comment ça marche ? Organisez des ateliers collectifs d'orientation basés sur la méthode de l'ikigai. Les personnes sont réparties par groupe de niveau de langue. A la fin des ateliers, des vidéos des métiers par secteur sont projetées et un accompagnement en binôme avec un bénévole permet d'affiner le projet pour le mettre en action. Afin de mieux identifier et répondre aux contraintes des personnes, JRS France a également adapté un outil appelé les Mooving needs inspiré de l'outil « les mooving motivators », utilisé dans le cadre des ateliers.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Les ateliers ont été conçus pour pouvoir être utilisés par les bénévoles du réseau JRS.

Vous trouverez les outils en annexe :

Le guide atelier orientation (développé pour leurs bénévoles)- [voir annexe 6.2](#)

Le canevas individuel (Ikigai) - [voir annexe 6.4](#)

Les cartes mooving needs - [voir annexe 6.3](#)

2



Pour aller plus loin avec une pratique inspirante :

- Le programme de Polaris 14 pour le niveau infra A1 qui propose un accompagnement de 10 semaines en français et en anglais avec des ateliers.

[Voir annexe 5.4.](#)

REFLEXE 1 : Valorisez les diplômes obtenus et les études réalisées à l'étranger

Pourquoi ce réflexe ?

Pour éviter les situations de déclassement professionnel, en démarrant cette démarche le plus tôt dans le parcours d'accompagnement. Ne supposez jamais qu'une personne ne possède pas de diplôme.

Pour qui ?

- Les personnes qui possèdent un diplôme dans leur pays d'origine.
- Les personnes qui exerçaient une profession réglementée.
- Les personnes qui ont engagé des études dans leur pays d'origine.



Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pensez à demander au plus tôt la reconnaissance des diplômes ENIC-NARIC

- Qu'est-ce c'est ? Ce dispositif permet :
 - soit de faire reconnaître un diplôme étranger en France ;
 - soit de faire reconnaître des études ou une formation qualifiante. Cela peut permettre de reprendre des études directement à son niveau.
- Pour qui ? Les personnes BPI ayant obtenu un diplôme à l'étranger ou ayant réalisé des études.
- Comment je l'utilise ? Connectez-vous à la plateforme et créez un compte avec et pour la personne accompagnée. L'attestation de comparabilité (diplômes) ou de reconnaissance de durée (études) n'a pas de valeur juridique et n'est pas obligatoire. Pour les formations, la décision d'accepter ou non une personne à ce niveau d'étude revient toujours à l'école ou l'université qui l'accueille pour sa formation.

Les diplômes qui attestent d'un savoir uniquement linguistique et les diplômes dont la spécialité permet d'exercer une profession réglementée (voir ci-dessous) ou une profession sportive ne sont pas concernés.

[Accéder à la ressource France Education](#) - [Fiche Refugies.info](#)

CONSEILS :

- La procédure peut prendre plusieurs mois, n'oubliez pas de la lancer au plus vite !
- Restez en veille avec la personne que vous accompagnez pour répondre si nécessaire aux questions de l'instructeur du dossier et ne pas rallonger la procédure (au risque de devoir refaire la demande dès le début).
- Pour les personnes n'ayant pas tous les justificatifs (exemple : relevés de notes), celles-ci peuvent faire une attestation sur l'honneur expliquant qu'elles ont quitté en urgence leur pays et qu'elles ne peuvent donc pas justifier des documents d'études/diplômes. Cela évitera de bloquer la procédure.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Attention aux spécificités des professions réglementées !

⇒ Les professions liées au sport

- Qu'est-ce c'est ? Une plateforme du Ministère en charge des sports vous permet d'effectuer en ligne les démarches pour la reconnaissance des qualifications et équivalences de diplômes non français.
- Pour qui ? Les personnes BPI avec un diplôme dans les métiers du sport ou ayant suivi des études dans le domaine du sport.
- Comment je l'utilise ? En créant un compte et en suivant les instructions de la plateforme.

[Accéder à la ressource](#)

⇒ Les professions dans le secteur de la santé

- Qu'est-ce c'est ? Des fiches d'information listant les démarches à suivre pour être habilité à exercer des professions dans le secteur de la santé en France (médecin, dentiste, infirmier, etc.).
- Pour qui ? Les personnes BPI avec un diplôme de santé ou ayant suivi des études en santé hors Union Européenne.

[Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

- Proposez des solutions concrètes aux professionnels de santé BPI avec des orientations, des formations et des stages avec JRS France. [Voir annexe 5.5.](#)

Prenez en compte les diplômes et expériences passées

REFLEXE 2 : Validez les expériences et les compétences acquises à l'étranger (VAE)

2

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour pouvoir faire reconnaître leurs expériences et compétences dans le monde du travail.
- Pour permettre d'élargir le champ des possibles quant au projet professionnel de la personne.

Pour qui ?

Les personnes BPI ayant déjà une expérience professionnelle (stage, bénévolat, salariat, entrepreneuriat...), sans diplôme et/ou sans justificatif de travail.

POINT D'ATTENTION :

Il est fréquent pour un accompagnant de découvrir après plusieurs semaines ou mois des expériences nouvelles de la personne qu'il accompagne. N'hésitez pas à reposer les questions plusieurs fois et de manière différente. Avec le temps, le lien de confiance que vous aurez créé pourra également aider.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Et si identifier les compétences devenait un jeu ? Les cartes de compétences

- Qu'est-ce c'est ? Des cartes conçues pour déterminer les compétences et le profil social des personnes en situation d'exil en image et dans plusieurs langues. L'association des images et du langage simple permet de faciliter le

contact avec les personnes à conseiller et de dépasser les barrières linguistiques.

- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Les instructions sont sur la carte.
- Niveau de langue : A1 non analphabète.

[Accéder à la ressource](#)

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A2

Pour les plus autonomes et expérimentés : la VAE

- Qu'est-ce c'est ? Des dispositifs VAE adaptés. Un parcours VAE dure entre 6 mois et un an.
- Pour qui ? Les personnes réfugiées et primo-arrivantes pouvant justifier d'une année d'expérience, soit 1 607 heures minimum.
- Comment je l'utilise ? Renseignez-vous auprès des organismes de formation de votre territoire pour connaître leur offre VAE. Des dispositifs existent notamment à l'AFPA et au GRETA.

Exemple AFPA

POINT D'ATTENTION :

- La VAE n'est pas toujours faisable ou pertinente : absence de preuves, professions réglementées, maîtrise trop fragile de la langue française, crainte du déclassement...
- La VAE implique parfois de faire « le deuil » de son ancien métier.

- CONSEIL : la levée des freins doit être réalisée en amont afin de ne pas entraver le processus.

Pour les moins autonomes : un accompagnement global autour de la VAE

- Qu'est-ce c'est ? Des programmes expérimentaux afin d'accompagner les personnes réfugiées et primo-arrivantes dans le processus de VAE. Ce dispositif ajoute au dispositif « classique » un accompagnement renforcé via un référent de parcours. Ce dernier aide à la levée des freins et accompagne le candidat dans ses démarches et dans la mise en œuvre d'actions complémentaires telles que la formation, les périodes d'immersion, l'apprentissage du FLE...
- Pour qui ? Les personnes ayant exercé des professions non réglementées.
- Comment je l'utilise ? Contactez votre [DAVA \(Dispositifs Académiques de Validation des Acquis\)](#) le plus proche

Le dispositif « [Expérience sans frontières](#) » partenaire du DAVA

ASTUCE :

Afin de faciliter le suivi des personnes au sein des processus VAE, n'hésitez pas à proposer des réunions trimestrielles regroupant les différents acteurs concernés (DDETS, DREETS, organismes de formation et structures accompagnantes).

Quelles pratiques inspirantes ?

- Transposez les référentiels existants et faciles à utiliser de reconnaissance des acquis d'expérience de France Terre d'Asile 48. [Voir annexe 5.6.](#)
- Identifiez les talents dans le secteur de l'agriculture de Verger du Monde 58. [Voir annexe 5.7.](#)

REFLEXE 1 : Proposez des ateliers et outils de découverte des métiers

Pourquoi ce réflexe ?

- Parce que les personnes BPI ne connaissent souvent pas ou peu les métiers en France ou sont porteuses de fausses représentations relayées souvent par leurs pairs.
- Pour élargir le champ des possibles de leur projet professionnel.
- Pour faire découvrir le monde du travail (droit du travail, posture, ...).

VERBATIM :

« J'ai fait 3 ateliers. Ça m'a permis de faire le point sur mes acquis et les attendus des entreprises, de reprendre confiance en moi et de voir les domaines dans lesquels je pouvais m'orienter. Maintenant, j'ai le recul nécessaire pour prendre ma décision. »

Valentin, sans idée de métier et pressé de trouver un travail

Source : site AFPA.

Pour qui ?

Tous (ou presque !) : l'étape de la découverte des métiers est une étape déterminante dans l'accompagnement. Même les personnes ayant identifié un métier à exercer devraient passer par cette étape. Il n'est en effet pas rare de voir des personnes finir une formation qualifiante et réaliser que ce n'est pas ce qu'elles souhaitaient faire.

Quels dispositifs et outils ?

2

Tous niveaux de français

Et si vous passiez par le photolangage ? Explorama

- Qu'est-ce c'est ? Des « planches » de photographies en couleurs et des kits dédiés aux compétences pour faciliter l'identification et la transférabilité (par exemple, quelles sont les compétences mobilisées pour gérer un foyer ?).
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Commandez-le sur le site internet d'Explorama.

[Accéder à la ressource](#) €

CONSEIL :

Peut être également utilisé lors de la phase d'accompagnement « découverte des métiers » (voir fiche préconisation n° 6).

Déclic pour l'action, le coup de pouce aux jeunes

- Qu'est-ce c'est ? Un programme composé d'un bouquet de 6 ateliers (de 7 à 105 heures) mobilisables selon les besoins organisés dans les centres AFPA, les missions locales, les EPIDE ou les Ecole de la Seconde Chance (E2C). Objectifs : tester des métiers en conditions réelles, identifier et valoriser les compétences, connaître les métiers qui recrutent sur le territoire, gagner en confiance et en autonomie et préparer l'examen du code de la route.
- Pour qui ? Les jeunes de 16 à 25 ans.
- Comment je l'utilise ? Via une prescription de la Mission locale, d'un EPIDE ou une E2C.

[Accéder à la ressource](#)



Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A2

Identifiez les parcours de découverte des métiers sur votre territoire

Les ateliers « connaître et comprendre mon marché du travail » par France Travail.

- Qu'est-ce c'est ? Des ateliers-conseils pour découvrir les métiers les plus recherchés par les employeurs dans le territoire.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Connectez-vous à l'espace France Travail de la personne accompagnée ou contactez son conseiller.

[Accéder à la ressource](#)

Utilisez les fiches métiers pour donner les informations pratiques aux personnes que vous accompagnez

- Qu'est-ce que c'est ? Des ressources en ligne décrivant les métiers, les tâches principales, les études et formations pour y accéder ainsi que les salaires et possibilités d'évolution de carrière.

Quelques exemples :

[Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse \(CIDI\)](#)

[Les compagnons du devoir](#)

[Chambre des métiers](#)

Les ateliers de découverte métiers par les organismes de formations ou les chambres consulaires

- Qu'est-ce c'est ? Des offres de parcours de découverte de métiers via l'accès à des plateaux techniques et parfois, la proposition de périodes d'immersion en entreprise pour certains dispositifs.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Rapprochez-vous des organismes de formation (AFPA, GRETA, Compagnons du devoir, etc.) de votre territoire ainsi que des chambres consulaires.

Quelques exemples :

[L'AFPA](#)

[Les compagnons du devoir](#)

[Chambre des métiers](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

2

Déconstruisez les représentations des métiers dits masculins

- Inspirée par ? L'association Du côté des femmes (95) - fermée actuellement.
- Pour qui ? Les femmes BPI en pleine construction de leur projet professionnel.
- Comment ça marche ? Organisez des sessions d'information afin d'élargir les champs professionnels des femmes accompagnées. Invitez :

- Des professionnels des métiers dits masculins, pour parler de l'ouverture de ces métiers aux femmes.

- Des femmes professionnelles dans ces secteurs dits masculins afin de témoigner de leur passion et de la transmettre.

Par la suite, préparez les femmes accompagnées aux entretiens et à l'intégration dans un monde dit masculin. Le fait que de nombreux métiers soient aujourd'hui en tension facilite cette approche.

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un groupe de femmes en pleine construction de leur projet professionnel, de professionnels invités et d'une salle pour accueillir le groupe.



Quelles pratiques inspirantes ?

2

€ Faites découvrir les métiers grâce à l'Intelligence Artificielle (IA), la réalité virtuelle et le jeu (« gamification ») via un casque utilisant l'IA

- Inspirée par ? L'association POINFOR (52), dans le cadre du projet Arantèle vers l'emploi.
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes de niveau A2 minimum (pour suivre les instructions de la mission virtuelle). Peut être ouvert aux personnes de niveau A1 si le but est simplement de visionner un métier dans le cadre d'une découverte de métiers.
- Comment ça marche ? Faites découvrir un métier en proposant à la personne de réaliser une mission virtuelle grâce à l'IA (un casque permettant de visionner un métier à 360°). Par exemple, vous pouvez découvrir le métier de grutier, sur la base d'instructions données en amont par le formateur. La sensation de vertige est là, on est comme en situation réelle ! Cet outil permet d'identifier les freins éventuels et de faire connaître le métier à la personne candidate. Par la suite, cela permet de l'accompagner dans sa projection, de travailler son acuité, etc. (méthode FALC).
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? De s'équiper d'un casque virtuel auprès de Métiers à 360°, par exemple. Les casques sont munis de logiciels qui se mettent automatiquement à jour sur la réglementation des métiers (<https://www.metiers360.com>)

CONSEIL :

Les termes de référence de la mission peuvent être élaborés avec une entreprise partenaire en besoin de recrutement, afin de correspondre aux exigences du poste et à ses besoins.

Pour aller plus loin avec une pratique inspirante :

- un lieu expérimental dans le 93 ouvert à tous et conçu pour trouver sa voie professionnelle à travers la réalité virtuelle, des quizz et des escapes games.

Pour la découverte des métiers en tension, Yookan propose des simulateurs, des vidéos à 360°, de la réalité virtuelle, des "serious games" (jeux pédagogiques) et des expositions. [Plus d'informations + https://yookan.io/](https://yookan.io/)

Faites découvrir les métiers en France

2

REFLEXE 2 : Proposez des périodes d'immersion

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour confronter le métier choisi par la personne BPI à la réalité du terrain.
- Pour permettre à la personne BPI de découvrir le monde du travail.
- Pour rencontrer des professionnels et élargir son réseau.
- Pour identifier des freins à l'emploi qui n'avaient pas été détectés jusque-là.

Pour qui ?

Tous (ou presque !). Ces périodes d'immersion sont vivement encouragées car elles sont perçues comme de véritables déclics dans le parcours par les accompagnants et les personnes BPI.

VERBATIM :

« J'ai appris à me comporter avec une personne âgée. Avant l'immersion, j'appréhendais, aujourd'hui, cela me donne envie. Je vais pouvoir facilement chercher mon stage, je sais quoi dire maintenant. »

Halima, avait besoin de confirmer son projet professionnel de devenir assistante de vie
aux familles

Source : site AFPA.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A2

Pensez à l'immersion !

⇒ Le dispositif PMSMP

- Qu'est-ce c'est ? Les périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) sont un dispositif de droit commun permettant de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Elle doit être prescrite par France Travail, les missions locales, Cap Emploi, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)...

[Accéder à la ressource](#)

⇒ La plateforme immersion facilitée

- Soit la personne a d'ores et déjà identifié une entreprise.
- Soit la personne a besoin d'être accompagnée dans l'identification d'une entreprise susceptible de l'accueillir dans le cadre d'une immersion professionnelle.
- Qu'est-ce que c'est ? Une plateforme qui regroupe les entreprises du territoire proches du lieu de vie de la personne et qui acceptent des personnes en immersion. Elle comporte également des outils tels que la convention ou le bilan de fin de période.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Rapprochez-vous de France Travail, Cap Emploi, Mission Locale, etc.

[Accéder à la ressource](#)

ASTUCE :

7 demandeurs d'emploi sur 10 trouvent un emploi dans les mois qui suivent leur immersion, selon une étude France Travail en 2021.

Pensez à l'intérim !

- Qu'est-ce que c'est ? Les missions d'intérim permettent aux personnes BPI de découvrir de nouveaux secteurs d'activités, des métiers. De plus en plus d'acteurs de l'intérim sont engagés auprès des personnes réfugiées pour faciliter leur insertion.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Rapprochez-vous des agences d'intérim de votre territoire, réparties par secteur.

CONSEIL :

Gardez à l'esprit que l'intérim n'est pas incompatible avec le fait d'être bénéficiaire du RSA, tant que les revenus perçus ne dépassent pas les plafonds du RSA. En tant qu'intérimaire, l'éligibilité au RSA est réévaluée tous les trois mois par la CAF.

Et pour les jeunes, pourquoi pas le service civique ?

Qu'est-ce que c'est ? Des programmes adaptés au dispositif de service civique (16-25 ans).

⇒ Volont'R

Ce programme propose aux jeunes réfugiés et étrangers primo-arrivants de mener des missions d'intérêt général au sein de la société française et aux jeunes citoyens français de s'engager auprès des réfugiés et étrangers primo-arrivants en contribuant à leur intégration.

[Accéder à la ressource](#)

⇒ Coop'R

C'est un programme rassemblant des personnes réfugiées et francophones au sein d'une équipe de 20 jeunes pendant 8 mois avec des missions dans des domaines variés.

[Accéder à la ressource](#)



ASTUCE :

La période d'immersion peut être facilitée par la signature d'un contrat d'engagement jeune (CEJ) qui permettra au jeune de bénéficier d'un encadrement durant son expérience (en stage ou en service civique). L'avantage est que ce contrat permet au jeune de recevoir une allocation.

Voir également la [brique 4 - préconisation 13 - réflexe 1](#) « Favorisez les orientations vers des formations rémunérées »

Des périodes de stage pas que pour les jeunes !

- Qu'est-ce que c'est ? Certaines formations ou dispositifs proposent des stages afin de découvrir des métiers et réaliser des mises en situation.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Rapprochez-vous des organismes de formation de votre territoire ainsi que des équipes du SPE (service public de l'emploi) pour découvrir leurs offres.

Une autre option : le bénévolat

- Qu'est-ce que c'est ? Plutôt utilisé pendant la période de demande d'asile afin d'éviter que la personne ne se démobilise, cette option peut être intéressante afin de regagner de la confiance, se construire un réseau dans un domaine ou sur un poste en particulier sachant que le bénévolat est ouvert dans différents domaines d'activité.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? N'hésitez pas à consulter les annonces, notamment via les sites [France Bénévolat](#), [leVeuxAider.gouv.fr](#), [Benenova](#) ou [Tous bénévoles](#)

REFLEXE 3 : Impliquez les entreprises dans la découverte des métiers

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour susciter l'envie de travailler ensemble.
- Pour connaître les opportunités du territoire.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Les périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

- Qu'est-ce que c'est ? Un dispositif de droit commun permettant de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Elle doit être prescrite par France Travail, les missions locales, Cap Emploi, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)...

[Accéder à la ressource](#)

ASTUCE :

7 demandeurs d'emploi sur 10 trouvent un emploi dans les mois qui suivent leur immersion, selon une étude France Travail en 2021.

Quelles pratiques inspirantes ?

Impliquez les SIAE de votre territoire

- Inspirée par ? L'association Acina (75).
- Pour qui ? Les personnes éloignées du marché du travail, qui peuvent avoir des difficultés à se projeter dans l'emploi en France (méconnaissance des secteurs d'activités, des processus de recrutement, difficultés liées à la mobilité, etc.).
- Comment ça marche ? Faites découvrir les métiers disponibles en visitant les SIAE du territoire via un programme en 4 temps afin de renforcer la capacité des personnes à se déplacer, à communiquer et à construire leur projet professionnel. Pour suivre en détails les 4 étapes : [Accéder à la ressource](#)
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un partenariat avec des SIAE de votre territoire. Pour les identifier, naviguez sur la [plateforme de l'inclusion](#).

VERBATIM :

« Ce dispositif a pu débloquer des situations : plusieurs personnes, suite à la visite dans les SIAE, ont pu se projeter et intégrer un chantier d'insertion dans la production de confitures. Une femme qui avait toujours travaillé dans le maraîchage et qui craignait de s'engager dans ce secteur en France a pu mieux se projeter et a donc postulé.»

Pour aller plus loin avec une pratique inspirante :

- Accompagnez l'entreprise avant le candidat avec le dispositif EDNA (Emploi Durable Nouveaux Arrivants) qui permet aux TPE de franchir le cap de l'embauche utilisant méthode IOD (31, 33, 44 et 75). [Voir annexe 5.8](#).

Veillez à articuler les parcours linguistiques, les projets professionnels et les projets de vie des personnes

REFLEXE 1 : Liez l'orientation FLE à la construction du projet professionnel et projet de vie

Pourquoi ce réflexe ?

Pour que l'apprentissage du français soit un instrument au service du projet de la personne et non un prérequis à l'insertion socio-professionnelle des intéressés.

Pour qui ?

Tous.

POINT D'ATTENTION :

Assurez-vous d'une orientation vers un dispositif adapté au niveau de langue de la personne réfugiée. Cela peut stimuler ou débloquer des parcours selon le projet professionnel des personnes.

Quels dispositifs et outils ?

Connaissez-vous le cadre européen de référence pour les langues (CERCRL) ?

- Qu'est-ce que c'est ? Un classement qui permet d'évaluer le niveau de maîtrise d'une langue étrangère d'une personne.
- Pour qui ? Les accompagnants.
- Comment je l'utilise ? Un aperçu global par niveau est disponible pour faciliter votre compréhension

[Accéder à la ressource](#)

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Orientez vers les dispositifs couplant FLE et projet professionnel

Lorsque l'on accompagne une personne BPI, il est important de ne pas confondre le FLE à visée professionnelle du FOS Français sur Objectif Spécifique car les objectifs sont différents.

⇒ FLE à visée professionnelle

- Qu'est-ce que c'est ? C'est une formation qui permet aux personnes d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires à leur insertion professionnelle et à leur intégration sociale. Dans ce cadre, les personnes vont suivre des cours de français mais également des cours « généraux » afin de maîtriser les outils informatiques, préparer un CV, mettre à jour leur compte sur France Travail, se préparer à un entretien d'embauche, aider à la définition du projet professionnel, etc. Une période de stage ou d'immersion peut être incluse dans la formation.
- Pour qui ? Pour les personnes étrangères maîtrisant peu ou pas la langue française qui souhaitent construire leur projet professionnel.

⇒ Le Français sur Objectif Spécifique (FOS)

- Qu'est-ce que c'est ? C'est une formation basée sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique (pas "simplement" l'intégration dans le monde du travail). L'objectif peut donc être professionnel mais pas forcément. Lorsque le FOS est à objectif professionnel, il vise toujours un métier ou un secteur. Les champs peuvent être variés (exemples : hôtellerie, restauration, aide à la personne, petite enfance, secrétariat, bâtiment...). Il est par

exemple possible de trouver des cours de niveau A1 ou A2 en hôtellerie ou aide à la personne. En suivant cette formation, la personne va acquérir des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire et va se constituer un socle de connaissances et de compétences nécessaires au secteur/métier visé. La plupart du temps, ces formations sont constituées de 3 volets : linguistique (français général ou spécifique, expressions idiomatiques liés au milieu professionnel visé), technique (compétences professionnelles, savoir-faire et savoir-être) et pratique (période de mise en situation professionnelle).

- Pour qui ? Les personnes étrangères qui, pour des besoins professionnels, nécessitent une formation spécifique dans le secteur visé (du A1 au C1).
- Comment je les utilise (FLE à visée pro et FOS) ? Se renseigner auprès des organismes de formation de votre territoire pour les identifier et les promouvoir !

[Accéder à la ressource](#)

Les outils de recherche de formations linguistiques : bonjourbonjour.fr/

[Le réseau des CRIA](#)

ASTUCE :

Des personnes BPI bloquées dans leur apprentissage du FLE peuvent voir leur parcours s'accélérer grâce à des dispositifs FOS. Exemple : FOS aide à la personne - niveau A2.

Quels dispositifs et outils ?

N'oubliez pas de vérifier s'il existe une plateforme linguistique sur votre territoire

- Qu'est-ce que c'est ? Un dispositif qui accueille la personne et construit avec elle son parcours d'apprentissage, selon son niveau, son projet en vue d'une insertion sociale et/ ou professionnelle. Elle permet d'optimiser la mobilisation des formations linguistiques sur un territoire.
- Pour qui ? Les personnes allophones ou souhaitant améliorer leur niveau de français.
- Comment je l'utilise ? Contactez la plateforme si elle existe sur votre territoire !

[Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

Rapprochez-vous des organismes de formation de votre territoire pour adapter leurs ASL

- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes et BPI demandeurs d'emploi et de niveau A2.

- Inspirée par ? L'association Initiatives et Développement (45).
- Comment ça marche ? Permettez aux personnes que vous accompagnez d'intégrer les codes du monde du travail durant les ateliers sociolinguistiques (explication simple des fiches de paie, du code du travail, des arrêts maladie...). Permettez également d'aborder sans appréhension l'entretien d'embauche par la connaissance des principes d'organisation de l'accès à l'emploi, l'apprentissage de la présentation de son parcours de façon simple pour justifier de ses expériences à l'oral à défaut de pouvoir les valoriser par des diplômes.

- Inspirée par ? Le centre de formation et maison de quartier des Bois Blancs (59) qui propose le parcours PAROL (Parcours d'Orientation Linguistique vers l'Emploi).
- Comment ça marche ? Renforcez les fondamentaux en lecture et écriture dans un contexte professionnel en s'appuyant sur des documents de la vie d'entreprise pour parler des droits et devoirs du salarié et lever les freins périphériques à l'emploi (en incluant un module sur les techniques de recherche d'emploi, par exemple).

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'organismes de formation partenaires ouverts à travailler avec vous leur programme pour y inclure ces modules.

Pour aller plus loin avec une pratique inspirante :

- Expérimentez les binômes FLE-CIP mené par la FOL 74 et qui permet de mieux mobiliser le droit commun pour un parcours adapté [Voir annexe 5.9.](#)

Veillez à articuler les parcours linguistiques, les projets professionnels et les projets de vie des personnes

2

REFLEXE 2 : Adaptez les solutions d'orientation pour les personnes analphabètes

Pourquoi ce réflexe ?

Parce que la méthodologie d'apprentissage est différente qu'une personne soit analphabète ou pas, avec le risque, si cette problématique n'est pas prise en compte, de blocage ou de rupture dans le parcours.

Pour qui ?

Les personnes en situation d'analphabétisme.

CONSEIL :

Plus la personne a un niveau faible de français, plus le formateur doit être formé et expérimenté !

Quels dispositifs et outils ?

Le réseau des CRIA (centre de ressources illettrisme et analphabétisme).

- Qu'est-ce que c'est ? Des lieux ressources pour accompagner les personnes concernées et former les professionnels.

[Accéder à la ressource](#)



Veillez à articuler les parcours linguistiques, les projets professionnels et les projets de vie des personnes

REFLEXE 3 : Adaptez les solutions d'orientation et ouvrez les possibilités pour les personnes diplômées

Pourquoi ce réflexe ?

Pour prévenir le risque de déclassement professionnel.

Pour qui ?

Les personnes possédant des diplômes ou ayant engagé des études qu'elles souhaitent poursuivre sur le territoire français.

CONSEIL :

- Mobilisez les cours gratuits de l'OFII supérieurs au niveau A1.
- Renseignez-vous : des grands groupes mettent en place des programmes spécifiques pour recruter des personnes réfugiées en réponse aux difficultés de recrutement comme Accor, Barilla, BNP Paribas, Ikea, Ipsos, Keolis, Michelin, Sodexo et The Adecco Group.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pensez à demander au plus tôt la reconnaissance des diplômes ENIC-NARIC

- Qu'est-ce que c'est ? Ce dispositif permet :
 - Soit de faire reconnaître un diplôme étranger en France ;
 - Soit de faire reconnaître des études ou une formation qualifiante. Cela peut permettre de reprendre des études directement à son niveau.
- Pour qui ? Les personnes BPI ayant obtenu un diplôme à l'étranger ou ayant réalisé des études.
- Comment je l'utilise ? Connectez-vous à la plateforme et créez un compte avec et pour la personne accompagnée. L'attestation de comparabilité des diplômes ou de reconnaissance de durée des études n'a pas de valeur juridique et n'est pas obligatoire. Pour les formations, la décision d'accepter ou non une personne à ce niveau d'étude revient toujours à l'école ou l'université qui l'accueille pour sa formation.

Les diplômes qui attestent d'un savoir uniquement linguistique et les diplômes dont la spécialité permet d'exercer une profession réglementée (voir ci-dessous) ou une profession sportive ne sont pas concernés.

[Accéder à la ressource](#) - [Accéder à la ressource](#)

CONSEIL :

- La procédure peut prendre plusieurs mois, n'oubliez pas de la lancer au plus vite !
- Restez en veille avec la personne que vous accompagnez pour répondre si nécessaire aux questions de l'instructeur du dossier et ne pas rallonger la procédure (au risque de devoir refaire la demande dès le début).
- Pour les personnes n'ayant pas tous les justificatifs (exemple : relevés de notes), celles-ci peuvent faire une attestation sur l'honneur expliquant qu'elles ont quitté en urgence leur pays et qu'elles ne peuvent donc pas justifier des documents d'études/diplômes. Cela évitera de bloquer la procédure.

Pensez aux bourses !

- Qu'est-ce que c'est ? L'accès aux bourses est géré par les CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) et valable au 1er septembre de l'année universitaire concernée.
- Pour qui ? Les étudiants BPI ou temporaire de moins de 28 ans.

[Accéder à la ressource](#)

CONSEIL :

Renseignez-vous auprès des régions et fondations privées qui peuvent parfois proposer des bourses.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Vérifiez l'existence de DU Passerelle dans votre département

- Qu'est-ce que c'est ? Une formation de 6 mois (renouvelables) qui permet d'atteindre le niveau de français demandé pour commencer, poursuivre ou reprendre des études universitaires en France. La formation s'articule autour de l'enseignement intensif du français avec des ateliers thématiques où pratiquer la langue (théâtre, découverte des médias français, écriture...), des cours de méthodologie universitaire et un accompagnement dans l'orientation, les candidatures (ateliers collectifs, rendez-vous individuels réguliers).
- Pour qui ? Les personnes réfugiées, bénéficiaires de la protection subsidiaire et temporaire, apatrides et demandeurs d'asile qui ont besoin d'acquérir les compétences culturelles et académiques nécessaires pour intégrer une formation universitaire.
- Comment je l'utilise ? Attention : chaque DU passerelle fixe le niveau de FLE exigé à l'entrée (possible dès A1).

[Accéder à la ressource](#)

Niveaux de français minimum B1

€ Proposez des solutions pour les personnes n'ayant pas obtenu le baccalauréat : le DAEU

- Qu'est-ce que c'est ? Un diplôme qui permet d'accéder à un niveau supérieur de qualification grâce à une pédagogie adaptée et des enseignants volontaires et motivés. Il existe un D.A.E.U. (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) A (littéraire ou juridique) et B (scientifique). Cette préparation peut se faire en cours du soir, en journée ou à distance.
- Pour qui ? Les personnes qui ont quitté le système scolaire avant l'obtention du baccalauréat.
- Comment je l'utilise ? Chaque établissement définit ses examens d'admission. Chaque test (français, anglais, mathématiques...) réalisé à la maison dure plusieurs heures et l'école exige que les tests soient renvoyés, corrigés et notés par une personne tierce selon le barème donné. Bien sûr, l'école compte sur la responsabilité de chacun pour que le test reflète la réalité du niveau du candidat.

[Accéder à la ressource](#)

CONSEIL :

Si plusieurs établissements le proposent, encouragez la personne à postuler dans les différents établissements afin d'avoir une chance d'être accepté.

Veillez à articuler les parcours linguistiques, les projets professionnels et les projets de vie des personnes

2

REFLEXE 4 : Informez et anticipez les besoins de certification FLE dans le parcours

Pourquoi ce réflexe ?

Pour anticiper le renouvellement du titre de séjour et/ou la demande de naturalisation au regard des exigences de la loi.

Pour qui ?

Toutes les personnes primo-arrivantes.

Quels dispositifs et outils ?

Orientez vers des préparations au DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) et des certifications.

- Qu'est-ce que c'est ? Un diplôme officiel délivré par le ministère de l'éducation nationale. Il y a 4 diplômes correspondant aux 4 premiers niveaux du Cadre européen commun de références pour les langues : DELF A1, DELF A2, DELF B1 et DELF B2.
- Pour qui ? Tous les niveaux de langue.
- Comment je l'utilise ? Renseignez-vous auprès des organismes de formation ou les CRIA de votre territoire. Coûts : selon les acteurs. €

Ressources :

[Le réseau CARIF OREF \(avec un lien pour rechercher les plateformes territoriales linguistiques\)](#)

[Les outils de recherche de formations linguistiques](#)

[Le réseau des CRIA](#)

L'entrée dans le parcours

Co-construction du projet
professionnel

Accompagnement vers l'emploi

Formations professionnelles et
initiales

Accompagnement dans l'emploi

Accompagnement vers l'emploi

Quels enjeux ?

- Lors de cet accompagnement vers l'emploi, la personne BPI, une fois le statut de protection obtenu, est souvent dans l'urgence de trouver un emploi. Elle n'a pas toujours conscience des freins à lever ou de comment les lever (mobilité, garde d'enfants, etc.).
- La personne BPI peut avoir perdu confiance en elle ou rencontrer des phases de démotivation et de démobilisation. Elle peut penser qu'elle n'est pas prête ou pas capable d'obtenir un emploi ou une formation (par exemple, en raison de son faible niveau de français).
- Les personnes BPI sont souvent, à ce stade, encore loin du monde de l'entreprise et gardent comme principal interlocuteur leur travailleur social ou leur conseiller d'insertion. Ce manque de connaissances et de liens avec le monde du travail peut accentuer l'appréhension à trouver un emploi.

Quelles préconisations ?

Mobilisez les dispositifs d'insertion

Levez les freins périphériques à l'emploi

Impliquez les entreprises dès la recherche d'emploi

Voir Brique 1

Pensez aux actions de renforcement de la confiance en soi

Accompagnement vers l'emploi

Quels réflexes avoir ?

Préconisation 9 : Mobilisez les dispositifs d'insertion

Réflexe 1 : Identifiez et orientez vers les structures d'insertion du territoire

Réflexe 2 : Faites systématiquement le lien avec les acteurs de la santé

Préconisation 10 : Levez les freins périphériques à l'emploi

Réflexe 1 : Informez les personnes sur leurs droits au travail

Réflexe 2 : Orientez vers un bilan mobilité

Réflexe 3 : Identifiez les solutions de garde d'enfants sur votre territoire

Réflexe 4 : Favorisez l'employabilité par l'amélioration des compétences psychosociales

Préconisation 11 : Impliquez les entreprises dès la recherche d'emploi

Réflexe 1 : Incitez les entreprises à adapter leurs méthodes de recrutement

Réflexe 2 : Informez et sensibilisez les entreprises sur les autorisations de travail

Réflexe 3 : Orientez vers des actions de parrainage/mentorat

Voir Brique 1

Préconisation 4 : Pensez aux actions de renforcement de la confiance en soi

Réflexe 1 : Selon le moment du parcours, adaptez vos orientations

3

Mobilisez les dispositifs d'insertion

REFLEXE 1 : Identifiez et orientez vers les structures d'insertion du territoire

Pourquoi ce réflexe ?

Pour une première expérience dans le monde du travail tout en travaillant la levée des freins à l'emploi.

Cette phase peut se révéler un véritable accélérateur de parcours notamment pour les personnes rencontrant des difficultés avec l'apprentissage du français.

3

Pour qui ?

Des personnes bénéficiaires de la protection internationale avec un faible niveau de qualifications et/ou de français.

CONSEILS :

- Orientez vers la structure la plus adaptée en fonction du projet professionnel, du niveau de français et du degré d'autonomie de l'intéressé(e).
- Gardez à l'esprit que la formation FLE est normalement incluse dans le temps du contrat d'accompagnement des personnes.

Quels dispositifs et outils ?

Laissez-vous guider dans le parcours d'insertion par l'activité économique

- Qu'est-ce que c'est ? Un guide présentant les principes fondamentaux de l'IAE, la démarche à suivre pour prescrire un parcours IAE ainsi que le fonctionnement des services de la Plateforme de l'inclusion. Il contient également une boîte à outils.
- Pour qui ? Les orienteurs ou prescripteurs des SIAE.

[Accéder à la ressource](#)

Trouver la structure d'insertion adaptée au projet de la personne via la plateforme "les emplois de l'inclusion"

- Qu'est-ce que c'est ? Une plateforme qui recense les structures d'insertion présentes sur votre territoire. Ce dispositif permet de connaître la diversité des offres du territoire afin de mieux faire se rencontrer les offres et les différents profils éligibles.
- Pour qui ? Les orienteurs ou prescripteurs des SIAE...mais également les personnes BPI elles-mêmes. Les orienteurs peuvent être des associations avec des salariés et/ou des bénévoles.
- Comment je l'utilise ? Créez un compte pour votre structure afin de suivre les dossiers individuels.

[Accéder à la ressource](#)

[Voir les critères](#)

Connaissez-vous les clauses sociales ?

- Qu'est-ce que c'est ? La clause sociale est un outil juridique mobilisable qui consiste en la possibilité pour un donneur d'ordre de réserver une partie des heures générées par un marché public à une action d'insertion. La clause sociale d'un marché public oblige les entreprises prestataires à faire appel à des personnes en insertion professionnelle.
- Pour qui ? Les personnes les plus éloignées de l'emploi.
- Comment je l'utilise ? Contactez le coordinateur de votre territoire pour identifier les clauses en cours ou à venir.

[Accéder à la ressource](#)

CONSEIL :

Afin de donner toutes les chances aux personnes que vous accompagnez, n'oubliez pas de transmettre son CV et une note dans la case commentaire reprenant les critères d'éligibilité.

Quels dispositifs et outils ?

Pensez aux groupements d'employeurs

En fonction du projet professionnel de la personne et du secteur vers lequel elle souhaite s'orienter, n'hésitez pas à chercher les groupements d'employeurs près du domicile de la personne accompagnée. Voici quelques exemples :

⇒ Rapprochez-vous des chambres consulaires.

Les Chambres des métiers, Chambres de commerce et d'industrie, Chambres d'agriculture proposent des actions pour soutenir l'insertion professionnelle des personnes BPI (par exemple : Les CCI Paris Ile-de-France avec l'incubateur des réfugiés entrepreneurs ou les centres de formation d'apprentis).

⇒ Contactez le CREPI de votre région.

Le Réseau des Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion (CREPI) est un réseau national dont l'objet est de faire bénéficier les personnes en recherche d'emploi d'actions de mise en relation directe avec des employeurs.

[Accéder à la ressource](#)

⇒ Pensez au réseau des clubs « Les entreprises s'engagent ».

Ce réseau rassemble des entreprises engagées sur le territoire. Pour trouver celles proches du domicile de la personne accompagnée : [Accéder à la ressource](#)

⇒ Renseignez-vous sur la fondation FACE.

La fondation FACE est présente sur un très grand nombre de territoires, n'hésitez pas à consulter leur site et vous mettre en lien pour bénéficier de leur réseau d'entreprises et de leurs projets en faveur de l'insertion et de l'emploi.

[Accéder à la ressource](#)

⇒ Recherchez les GEIQ sur votre territoire.

Le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) est une association indépendante pilotée et gérée par des entreprises mobilisées pour favoriser l'insertion des personnes et le recrutement. Chaque GEIQ construit avec ses entreprises adhérentes des parcours de formation en alternance allant de 6 à 24 mois, adaptés à leurs besoins et visant une qualification.

[Accéder à la ressource](#)

3

Mobilisez les dispositifs d'insertion

REFLEXE 2 : Faites systématiquement le lien avec les acteurs de la santé

Pourquoi ce réflexe ?

Pour lever les difficultés d'accès à l'emploi et pour anticiper les potentielles ruptures dans le parcours.

Pour qui ?

Des personnes bénéficiaires de protection internationale avec un faible niveau de qualifications et/ou de français.

3

CONSEIL :

Soyez attentif à l'état de santé de la personne que vous accompagnez et n'hésitez pas à consulter les formations proposées dans [l'annexe 4](#).

POINT D'ATTENTION :

N'oubliez pas de demander l'accord de l'intéressé(e) avant la mise en lien avec un professionnel de santé.



Quels dispositifs et outils ?

Sollicitez la Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH)

- Qu'est-ce que c'est ? Un lieu d'information et d'accompagnement aux personnes handicapées. Elle évalue, oriente vers des dispositifs spécifiques et facilite l'inclusion en milieu ordinaire de travail.
- Pour qui ? Toute personne en situation de handicap.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez la MDPH au niveau de votre département.

[Fiche Refugies.info](#)

[Annuaire MDPH](#)

Pour les situations de handicap : Identifiez le bon interlocuteur pour accompagner dans les démarches vers l'emploi

- Qu'est-ce que c'est ? Un réseau d'acteurs dont « Cap emploi » et d'autres structures qui interviennent auprès des employeurs et des personnes en situation de handicap afin de promouvoir l'intégration et le maintien dans l'emploi.
- Pour qui ? Les personnes en situation de handicap.
- Comment je l'utilise ? Renseignez-vous auprès du référent France Travail.

[Accéder à la ressource](#)

3



CONSEIL :

- Engagez cette démarche le plus tôt possible dans le parcours compte tenu du délai des démarches (entre 4 mois et un an).
- Pensez à prendre en compte les représentations culturelles pour travailler sur l'acceptation de la situation de handicap.

CONSEIL :

N'oubliez pas de consulter la plateforme de l'inclusion pour rechercher une structure d'insertion par l'activité économique susceptible d'accueillir des personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé via la plateforme « les métiers de l'inclusion ».

Quels dispositifs et outils ?

Formez-vous sur les problématiques de santé mentale

- Qu'est-ce que c'est ? Un guide pour accompagner au quotidien les personnes exilées et présentant des problèmes de santé mentale.
- Pour qui ? Les personnes migrantes ayant des problèmes de santé mentale.

[Accéder à la ressource](#)

[Consulter l'annexe 4](#)

CONSEIL :

Formez-vous auprès des structures spécialisées, notamment :

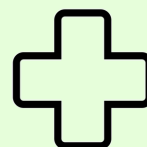
- | | |
|--|--|
| Parcours d'exil (Paris). | Centre Frantz Fanon (Montpellier). |
| Centre primo Levi (Paris). | Centre interstices (Orléans). |
| Migration Santé (Montreuil). | L'Orspere Samdara (Lyon). |

Quelles pratiques inspirantes ?

Quand l'accompagnement pour résoudre les problèmes de santé stimule les parcours d'insertion

- Inspirée par ? Le Dispositif Santé Réfugié (DSR) de Coallia (29).
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes et BPI ayant des problèmes de santé, supposés ou avérés.
- Comment ça marche ? Proposez l'entrée dans un parcours de santé personnalisé et sans limitation de durée, en s'appuyant sur de l'interprétariat, afin de renforcer la capacité d'agir des personnes sur leur santé (par de la prévention, de l'information et de l'accompagnement adapté).
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Développez un réseau partenarial d'acteurs de la santé et d'interprètes et utilisez une [fiche de liaison](#) commune à tous pour orienter vers ce type de dispositif. Informez les professionnels de santé que vous contactez sur les spécificités du public BPI pour les impliquer dans leur prise en charge. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre territoire pour construire le projet.

[Accéder à la ressource](#)



VERBATIM :

« Il existe un lien direct entre le rétablissement des personnes suivies et leur accès à l'emploi »
Coallia (rapport d'activités 2023).

Levez les freins périphériques à l'emploi

REFLEXE 1 : Informez les personnes sur le droits du travail

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour renforcer les capacités d'agir des personnes dans le monde du travail.
- Pour prévenir les situations d'abus, d'exploitation et de non-respect des droits.
- Pour éviter d'éventuelles tensions ou incompréhensions entre l'employeur et la personne BPI qui pourraient aboutir à une rupture de parcours dans l'emploi ou la formation (alternance).

3

Pour qui ?

Tous, soit pour informer, soit pour vérifier que les informations sont acquises.

CONSEIL :

Veillez à informer et sensibiliser les intéressés tout au long du parcours et à les accompagner dans les mois qui suivent l'entrée en emploi.



Quels dispositifs et outils ?

Informez les personnes dans une langue accessible avec des outils traduits et des outils faciles à lire et comprendre.

Tous niveaux de français (sauf analphabètes)

- ⇒ Le Site Réfugiés.info est une application et un site en ligne avec des ressources traduites sur divers sujets dont le droit du travail (connaissance sur les essentiels du droit du travail, sur les différents statuts professionnels, le contrat de travail...).

[Accéder à la ressource](#)

Niveaux de français supérieurs à A2

- ⇒ Le guide « je découvre le travail, je découvre l'entreprise » FALC (facile à lire et à comprendre) que l'entreprise peut remettre à la personne pour connaître ses droits et le monde de l'entreprise.

[Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

Pensez à solliciter les entreprises pour animer les ateliers

- Inspirée par ? La fondation FACE Alsace.
- Pour qui ? Les personnes BPI à la recherche d'un emploi.
- Comment ça marche ? Sollicitez les entreprises locales afin d'intervenir/animer les sessions d'information sur le droit du travail et créer des opportunités de rencontre avec les entreprises du territoire.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un contact avec des entreprises locales de votre territoire.

VERBATIM :

« Les personnes prennent l'habitude d'échanger avec d'autres personnes que des travailleurs sociaux, réduisent pour certains leur appréhension du monde de l'entreprise et élargissent leur réseau professionnel. Pour certains, cela peut même aboutir à une embauche ! »

La Responsable de site - Fondation FACE Alsace

CONSEIL :

La fondation FACE est présente sur un très grand nombre de territoires, n'hésitez pas à consulter leur site et vous mettre en lien pour collaborer avec leur réseau d'entreprises.

[Accéder à la ressource](#)

Levez les freins périphériques à l'emploi

REFLEXE 2 : Orientez vers un bilan mobilité

Pourquoi ce réflexe ?

Pour identifier et lever les freins (financiers, matériels ou encore psychologiques) à la mobilité et renforcer l'autonomie des personnes réfugiées.

Pour qui ?

Tous.

CONSEILS :

- Relativisez l'absence de permis de conduire chez la personne : il existe d'autres modes de déplacement pour travailler.
- Prévenez la contraction de dettes ou assurez-vous du règlement des dettes de transport qui peuvent être importantes et avoir un impact sur le projet professionnel des personnes.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Attention aux délais pour échanger le permis !

- Qu'est-ce que c'est ? Un dispositif d'échange du permis de conduire obtenu dans le pays d'origine contre un permis français. C'est une procédure obligatoire pour conduire en France et qui doit être effectuée dans un délai d'un an maximum suivant la décision de l'OFPRA (statut de réfugié, protection subsidiaire ou apatride).
- Pour qui ? Les personnes étrangères qui possèdent un permis de conduire à l'étranger sous réserve du respect de certaines conditions.
- Comment je l'utilise ? Connectez-vous sur le site de l'ANTS.

[Accéder à la ressource](#)

Posez les premières bases de déplacements en toute sécurité

⇒ Sensibilisez les personnes réfugiées au code de la route

(y compris pour les mobilités douces - vélo, trottinettes...) quelle que soit l'option mobilité projetée et le niveau de langue. [Des entraînements sont disponibles ici](#)

⇒ Rapprochez-vous du centre GRETA

(Groupement d'Établissement de l'Éducation Nationale) le plus proche pour l'inscription, ou de la mairie de la commune de résidence selon les territoires, pour passer l'examen des attestations de sécurité routière (ASSR1, ASSR2, ASR, AER).

Niveau de langue : possible infra A1 car l'entraînement se fait sur la base de vidéos et de consignes très simples. [Consultez la liste des centres pour passer l'ASSR2](#)

⇒ Pensez également à sensibiliser les personnes réfugiées sur la nécessité de prendre une assurance

pour son scooter (ou véhicule) en les accompagnant ou en les orientant sur des sites officiels d'assurance pour prévenir les éventuelles escroqueries.

⇒ Sollicitez un interprète pour le passage du code de la route

Le coût de la prestation est à la charge du candidat et le traducteur doit être inscrit comme un expert auprès du tribunal. Renseignez-vous auprès de votre préfecture pour connaître les modalités. €

ASTUCE :

pour des niveaux infra A1, au GRETA de Bayonne (64), le formateur reformule les questions non comprises pendant l'examen pour ceux qui ne les comprennent/lisent pas.

3

Quels dispositifs et outils ?

Orientez vers un bilan mobilité sur le territoire

⇒ La prestation « Bilan accompagnement mobilité » auprès de France Travail.

- Qu'est-ce que c'est ? Une prestation qui accompagne vers une mobilité plus autonome pour accroître les opportunités de recrutement ou de formation. Ce bilan aide à qualifier et lever les freins à la mobilité et à mobiliser les dispositifs existants.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez cette prestation auprès du référent France Travail.

[Accéder à la ressource](#)

⇒ Tournez-vous également vers la Plateforme mobilité !

- Qu'est-ce que c'est ? Une plateforme d'information pour accompagner les personnes en situation de fragilité vers une mobilité plus autonome (diagnostic, formation, suivi) puis la mise en réseau d'opérateurs porteurs de solutions de mobilité (transporteurs publics, acteurs privés et associatifs).
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Vérifiez l'existence d'une plateforme sur votre territoire via la cartographie ci-dessous et sollicitez-la !

[Accéder à la ressource](#)

ASTUCE :

La plateforme inclusion répertorie également les offres de mobilité sur le territoire.

[Accéder à la ressource](#)



Quelles pratiques inspirantes ?

Accueillez des bilans "mobilité" au sein de votre structure

- Inspirée par ? La plateforme mobilité Aiguillage (95).
- Pour qui ? Les personnes BPI hébergées dans les centres du Dispositif National d'Accueil (DNA) ou accompagnées par le programme AGIR, quel que soit leur niveau de langue en français.
- Comment ça marche ? Faites appel à des « conseillers mobilité insertion » itinérants pour intervenir directement dans vos établissements ou ceux de vos partenaires. Ils effectuent des diagnostics et conseils de mobilité auprès des personnes que vous accompagnez et trouvent ensemble des solutions de mobilité adaptées à leurs souhaits, à leurs ressources et aux problématiques repérées.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? De partenaires dans la mobilité (plateforme mobilité, autoécoles solidaires) prêts à se déplacer (démarche d'aller-vers).

[Accéder à la ressource](#)

Orientez vers du FLE couplé à l'apprentissage du code de la route

- Inspirée par ? Intégracode, porté par le réseau Mob'in en partenariat avec le ministère de l'Intérieur.
- Pour qui ? Les personnes pour qui l'obtention d'un permis de conduire peut être un facteur de motivation à l'apprentissage du français. La personne doit avoir un niveau de français A2 minimum pour obtenir un effet de levier suffisant.
- Comment ça marche ? Améliorez les compétences linguistiques des personnes que vous accompagnez tout en assimilant les prérequis à l'entrée en formation code de la route. Pour un accompagnement de qualité, il faut compter en moyenne 18 mois (300 heures) avec un taux de réussite à l'obtention du permis autour de 70%. Souvent les 6 premiers mois nécessitent un investissement à temps plein (pas la possibilité de travailler en parallèle).
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Consultez la [fiche refugies.info](#).

Levez les freins périphériques à l'emploi

REFLEXE 3 : Identifiez les solutions de garde d'enfants sur votre territoire

Pourquoi ce réflexe ?

Pour permettre aux personnes BPI de réaliser les démarches de recherche d'emploi, de participer à des formations linguistiques ou professionnelles et de trouver un emploi.

Pour qui ?

Les personnes BPI ayant des enfants à charge.

CONSEIL :

Pensez à solliciter des aides auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou des Maisons du Département pour étudier toutes les possibilités d'aides financières.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Mobilisez des aides financières de garde d'enfant pour parent isolé (AGEPI)

- Qu'est-ce que c'est ? Des aides financières lors de la recherche d'emploi ou l'entrée en formation.
- Pour qui ? Les parents isolés ayant des enfants de moins de 10 ans et demandeurs d'emploi non indemnisés (critères cumulatifs).
- Comment je l'utilise ? Sollicitez des aides auprès du référent France Travail (AGEPI).

[Accéder à la ressource](#)

Obtenez une place dans une crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)

- Qu'est-ce que c'est ? Des places réservées dans certaines crèches.
- Pour qui ? Les parents ayant des enfants de moins de 3 ans.
- Comment je l'utilise ? Contactez un référent de France Travail ou la mairie pour connaître les crèches labellisées AVIP sur le territoire.

[Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

Et s'il existait une garderie éphémère ?

- Inspirée par ? L'observatoire du partage (93).
- Pour qui ? En priorité les familles précaires, les demandeurs d'emploi et les familles monoparentales.
- Comment ça marche ? Organisez un service gratuit de garde collective d'enfants qui permet aux parents de consacrer du temps à des démarches. Les interventions de demi-journées peuvent se faire régulièrement et/ou de manière plus ponctuelle.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ?
 - Identifiez un lieu d'accueil (centre social ou maison de quartier par exemple).
 - Mobilisez au moins deux professionnels de la petite enfance bénévoles par douzaine d'enfants environ.
 - Mettez à disposition un espace modulable et une communication ciblée vers les familles précaires.

[Pour aller plus loin](#)



3

Faites appel aux structures d'aide à domicile

- Inspirée par ? Le CIDFF (15).
- Pour qui ? Les femmes BPI avec des enfants non scolarisés qui sont invitées à des ateliers ou des temps de travail pour construire leur projet professionnel.
- Comment ça marche ? Faites appel à une association d'aide à domicile pour recruter une assistante maternelle le temps des ateliers organisés pour les femmes que vous accompagnez. Cette pratique permet à la fois de rendre disponible les femmes pour leur accompagnement et d'habituer les femmes à confier leurs enfants à une tierce personne.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Un budget pour l'assistante maternelle et un espace pour accueillir les enfants.



Levez les freins périphériques à l'emploi

REFLEXE 4 : Favorisez l'employabilité par l'amélioration des compétences psychosociales

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour veiller au bien être (travail sur l'estime de soi, restauration du pouvoir d'agir...) des personnes tout au long du processus d'accompagnement.
- Pour repérer et anticiper les difficultés liées à la santé mentale qui auraient un impact ou freineraient l'évolution du parcours.



Pour qui ?

Tous.

A NOTER :


Les compétences psychosociales (CPS) sont un ensemble de compétences sociales, émotionnelles et cognitives qui ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi et aux autres.

Quels dispositifs et outils ?

Outillez-vous pour renforcer les compétences psychosociales des personnes accompagnées

- Qu'est-ce que c'est ? Des outils d'information, des kits d'accompagnement sur le développement des compétences psychosociales (CPS).
- Pour qui ? Les professionnels du secteur social, sanitaire ou éducatif.

[Accéder à la ressource](#)

La FRAPS (Fédération  Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé) - Région Centre-Val de Loire (gratuit) : [Accéder à la ressource](#)



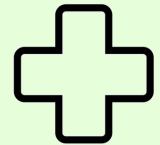
CONSEIL :

Formez-vous auprès des structures spécialisées, certaines proposent des formations en ligne gratuites.

Quelles pratiques inspirantes ?

Et s'il existait des espaces ressources pour soutenir le lien social et la santé mentale des personnes que vous accompagnez ?

- Inspirée par ? L'Orspere Samdarra (69).
- Pour qui ? Les personnes en situation d'exil qui se sentent seules et/ou désœuvrées.
- Comment ça marche ? Construisez avec les personnes que vous accompagnez un lieu d'accueil convivial et chaleureux pour qu'elles puissent partager leurs expériences, valoriser leur savoir-faire et compétences, impulser des actions et projets, exprimer leur créativité, trouver des outils pour se sentir mieux face à des situations vécues. Ne prévoyez pas d'inscription ni de rendez-vous mais organisez un planning d'activités (artistiques, sportives, thérapeutiques...) pour favoriser la rencontre entre pairs, avec une équipe polyglotte. Variez les supports de médiation afin que chacun identifie son « espace ressource » pour développer ses compétences psychosociales.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Renseignez-vous sur les offres du territoire pour proposer ces espaces de rencontres et de reconstruction. Si vous souhaitez le créer, appuyez-vous sur un réseau de partenaires culturels, sportifs et de santé et identifiez un espace pour faciliter ces rencontres.



3

Pour aller plus loin avec une pratique inspirante :

- Envie de développer les compétences psychosociales des personnes que vous accompagnez avec l'intervention de médiateurs en santé ? Par Migrations Santé (75, 77 et 93) et Initiatives et Développement dans le Loiret (45) - [Voir annexe 5.10](#)

Impliquez les entreprises dès la recherche d'emploi

REFLEXE 1 : Incitez les entreprises à adapter leurs méthodes de recrutement

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour faciliter les rencontres entre les personnes réfugiées et les entreprises locales.
- Pour encourager la mise en place de procédures inclusives (recrutement adapté, création/ adaptation au poste).

Pour qui ?

Tous.

CONSEIL :

Ayez en tête que les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement et sont donc tout à fait disposées à collaborer avec vous pour adapter leurs procédures.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pourquoi pas le sport pour rencontrer les recruteurs ? « Du stade vers l'emploi »

- Qu'est-ce qu'est c'est ? Un dispositif de France Travail proposant une activité sportive à des personnes en recherche d'emploi et des recruteurs afin de créer du lien et d'envisager un retour à l'emploi. Lors de ces ateliers, chacun peut révéler des « soft skills », des qualités personnelles, des savoir-être qui peuvent intéresser les recruteurs.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Contactez le référent France Travail pour lui demander où se trouve le prochain Stade vers l'emploi à proximité.

[Accéder à la ressource](#)

Guidez les entreprises pour intégrer des personnes BPI

- Qu'est-ce que c'est ? Des ressources pour vous aider à répondre aux questions des entreprises. Quelques exemples :

⇒ « Guide et première étape pour intégrer des personnes réfugiées en entreprise »

[Accéder à la ressource](#)

⇒ Guide « info emploi réfugiés » p. 80-95 – Questions posées par l'employeur [Accéder à la ressource](#)

⇒ Pour vous aider à sensibiliser les employeurs sur le cadre légal et les outils qui existent pour les aider dans le recrutement et l'intégration de personnes réfugiées dans l'entreprise, n'hésitez pas à utiliser ce court [flyer](#) conçu par les pouvoirs publics.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A2

Connaissez-vous le recrutement sans CV ?

- Qu'est-ce que c'est ? Un outil pour tester les aptitudes, les compétences techniques et socio-émotionnelles développées lors d'expériences professionnelles ou personnelles à travers des mises en situations, des exercices ludiques.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez France Travail pour recenser les entreprises ayant recours à ce type de recrutement. Par ailleurs, notez que France travail a développé sa propre méthode de recrutement par simulation, pour certains métiers et secteurs (par exemple : aide à domicile, ouvrier du bâtiment, chauffeur-livreur, soudeur).

[Accéder à la ressource](#)

Avez-vous testé le job dating inversé ?

- Qu'est-ce que c'est ? Un temps de rencontre où ce sont les employeurs qui viennent à la rencontre des demandeurs d'emploi lors de salons dédiés pour présenter l'activité et les savoir-faire de leur structure, ainsi que leurs besoins en recrutement.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Renseignez-vous auprès de France travail pour connaître les événements à venir OU organisez vous-même un événement pour mettre en place cette méthode de recrutement avec un réseau d'entreprises.

[Accéder à la ressource](#)

3

Quelles pratiques inspirantes ?

- Accompagnez l'entreprise avant le candidat avec le dispositif EDNA (Emploi Durable Nouveaux Arrivants) qui permet aux TPE de franchir le cap de l'embauche utilisant méthode IOD (31, 33, 44 et 75). [Voir annexe 5.8.](#)
- Avez-vous des chargés de mission « relations entreprises » sur votre territoire ? par Transfer (33) qui permet de mobiliser les entreprises par la prospection et la proposition de services de proximité aux employeurs pour intégrer une personne de premier niveau de qualification. [Voir annexe 5.11.](#)

Impliquez les entreprises dès la recherche d'emploi

REFLEXE 2 : Informez et sensibilisez les entreprises sur les autorisations de travail

Pourquoi ce réflexe ?

Pour lever des réticences à l'embauche de personne BPI liées à la méconnaissance en droit des étrangers des employeurs.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Aidez-vous des guides pour informer et répondre aux entreprises !

- Qu'est-ce que c'est ? Des guides d'accompagnement du parcours professionnel des personnes BPI vous permettant de rassurer les employeurs sur les autorisations de travail. Quelques exemples :

⇒ [Le guide d'Ile-de-France du PROFAIR](#) d'avril 2023 propose des fiches pratiques accessibles :

- Fiche n°1 s'intitulant : qui est autorisé à travailler ?

- Annexe 1 (p. 48) : les éléments de cette fiche ont vocation à présenter aux employeurs les éléments juridiques permettant d'embaucher une personne BPI.

⇒ [Le guide « info emploi réfugiés »](#) décline à partir de la page 83 les différents statuts de travailleur en précisant les modalités d'autorisation de travail.

⇒ [La Direction générale des étrangers en France \(DGEF\)](#) a dernièrement publié un [flyer](#) présentant les modalités de sécurisation des documents provisoires de séjour délivrés par le nouveau système d'information pour le recueil et le traitement des demandes de titre de séjour : l'Administration Numérique pour les Étrangers en France (ANEF).

⇒ [Pour vous aider à sensibiliser les employeurs](#) sur le cadre légal et les outils qui existent pour les aider dans le recrutement et l'intégration de personnes réfugiées dans l'entreprise, n'hésitez pas à utiliser ce court [flyer](#) conçu par les pouvoirs publics.

ASTUCE :

Ces guides sont réalisés par des régions mais contiennent des informations générales en droit qui peuvent être utiles à tous les conseillers sur l'ensemble du territoire.

Impliquez les entreprises dès la recherche d'emploi

REFLEXE 3 : Orientez vers des actions de parrainage/mentorat

Pourquoi ce réflexe ?

Pour faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes BPI en étant accompagnées par des professionnels en activité ou retraités, bénévoles, qui partagent leur expérience et leurs réseaux. Le parrainage/marrainage permet de renforcer l'égalité des chances en matière d'insertion professionnelle.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Elargissez le réseau des personnes ressources : le parrainage/le marrainage

- Qu'est-ce que c'est ? La mise en place d'une relation privilégiée entre une personne habitant en France de longue date (parrain ou marraine) et une personne bénéficiant d'une protection internationale (filleul ou filleule) pour créer du lien social et faciliter la découverte de la société française (compréhension du droit du travail).
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez une association qui propose des actions de parrainage à destination de personnes réfugiées.

[Accéder à la ressource](#)

Elargissez le réseau des jeunes des moins de 30 ans : 1 jeune 1 mentor

- Qu'est-ce que c'est ? Il prévoit l'accompagnement individuel d'un jeune par une personne bénévole, pour l'aider à prendre confiance en lui et développer son autonomie pendant au moins six mois.
- Pour qui ? Les jeunes de moins de 30 ans.
- Comment je l'utilise ? Prenez rendez-vous sur la plateforme en ligne pour inscrire le jeune et identifier un mentor selon les attentes et les possibilités du territoire.

[Accéder à la ressource](#)



Quelles pratiques inspirantes ?

Et pourquoi pas un parrainage/marrainage intergénérationnel ?

- Inspirée par ? L'association Duo for a job.
- Pour qui ? Les jeunes BPI en recherche d'emploi.
- Comment ça marche ? Proposez du mentorat intergénérationnel et interculturel pour faciliter l'accès au marché du travail des plus jeunes tout en valorisant l'expérience des plus de 50 ans. Une fois jumelés, le jeune et son mentor se rencontrent deux heures par semaine pendant six mois.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Soit d'orienter directement vers une antenne de Duo for a Job (<https://www.duoforajob.fr/en/home/>), soit, s'ils ne sont pas présents sur votre territoire, de trouver d'autres associations ou développer votre propre réseau de mentors. Attention ! Animer un réseau de mentors réclame du temps et de l'accompagnement.



3

Et si pour une fois, vous misiez sur la non-mixité ?

Intercultur'elles

- Inspirée par ? UniR (Universités et Réfugiés) (75) dans le cadre du programme Intercultur'elles.
- Pour qui ? Les femmes primo-arrivantes.
- Comment ça marche ? Montez un programme de mentorat 100% féminin sur six mois afin de développer les projets académiques, professionnelles et le réseau des femmes que vous accompagnez. Favorisez ainsi la reconnaissance mutuelle entre pairs en créant un espace de confiance et d'échange basé sur l'interculturalité.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un réseau de partenaires pour identifier des femmes en nombre suffisant pour devenir mentor.

[Fiche Refugies.info](#)

[Universités et réfugié.e.s](#)



L'entrée dans le parcours

Co-construction du projet
professionnel

Accompagnement vers l'emploi

**Formations professionnelles et
initiales**

Accompagnement dans l'emploi

Formations professionnelles et initiales

Quels enjeux ?

- Renforcer l'employabilité de la personne et éviter les situations de travail informel
- Réduire les situations de déclassement professionnel grâce à la reprise d'études et la VAE - voir également :
 - ⇒ [la brique 2 préconisation 6 réflexes 1](#)
 - ⇒ [la brique 2 préconisation 6 réflexes 2](#)
 - ⇒ [la brique 2 préconisation 8 réflexes 3](#)

POINT D'ATTENTION :

- Assurez-vous que le projet de formation soit réaliste et pertinent en fonction du projet de vie de la personne et de sa situation personnelle (question de la temporalité, du lieu de de la formation, de la situation financière et des aides possibles, de son âge, de son niveau de français...).
- La décision de rentrer en formation doit être un choix éclairé.

4

Quelles préconisations ?

Adaptez les parcours de formation en fonction du niveau de français, de scolarisation et de la situation personnelle

Favorisez les conditions d'entrée en formation

Impliquez les entreprises dans la construction des formations

Formations professionnelles et initiales

Quels réflexes avoir ?

Préconisation 12 : Adaptez les parcours de formation en fonction du niveau de français, de scolarisation et de la situation personnelle

Réflexe 1 : Liez au maximum l'apprentissage FLE à une mise en situation professionnelle (pour les faibles niveaux)

Réflexe 2 : Favorisez les formations délivrant une certification professionnelle

Préconisation 13 : Créez les conditions d'entrée en formation

Réflexe 1 : Favorisez les orientations vers des formations rémunérées

Réflexe 2 : Favorisez la création de liens avant et pendant la formation

Réflexe 3 : Identifiez les opportunités d'hébergement près du centre de formation

Réflexe 4 : Orientez vers des dispositifs individualisés de pré-formation

Préconisation 14 : Impliquez les entreprises dans la construction des formations

Réflexe 1 : Informez les entreprises sur les dispositifs couplant l'embauche et la formation

Réflexe 2 : Créez des formations en partenariat avec des entreprises (PME, grandes entreprises...) en les adaptant à leurs besoins

4

Adaptez les parcours de formation en fonction du niveau de français, de scolarisation et de la situation personnelle

REFLEXE 1 : Liez au maximum l'apprentissage FLE à une mise en situation professionnelle (pour les faibles niveaux)

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour faciliter ou accélérer les parcours notamment pour les personnes ayant un faible niveau de français.
- Pour lever le frein lié à l'apprentissage du français en favorisant une mise en situation professionnelle.

Pour qui ?

Tous.



Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Orientez vers les dispositifs couplant FLE et projet professionnel

Lorsque l'on accompagne une personne BPI, il est important de ne pas confondre le FLE à visée professionnelle du FOS Français sur Objectif Spécifique car les objectifs sont différents.

⇒ FLE à visée professionnelle

- Qu'est-ce que c'est ? C'est une formation qui permet aux personnes d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires à leur insertion professionnelle et à leur intégration sociale. Dans ce cadre, les personnes vont suivre des cours de français mais également des cours « généraux » afin de maîtriser les outils informatiques, préparer un CV, mettre à jour leur compte sur France Travail, se préparer à un entretien d'embauche, aider à la définition du projet professionnel, etc. Une période de stage ou d'immersion peut être incluse dans la formation.
- Pour qui ? Pour les personnes étrangères maîtrisant peu ou pas la langue française qui souhaitent construire leur projet professionnel.

⇒ Le Français sur Objectif Spécifique (FOS)

- Qu'est-ce que c'est ? C'est une formation basée sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique (pas "simplement" l'intégration dans le monde du travail). L'objectif peut donc être professionnel mais pas forcément. Lorsque le FOS est à objectif professionnel, il vise toujours un métier ou un secteur. Les champs peuvent être variés (exemples : hôtellerie, restauration, aide à la personne, petite enfance, secrétariat, bâtiment...). Il est par

exemple possible de trouver des cours de niveau A1 ou A2 en hôtellerie ou aide à la personne. En suivant cette formation, la personne va acquérir des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire et va se constituer un socle de connaissances et de compétences nécessaires au secteur/métier visé. La plupart du temps, ces formations sont constituées de 3 volets : linguistique (français général ou spécifique, expressions idiomatiques liés au milieu professionnel visé), technique (compétences professionnelles, savoir-faire et savoir-être) et pratique (période de mise en situation professionnelle).

- Pour qui ? Les personnes étrangères qui, pour des besoins professionnels, nécessitent une formation spécifique dans le secteur visé (du A1 au C1).
- Comment je les utilise (FLE à visée pro et FOS) ? Se renseigner auprès des organismes de formation de votre territoire pour les identifier et les promouvoir ! [Accéder à la ressource](#)

Les outils de recherche de formations linguistiques : bonjourbonjour.fr/

Le réseau des CRIA

ASTUCE :

Des personnes BPI bloquées dans leur apprentissage du FLE peuvent voir leur parcours s'accélérer grâce à des dispositifs FOS. Exemple : FOS aide à la personne - niveau A2.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

N'oubliez pas de vérifier s'il existe une plateforme linguistique sur votre territoire

- Qu'est-ce que c'est ? Un dispositif qui accueille la personne et construit avec elle son parcours d'apprentissage, selon son niveau, son projet en vue d'une insertion sociale et/ou professionnelle. Elle permet d'optimiser les diagnostics individuels puis les orientations sur un territoire.
- Pour qui ? Les personnes allophones ou souhaitant améliorer leur niveau de français.
- Comment je l'utilise ? Contactez la plateforme si elle existe sur votre territoire !

[Accéder à la ressource](#)

POINT D'ATTENTION :

Veillez également à articuler les parcours linguistiques, les projets professionnels de vie des personnes. Voir [Brique 2 - Préconisation n°8](#).

4

Quelles pratiques inspirantes ?

- Et pourquoi pas une mise en situation dans une entreprise éphémère ? Par Forma.clé en variant les opportunités d'apprentissage de la langue française tout en restant dans une dynamique de co-construction. [voir annexe 5.12](#).



Adaptez les parcours de formation en fonction du niveau de français, de scolarisation et de la situation personnelle

REFLEXE 2 : Favorisez les formations délivrant une certification professionnelle

Pourquoi ce réflexe ?

Pour favoriser l'employabilité et l'évolution professionnelle de la personne accompagnée.

Pour qui ?

Tous.

Quelles pratiques inspirantes ?

- Connaissez-vous le CAP + en 3 ans ? CFA Bretagne – Site de Montgermont (35) pour libérer les jeunes de tous les freins périphériques qui pourraient les ralentir ou les bloquer pour l'obtention de leur CAP. [voir annexe 5.13.](#)



Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français supérieur à A2

Pensez à la certification professionnelle

- Qu'est-ce que c'est ? Les certifications professionnelles sont classées par niveau de qualification et domaines d'activités. Dans le cas d'une demande de reconnaissance de diplôme via ENIC-NARIC (voir [Brique 2 - préconisation n° 6 - Réflexe 1](#)), la reconnaissance sera basée sur ces niveaux.

Le titre professionnel est composé de plusieurs blocs de compétences appelés « certificats de compétences professionnelles » (CCP). Chaque CCP peut être obtenu indépendamment des autres. C'est la raison pour laquelle dans certaines formations (exemple : programme HOPE), les stagiaires peuvent obtenir un ou des CCP, mais pas le titre professionnel en entier.

- Comment je l'utilise ? Pour que la personne que vous accompagnez puisse obtenir une certification professionnelle, vous pouvez proposer différents rythmes de formation :
 - L'alternance ;
 - Le temps plein dans un organisme de formation ;
 - La formation continue (qui permet de cumuler formation et activité salariée ;
 - La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Attention, seuls les diplômes, les titres et certains CQP inscrits au RNCP sont des certifications professionnelles. Pour vérifier que le diplôme ou la certification est bien reconnu par l'Etat, vous pouvez effectuer une recherche via :

[Accéder à la ressource](#)

4

POINT D'ATTENTION :

Assurez-vous de la transparence avec les entreprises ! Le CV doit indiquer clairement le ou les certificats obtenus afin de ne pas mettre la personne que vous accompagnez dans une situation d'échec.

Créez les conditions d'entrée en formation

REFLEXE 1 : Favorisez les orientations vers des formations rémunérées

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour permettre l'accès des personnes aux formations. Sans cette rémunération, la plupart ne la suivrait pas.
- Pour éviter les situations d'abandon durant la formation.
- Pour prévenir les situations de précarité.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A1

Essayez d'orienter au maximum vers des formations rémunérées, indemnisées.

- Qu'est-ce que c'est ? Certaines formations dispensées par des organismes de formation publics ou privés et proposés par l'Etat ou la Région peuvent permettre de recevoir une rémunération au titre de stagiaire de la formation.
- Pour qui ? Les personnes n'ayant pas droit aux allocations d'assurance chômage.
- Comment je l'utilise ? Renseignez-vous sur le site de France Travail ou auprès de votre Région.

[Accéder à la ressource](#)

POINT D'ATTENTION :

Il est important que vous puissiez sensibiliser les personnes sur le statut de stagiaire.

Quels dispositifs et outils ?

Niveau de français minimum A1

Priorisez les contrats d'alternance pour se former !

- Qu'est-ce que c'est ? Ce sont des contrats de travail qui alternent des périodes d'apprentissage théorique (via un organisme de formation) et des périodes de mise en pratique en entreprise où la personne est salariée.
- Pour qui ? Il existe deux types de contrats d'alternance selon la situation et l'âge :
 - Les contrats d'apprentissage, qui s'adressent aux jeunes de 16 à 29 ans (révolus). Ces contrats peuvent être signés jusqu'au dernier jour des 29 ans de la personne (avec des exceptions sous conditions).
 - Les contrats de professionnalisation, qui s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans révolus désirant compléter une formation initiale, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certains minima sociaux.
- Comment je l'utilise ? Pour plus d'information, voir le site de France Travail :

[Accéder à la ressource](#)

Pour que vous puissiez aider à trouver une alternance :

- [La bonne alternance](#)
- [Le portail de l'alternance](#)
- [Les guides WALT](#)



Proposez un accompagnement indemnisé vers l'emploi durable : le Contrat d'engagement Jeune / CEJ BPI ou allophone.

- Qu'est-ce que c'est ? Un contrat d'une durée maximum d'un an pouvant se traduire par des stages, des formations et un service civique au cours duquel une allocation mensuelle est versée. Il y a des CEJ spécifiques qui existent : le CEJ BPI ou CEJ allophone incluant dans le contrat des heures d'apprentissage FLE.
- Pour qui ? Les jeunes de 16 à 25 ans inclus et les personnes de moins de 30 ans, reconnues handicapées et allophones.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers la mission locale.

[Accéder à la ressource](#)



A NOTER :

La rémunération est fixée en pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de la personne, de la qualification et/ou de la progression dans son apprentissage. Les contrats de professionnalisation sont plus difficiles à trouver en raison de la rémunération plus importante à payer.

Créez les conditions d'entrée en formation

REFLEXE 2 : Favorisez la création de liens avant et pendant la formation

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour prévenir les situations d'abandons de formations ou les périodes de découragement.
- Pour favoriser l'apprentissage du français.

Pour qui ?

Tous.

Quelles pratiques inspirantes ?

Impliquez des pairs pour partager leur expérience dans la découverte des formations

- Inspirée par ? L'AFPA (29).
- Pour qui ? Les personnes BPI en recherche de formation.
- Comment ça marche ? Invitez des anciens stagiaires dans les sessions d'information collective afin qu'ils partagent leur expérience avec les potentiels futurs stagiaires.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? De mobiliser les personnes que vous avez déjà accompagnées dans un parcours de formation et/ou de suggérer cette pratique aux organismes de formation de votre territoire.

VERBATIM :

« Les échanges sont beaucoup plus riches et le retour d'expérience motive les jeunes à intégrer les formations ! »

Responsable de formation.

Quelles pratiques inspirantes ?

Favorisez la création de liens pendant la période de formation

- Pour qui ? Les personnes BPI en formation.

• Inspirée par ? L'association Weavers – (69/38/74).

- Comment ça marche ? Proposez aux apprenants de faire un binôme avec un bénévole afin d'accompagner l'apprenant sur le volet social et/ou professionnelle. Lorsque l'accompagnement se focalise sur la partie professionnelle, le bénévole peut être recruté dans le secteur visé par la formation pour maximiser l'utilité de la relation bénévole-apprenant.

Réunissez les duos autour d'activités collectives, en lien avec vos partenaires, mais également en « individuel » pour des sorties ou ateliers à l'extérieur.

Les bénévoles peuvent témoigner de leur parcours professionnel, démarcher leur réseau pour organiser des visites pour les apprenants et mettre en lien, s'ils ont connaissance d'offres d'emploi.

Débutez le duo 1 mois à 1 mois et demi après le début de la formation pour permettre une meilleure connaissance des apprenants et favoriser ainsi le bon "matching". Faites-les se rencontrer 3 à 5h par mois pendant la formation puis durant le mois qui suit afin de permettre une transition "en douceur" avec l'organisme de formation. Certains duos se poursuivent plus longtemps selon les affinités !

• Inspirée par ? Le lycée professionnel Le Marais Sainte-Thérèse à Saint Etienne.

- Comment ça marche ? Proposez pendant la période de formation des moments de convivialité tels que la cuisine, le football, le théâtre ou les sorties avec l'équipe du centre de formation.

• De quoi j'ai besoin pour les mettre en œuvre ? D'un réseau de bénévoles / mentors ou de suggérer cette pratique aux organismes de formation de votre territoire. Les bénévoles doivent être accompagnés via des sensibilisations à la posture d'accompagnant bénévole et au parcours des personnes exilées.

VERBATIM :

« Il ne faut pas tout "miser" sur la formation. Grâce à ces moments, les liens entre l'équipe d'encadrants (formateurs, administration) et les personnes réfugiées sont renforcés et permettent une meilleure adhésion et une plus grande motivation à la réussite de la formation. »

ASTUCE :

Weavers utilise le jeu de plateau de la Cimade « Parcours de migrant.e.s » afin d'éclairer plus concrètement les réalités vécues par les personnes étrangères désireuses de vivre en France

[Accéder à la ressource.](#)

Créez les conditions d'entrée en formation

REFLEXE 3 : Identifiez les opportunités d'hébergement près du centre de formation

Pourquoi ce réflexe ?

Pour ouvrir les possibilités de formation adaptées au projet de la personne et éloignées de son lieu de vie.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Pensez à solliciter l'AFPA pour une solution d'hébergement pendant la formation !

- Qu'est-ce que c'est ? Un service d'hébergement pendant la durée de la formation.
- Pour qui ? Les stagiaires AFPA et les personnes non stagiaires à l'AFPA ayant le statut de « stagiaire de la formation professionnelle » ou d'apprenti majeur sous certaines conditions.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez les directions des centres AFPA :

[Carte des centres AFPA](#)

[Accéder à la ressource](#)

A NOTER :

Dans certains territoires, sur la base de convention avec la Région, l'AFPA donne accès à un service d'hébergement gratuit pour les stagiaires de formations financées par la Région.

Quelles pratiques inspirantes ?

Pensez à l'hébergement chez l'habitant

- Inspirée par ? L'association AIME (Agir Innover Mobiliser Essaimer) en Ardèche (07).
- Pour qui ? Les personnes ne résidant pas en Ardèche et souhaitant entrer en formation ou effectuer un stage dans le département.
- Comment ça marche ? Développez l'hébergement chez l'habitant pour favoriser l'entrée en formation et les périodes de stage des apprenants. Priorisez les personnes à orienter vers ce type d'hébergement et accompagnez-les ainsi que les hébergeurs : faites signer un contrat tripartite, prévoyez des séjours de court terme (pour favoriser le turn-over et les conditions de cohabitation), proposez le défraiement des frais d'accueil (pour le chauffage en hiver notamment).

Prévoyez un suivi et un bilan téléphonique avec les deux parties concernées en fin d'hébergement pour capitaliser l'expérience et encourager l'hébergeur à la renouveler.

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Rapprochez-vous des réseaux locaux d'hébergeurs solidaires.



4



Créez les conditions d'entrée en formation

REFLEXE 4 : Orientez vers des dispositifs individualisés de pré-formation

Pourquoi ce réflexe ?

Pour permettre d'obtenir les compétences nécessaires afin d'accéder aux formations de droit commun.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Tous niveaux de français

Pensez à l'Ecole de la 2ème chance pour les jeunes sans qualification ou les plus éloignées de l'emploi

- Qu'est-ce que c'est ? Un parcours de formation et d'accompagnement global et individualisé comprenant le développement de nouvelles compétences adaptées au projet professionnel et des immersions en entreprise tout au long du cursus vers l'insertion.
- Pour qui ? Les jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire ou qui sont éloignés de l'emploi et qui cherchent à définir un projet professionnel ([Voir brique 2 - préconisation 5](#)) ou à intégrer un cursus qualifiant.
- Comment je l'utilise ? Orientez vers l'E2C la plus proche : [Cartographie](#)

[Accéder à la ressource](#)



Quels dispositifs et outils ?

Orientez vers un accompagnement à l'emploi avec un hébergement : L'EPIDE

- Qu'est-ce que c'est ? Un lieu dans lequel des professionnels accompagnent et aident les jeunes à construire un projet professionnel pour accéder à un emploi durable ou une formation. La spécificité de l'offre de service réside dans l'internat accompagné d'un parcours individualisé pour tous à l'écoute des besoins et des attentes des jeunes.
- Pour qui ? Les jeunes de 18 à 25 ans révolus, sans qualification professionnelle et sans emploi, en situation de retard ou d'échec scolaire, voire en risque de marginalisation et/ou illettrés.
- Comment je l'utilise ? Orientez le jeune vers n'importe quel EPIDE :

[Accéder à la ressource](#)



A NOTER :

Le jeune accueilli perçoit une allocation pendant son séjour en établissement pour l'insertion dans l'emploi.

Quelles pratiques inspirantes ?

- Connaissez-vous le CAP + en 3 ans ? CFA Bretagne – Site de Montgermont (35) pour libérez les jeunes de tous les freins périphériques qui pourraient les ralentir ou les bloquer pour l'obtention de leur CAP. [voir annexe 5.13.](#)



4

Impliquez les entreprises dans la construction des formations

REFLEXE 1 : Informez les entreprises sur les dispositifs couplant l'embauche et la formation

Pourquoi ce réflexe ?

Pour favoriser l'embauche et le maintien en poste des personnes accompagnées.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Attention, l'ensemble de ces dispositifs est amené à évoluer en 2024 avec France Travail

Orientez vers une formation indemnisée intensive en FLE pour renforcer l'employabilité sur le territoire

- Qu'est-ce que c'est ? Une formation pour développer les compétences pour s'adapter au marché de l'emploi du territoire.
- Pour qui ? Les demandeurs d'emploi.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez le conseiller France Travail pour associer une personne que vous accompagnez à une formation.

[Accéder à la ressource](#)

A NOTER :

Il existe des formations AFC FLE.

A NOTER :

Ces formations s'inscrivent dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'emploi (PPAE).

Quels dispositifs et outils ?

Orientez vers des formations AVANT l'embauche

- Qu'est-ce que c'est ? Une formation (de 400 heures maximum) avant embauche permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper l'emploi proposé. Le dispositif mobilisé diffère selon le type de contrat.
- Pour qui ?
 - Les demandeurs d'emploi (indemnisé ou non) et les personnes ayant besoin de compléter leurs connaissances et compétences pour correspondre au profil recherché,
 - Les employeurs prêts à recruter sous réserve d'une formation avant votre embauche.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez le référent France Travail pour une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) ou l'action de formation préalable au recrutement (AFPR).

[Accéder à la ressource](#)

Pensez aux dispositifs de formation collectifs AVANT l'embauche

- Qu'est-ce que c'est ? Une formation de plusieurs demandeurs d'emploi aux compétences identifiées par une ou plusieurs branches professionnelles. Elle permet de répondre aux besoins de recrutement et de compétences recherchées par les entreprises de votre territoire.
- Pour qui ? Les demandeurs d'emploi inscrits ou salariés en insertion, les employeurs de TPE et PME confrontées à des difficultés de recrutement.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez le conseiller France Travail pour associer une personne que vous accompagnez à une formation ou consultez « trouver ma formation » sur francetravail.fr qui répertorie les offres de formation POEC.

[Accéder à la ressource](#)

A NOTER :

Il existe des formations POEC FLE.

Orientez vers des formations APRES l'embauche

- Qu'est-ce que c'est ? Une formation d'un futur salarié sur son poste de travail qui repose sur le principe de faire pour apprendre.
- Pour qui ? Les TPE et PME confrontées à des difficultés de recrutement.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez le référent France Travail pour une Action de Formation En Situation de Travail (AFEST).

[Accéder à la ressource](#)

4

Impliquez les entreprises dans la construction des formations

REFLEXE 2 : Créez des formations en partenariat avec des entreprises (PME, grandes entreprises...) en les adaptant à leurs besoins

Pourquoi ce réflexe ?

Sous réserve que cela corresponde au projet professionnel de la personne :

- Pour augmenter les opportunités d'embauche des personnes sur un territoire donné.
- Pour répondre aux besoins de recrutement d'un territoire.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Pensez aux dispositifs de France travail à mobiliser AVANT l'embauche en lien avec les branches professionnelles

[Voir Réflexe 1](#) ci-avant

- Comment je l'utilise ?
 - Soit vous orientez vers des dispositifs déjà construits (ex. Programme HOPE, SESAM...). [Accéder à la ressource](#)
 - Soit vous vous rapprochez des branches professionnelles tel que [AKTO](#) qui est particulièrement mobilisé dans des dispositifs en faveur des personnes réfugiées, pour en créer un nouveau.

Quelles pratiques inspirantes ?

- Proposez de co-construire les formations directement avec les entreprises pour répondre aux besoins du territoire (Humando insertion). [Voir annexe 5.14.](#)

L'entrée dans le parcours

Co-construction du projet
professionnel

Accompagnement vers l'emploi

Formations professionnelles et
initiales

Accompagnement dans l'emploi

Accompagnement dans l'emploi

Quels enjeux ?

- Favorisez le maintien dans l'emploi en :
 - ⇒ Dissipant les potentielles incompréhensions liées aux différences culturelles qui pourraient créer des tensions et avoir un impact sur le parcours
 - ⇒ Activant les dispositifs d'accès au logement et à la mobilité directement liés à l'emploi
- Facilitez l'adaptation au poste et l'intégration dans l'entreprise

Quelles préconisations ?

Impliquez les entreprises dans l'accompagnement

Pensez à mobiliser les aides au logement liées à l'emploi

Pensez à mobiliser les aides à la mobilité liées à l'emploi

5

Accompagnement dans l'emploi

Quels réflexes avoir ?

Préconisation 15 : Impliquez les entreprises dans l'accompagnement

Réflexe 1 : outillez les entreprises pour qu'elles puissent informer les personnes sur le droit du travail

Réflexe 2 : Développez avec les entreprises les outils nécessaires à la bonne intégration des personnes dans l'entreprise

Préconisation 16 : Pensez à mobiliser les aides au logement liées à l'emploi

Réflexe 1 : Évaluez les aides d'Action Logement dont la personne pourrait bénéficier

Préconisation 17 : Pensez à mobiliser les aides à la mobilité liées à l'emploi

Réflexe 1 : Identifiez les solutions ne nécessitant pas le permis de conduire

Réflexe 2 : Impliquez les entreprises en faveur de la mobilité de leurs salariés dans les zones mal desservies par les transports en commun

5



Impliquez les entreprises dans l'accompagnement

REFLEXE 1 : Outillez les entreprises pour qu'elles puissent informer les personnes sur le droit du travail

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour renforcer les capacités d'agir des personnes dans le monde du travail.
- Pour prévenir les situations d'abus, d'exploitation et de non-respect des droits.
- Pour éviter d'éventuelles tensions ou incompréhensions entre l'employeur et la personne BPI qui pourraient aboutir à une rupture de parcours dans l'emploi ou la formation (alternance).

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Pensez à vous référer à la préconisation 11 : Impliquez les entreprises dès la recherche d'emploi. [Brique 3- préconisation 11](#)

Informez les personnes dans une langue accessible avec des outils traduits et des outils faciles à lire et à comprendre

Tous niveaux de français (sauf analphabètes)

Le site [Réfugiés.info](#) est une application et un site en ligne avec des ressources traduites sur divers sujets dont le droit du travail (connaissance sur les essentiels du droit du travail, sur les différents statuts professionnels, le contrat de travail...).

[Accéder à la ressource](#)

Niveaux de français supérieurs à A2

Le guide « je découvre le travail, je découvre l'entreprise » FALC (facile à lire et à comprendre) que l'entreprise peut remettre à la personne pour connaître ses droits et le monde de l'entreprise.

[Accéder à la ressource](#)

Impliquez les entreprises dans l'accompagnement

REFLEXE 2 : Développez avec les entreprises les outils nécessaires à la bonne intégration des personnes dans l'entreprise

Pourquoi ce réflexe ?

Pour faciliter le maintien dans l'emploi.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Pensez au tutorat pour faciliter l'adaptation aux exigences du poste !

- Qu'est-ce que c'est ? Un processus d'accompagnement qui consiste à mettre en relation un collaborateur expérimenté, appelé tuteur, et un nouvel employé ou un stagiaire. Le tuteur partage son expertise avec le « tuteuré » mais aussi ses connaissances et ses expériences pour l'aider à s'adapter aux exigences de son poste.
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Diffusez des informations relatives au tutorat en entreprise, auprès des entreprises.

[Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

Proposez des consignes adaptées pour comprendre les consignes de sécurité ou de travail

- Inspirée par ? SIAE, les agences d'intérim, les entreprises et le CIDFF de Nancy.
- Pour qui ? Pour les personnes BPI avec un niveau FLE inférieur à A2 voire analphabètes.
- Comment ça marche ? Développez des outils adaptés pour les personnes allophones afin qu'elles puissent comprendre les consignes de sécurité et le travail à effectuer, via des images et des pictogrammes.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? [Voir annexe 6.6 « Outils allophones du CIDFF »](#) pour inspirer l'entreprise.

5

Pensez à mobiliser les aides au logement liées à l'emploi

REFLEXE 1 : Évaluez les aides d'Action Logement dont la personne pourrait bénéficier

Pourquoi ce réflexe ?

Pour faciliter le maintien dans l'emploi.

Pour qui ?

Tous.

CONSEIL :

Mettez-vous en relation avec le professionnel en charge de l'hébergement logement pour lier les opportunités professionnelles et de logement.

Quels dispositifs et outils ?

N'oubliez pas la garantie Visale

- Qu'est-ce que c'est ? Un dispositif gratuit de cautionnement géré par Action Logement qui se substitue au garant physique et constitue pour le bailleur une assurance contre les impayés et les dégradations.
- Pour qui ? Les jeunes de 18 et 30 ans, salariés de plus de 30 ans sous réserve du respect de certaines conditions détaillées sur le site.
- Comment je l'utilise ? Accompagnez la personne à la création d'un espace personnel sur le site Action Logement pour étudier son éligibilité au dispositif, puis déposez sa demande.

Pour une information multilingue : [Fiche Refugies.info](https://www.refugies.info) - [Site Visale](https://www.visale.fr)

Quels dispositifs et outils ?

Pensez aux aides au logement pour les jeunes salariés locataires de leur logement : Aide MOBILI-JEUNE® / AGRI MOBILI-JEUNE®

- Qu'est-ce que c'est ? Des aides au logement prenant en charge une partie du loyer des jeunes de moins de 30 ans, apprentis et alternants d'une entreprise du secteur privé et du secteur agricole.
- Pour qui ? Les salariés du secteur privé ET les salariés du secteur agricole.
- Comment je l'utilise ? Accompagnez la personne à la création d'un espace personnel sur le site Action Logement pour étudier son éligibilité au dispositif et déposer sa demande.

[Accéder à la ressource](#)



A NOTER :

Les aides sont octroyées dans la limite du montant maximal de leur enveloppe respective fixée par la réglementation en vigueur. Une fois la totalité d'une enveloppe allouée, l'aide correspondante n'est plus disponible.

Activez l'aide à la mobilité professionnelle : MOBILI-PASS®

- Qu'est-ce que c'est ? Une aide financière accordée par Action Logement et destinée à faciliter la mobilité professionnelle en prenant en charge certains frais liés à l'accès au logement locatif. Ce pass fait partie des aides au déménagement.
- Pour qui ? Les personnes salariées du secteur privé non agricole, d'entreprises de 10 salariés et plus.
- Comment je l'utilise ? Adresser une demande d'aide dans les six mois suivant l'embauche, la mutation ou l'envoi en formation.

[Accéder à la ressource](#)

Informez les personnes de la possibilité d'une demande de prêt pour le paiement du dépôt de garantie : Avance LOCA-PASS®

- Qu'est-ce que c'est ? Un prêt gratuit et sans frais destiné à payer le dépôt de garantie au moment de l'entrée dans les lieux.
- Pour qui ? Le locataire âgé de moins de 30 ans ou le salarié du secteur privé.
- Comment je l'utilise ? Accompagnez la personne à la création d'un espace personnel sur le site Action Logement pour étudier son éligibilité au dispositif, puis déposez sa demande.

[Accéder à la ressource](#)

Pensez à mobiliser les aides à la mobilité liées à l'emploi

REFLEXE 1 : Identifiez les solutions ne nécessitant pas le permis de conduire

Pourquoi ce réflexe ?

- Pour identifier et lever les freins (financiers, matériels ou encore psychologiques) à la mobilité et renforcer les capacités d'autonomie des personnes réfugiées.
- Pour que la personne puisse ouvrir ses recherches d'emploi à un secteur plus large.

Pour qui ?

Tous.

CONSEILS :

- Dédramatisez le fait que la personne que vous accompagnez ne soit pas en possession d'un permis B et qu'il existe d'autres modes de déplacement que la voiture pour travailler.
- Assurez-vous du règlement des dettes de transport qui peuvent être importantes et avoir un impact sur le projet professionnel des personnes.

Quels dispositifs et outils ?

Pensez à vous référer à la préconisation 10 : Levez les freins périphériques à l'emploi. Réflexe 2 : Orientez vers un bilan mobilité.

[Voir Brique 3 - préconisation 10 - reflexe 2](#)

Tournez-vous vers la Plateforme mobilité !

- Qu'est-ce que c'est ? Une plateforme d'information pour accompagner vers une mobilité plus autonome les personnes en situation de fragilité (diagnostic, formation, suivi) puis la mise en réseau d'opérateurs porteurs de solutions de mobilité et la valorisation de leurs offres (transporteurs publics, acteurs privés et associatifs).
- Pour qui ? Tout public.
- Comment je l'utilise ? Vérifiez l'existence d'une plateforme sur votre territoire via la cartographie ci-dessous et sollicitez-la !

[Accéder à la ressource](#)

ASTUCE :

La plateforme inclusion répertorie les offres de mobilité sur le territoire : [Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

Et pourquoi ne pas proposer la location d'une voiture sans permis ?

- Inspirée par ? Association Les Eaux Vives (91) - Dispositif Mobil'Actif.
- Pour qui ? Les personnes n'ayant pas de permis B français et étant dans une démarche active d'insertion professionnelle ou de formation.
- Comment ça marche ? Orientez les personnes vers des services de location de véhicules sans permis. Le coût par jour est réduit (entre 3 et 5,50 euros avec un forfait de 60 km (+ 0,25euros/km supplémentaire)).
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Rapprochez-vous des structures (association, mission locale) proposant la location de voiture sans permis dans votre territoire ou proposez aux agences de location de voiture « solidaires » d'inclure dans leur parc automobile des voitures sans permis.

5

Pensez à mobiliser les aides à la mobilité liées à l'emploi

REFLEXE 2 : Impliquez les entreprises en faveur de la mobilité de leurs salariés dans les zones mal desservies par les transports en commun

Pourquoi ce réflexe ?

Parce que les entreprises ont un rôle à jouer dans la mobilité de leurs salariés.

Pour qui ?

Tous.

Quels dispositifs et outils ?

Pensez au plan de mobilité de l'entreprise/employeur

- Qu'est-ce que c'est ? Des actions mises en place pour optimiser les déplacements domicile-travail des salariés ainsi que les déplacements professionnels au sein de l'entreprise (adaptation de l'offre existante des transports en commun, promotion de l'utilisation de vélo, aménagement des horaires de travail, mise en place de service d'autopartage...).
- Pour qui ? Les entreprises de plus de 50 salariés sur un même site.
- Comment je l'utilise ? Sollicitez directement les entreprises employeurs ou l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur le territoire.

[Accéder à la ressource](#)

Quelles pratiques inspirantes ?

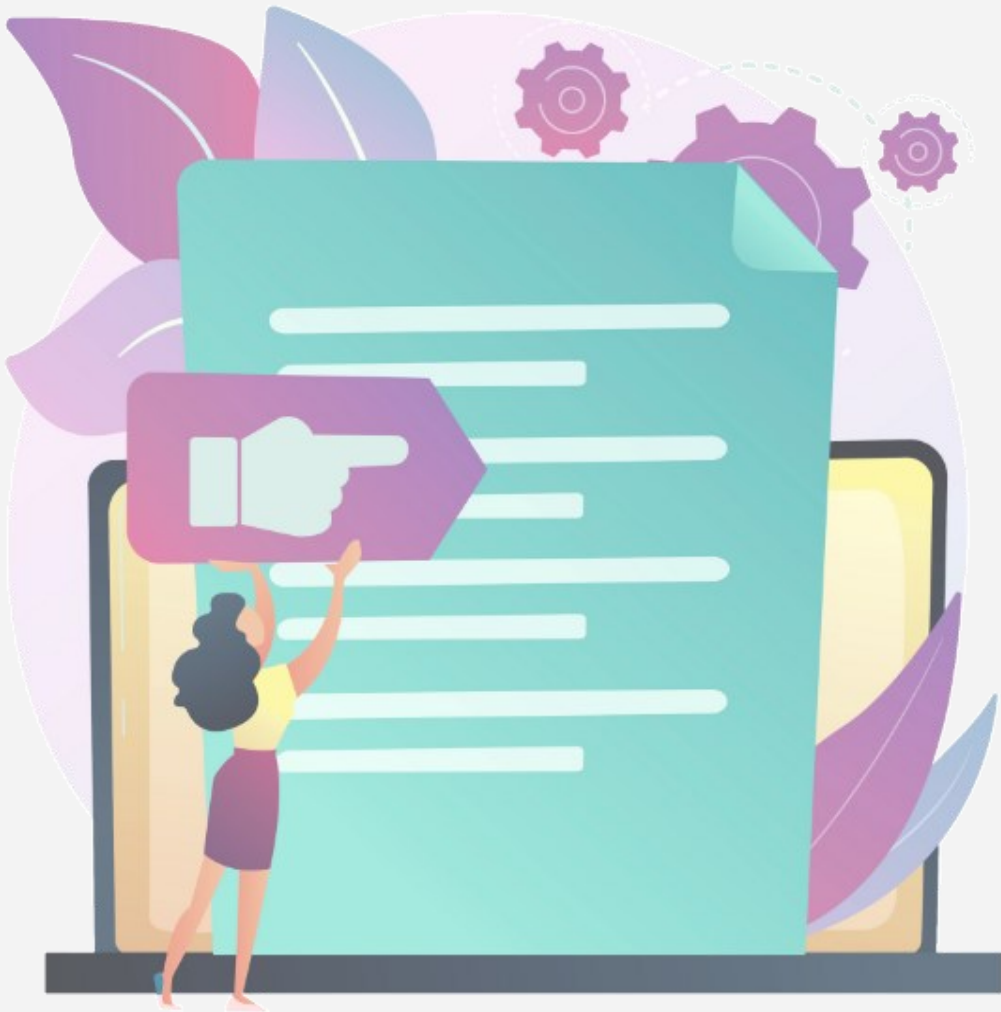
Des entreprises qui se mobilisent pour faciliter la mobilité !

- Inspirée par ? L'association la Navette de Cornouailles (29) et le projet Innov'Emploi de l'entreprise de logistique Denjean (82).
- Pour qui ? Les salariés des entreprises non desservies par les transports en commun ou à des horaires inadaptés.
- Comment ça marche ? Proposez aux entreprises de mettre en place une navette qui assure le transport des salariés non véhiculés de leur domicile à leur lieu de travail. Ces transports sont portés soit par les plateformes de mobilité, via les aides du Conseil Départemental, soit par la Région ou par des DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). A titre d'exemple, la [Navette de Cornouaille](#) propose depuis 2022, avec la participation financière de l'entreprise, un service payant qui fonctionne du lundi au samedi et 24h/24, pour les salariés qui travaillent de nuit. Les chauffeurs employés sont en contrat d'insertion et les véhicules sont électriques.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'une mise en lien entre des entreprises ayant des besoins de recrutement, prêtes à s'investir, ainsi que des plateformes de mobilité ou des prestataires du transport !



5

ANNEXES



Liste des annexes

1 - Remerciements

2 - La méthodologie de la construction du manuel

3 - Comment financer mon projet

4 - Santé mentale, interculturalité et pouvoir d'agir

5 - Les pratiques inspirantes

- ⇒ 5.1 - Dispositif Premières Heures
- ⇒ 5.2 - Transformez l'essai vers l'emploi !
- ⇒ 5.3 - Levez le blocage de la charge mentale des femmes qui veulent s'impliquer dans le travail ou une formation en associant leur famille !
- ⇒ 5.4 - Le programme de Polaris 14 pour le niveau infra A1
- ⇒ 5.5 - Proposez des solutions aux professionnels de santé BPI
- ⇒ 5.6 - Transposez les référentiels existants et faciles à utiliser de reconnaissance des acquis d'expérience !
- ⇒ 5.7 - Identifiez les talents dans le secteur de l'agriculture !
- ⇒ 5.8 - Accompagnez l'entreprise avant le candidat
- ⇒ 5.9 - Expérimentez les binômes FLE-CIP !
- ⇒ 5.10 - Envie de développer les compétences psychosociales des personnes que vous accompagnez ?
- ⇒ 5.11 - Avez-vous des chargés de mission « relations entreprises » sur votre territoire ?
- ⇒ 5.12 - Et pourquoi pas une mise en situation dans une entreprise éphémère ?
- ⇒ 5.13 - Connaissez-vous le CAP + en 3 ans ?
- ⇒ 5.14 - Proposez de co-construire les formations directement avec les entreprises pour répondre aux besoins du territoire (Humando)

6 - Tool Kit

- ⇒ 6.1 - Fiche mission bénévole mentor
- ⇒ 6.2 - Guide JRS atelier d'orientation
- ⇒ 6.3 - Photolangage JRS Moving needs
- ⇒ 6.4 - Canevas d'orientation professionnelle JRS
- ⇒ 6.5 - Fiche mission bénévolat cours de français médical
- ⇒ 6.6 - Les codes couleur du nettoyage de locaux CIDFF

1- Remerciements

La Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés tient particulièrement à remercier :

- Les 94 personnes / structures ayant pris le temps de répondre au questionnaire.
- Les structures ayant accepté de réaliser un entretien et partager leurs pratiques :

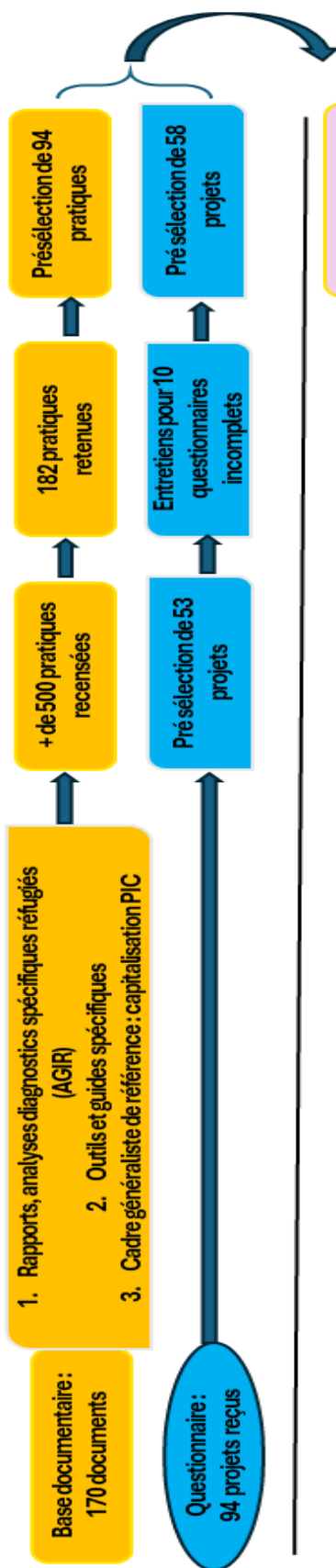
AIME, Aurore (Ile-de-France), Acina, CFA Bretagne – Site de Montgermont, CIDFF Cantal, CIDFF Nancy, Coallia / DSR de Brest, DDETS 60, ETM (Mouvement d'Entraide pour le Tiers Monde et la Coopération), FACE Alsace, FOL 74, Forma.Clé (49), Forum Réfugiés (69), GRDR, Humando Insertion, Initiatives et Développement, JRS France, Migrations Santé France, MJC Jean Guillemin, PERF (40), Poinfor (52), Polaris 14, Rugby No Limit, Sept arts et plus, Tero Loko, Transfer, Tunaweza, Vergers du Monde, Ville de Paris / bureau de l'insertion par l'activité économique / service de la transition écologique et solidaire, Viltais (30), Weavers.

- Les experts et réseaux ayant accepté de partager leurs connaissances :
Frédéric Salin (chercheur), l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants), Fondation Porticus, Réfugiés.info, Dorothée Berland (France Travail).
- Les structures ayant participé aux ateliers tests :
ALICE, CIDFF Cantal, Défis Emploi Finistère, Esperer 95, JRS France, Mission Locale de Toulouse, Mission Locale de Tours, FTDA Lozere.
- Les équipes de France travail pour leur contribution .

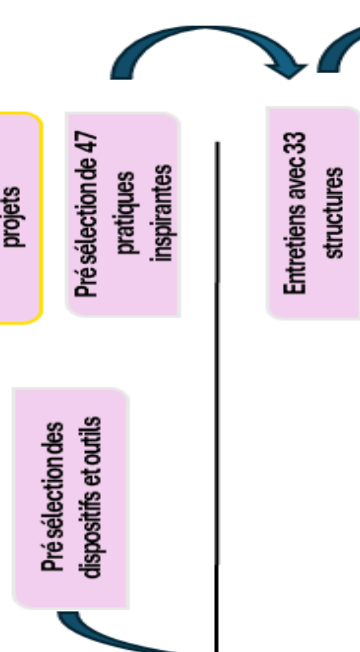
2 - La méthodologie de la construction du manuel

Etape 1 : Construction d'un cadre de parcours individualisé

Etape 2 : Collecte des données et pré-sélection



Etape 3 : identification des outils, dispositifs et pratiques dans le parcours (selon des critères d'évaluation)



Etape 4 : organisation par préconisations



3 - Comment financer mon projet

En complément des dispositifs, outils et pratiques inspirantes de ce manuel / guide, vous trouverez dans cette annexe une liste non-exhaustive de potentiels soutiens financiers pour l'accompagnement socio-professionnel des personnes réfugiées.

Union Européenne

La Commission Européenne peut, à travers des appels un projet soutenu par le [fonds asile migration et intégration \(FAMI\)](#), financer des projets d'accompagnement socio-professionnels. Le ministère de l'Intérieur propose [un guide à destination des porteurs de projets](#) afin d'aider les associations souhaitant postuler à ces appels à projets européens.

Les préfectures et les DDETS, DDETSPP et les DREETS

Ces directions peuvent financer des projets liés à l'intégration des réfugiés bien souvent à travers des appels à projets départementaux ou régionaux notamment via le budget opérationnel de programme 104, action 12. Pour en savoir plus sur ces appels à projets rendez-vous sur [le portail national des Directions régionales de l'économie de l'emploi et du travail et des solidarités \(DREETS\)](#).

[Les contrats territoriaux d'accueil et d'intégration \(CTAI\)](#) représentent également une opportunité de soutien financier pour des initiatives locales. Les CTAI reposent sur une démarche de co-construction entre les services d'une ou plusieurs collectivités accueillantes et ceux de la préfecture. Ils permettent de financer des actions améliorant l'accueil et l'intégration des personnes primo arrivantes dont font partie les réfugiés. Initiés par la Diar en 2018, les premiers contrats ont été signés avec des métropoles ou grandes agglomérations.

Collectivités territoriales

Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les conseils départementaux et surtout les conseils régionaux peuvent également être sollicités pour trouver un soutien à votre projet. Il convient de prendre en considération les compétences de celles-ci pour s'adresser à l'échelon pertinent. À cet égard, le [guide des compétences des collectivités](#) réalisé par l'Anvita pourra être utile.

A NOTER :

Pensez à diversifier vos demandes de financement. Par exemple, l'insertion par le sport ou la culture présente l'avantage de pouvoir monter des projets avec les PIC, le Département, la région, l'ARS, le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministère de la culture, le ministère des sports, France Travail...

Les opérateurs de compétences (OPCO)

Un [OPCO](#) a pour mission de financer l'apprentissage, d'aider les branches professionnelles à construire les certifications et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation. Ils peuvent devenir un partenaire financeur des projets de formation professionnelle.

Les chambres consulaires

Les chambres consulaires sont des établissements publics d'État qui regroupent les acteurs économiques (entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs) et qui participent au développement du territoire (Chambre des métiers, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture). Dans le cadre d'un d'accompagnement socio-professionnel des personnes BPI, il pourra être pertinent de solliciter ces chambres pour obtenir des financements et impliquer les entreprises membres.

Le DLA

[Le Dispositif Local d'Accompagnement](#) est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

Fondations d'entreprises

Il existe un grand nombre de Fondations d'entreprises pouvant financer des initiatives solidaires et vers lesquels il est possible de se tourner. A cet égard, [une liste non exhaustive de fondations d'entreprises](#) a été établie par les services de l'État.

A NOTER:

Pensez à diversifier vos demandes de financement. Par exemple, l'insertion par le sport ou la culture présente l'avantage de pouvoir monter des projets avec les PRIC, le Département, la région, l'ARS, le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministère de la culture, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le ministère des sports, France Travail



4 - Santé mentale, interculturalité et pouvoir d'agir

Le psycho-traumatisme de l'exil/ la santé mentale des personnes accompagnées est un point essentiel à prendre en compte.

Vous pouvez mobiliser :

- ⇒ Des formations gratuites en santé mentale et psycho-trauma de l'exil pour mieux repérer l'impact des événements traumatiques vécus par les personnes issues d'un parcours d'exil :
 - [Migrations Santé](#) (formation en visio – voir dates à venir)
 - [Orspere Samdarra](#) (6 modules de formation)
- ⇒ Un guide multilingue à destination des intervenants sociaux (et des personnes concernées) : [accéder à la ressource](#)
- ⇒ Autres structures spécialisées présentes dans différentes régions :
 - [Parcours d'exil](#) (Paris)
 - [Centre primo Levi](#) (Paris)
 - [Migration Santé](#) (Montreuil)
 - [Centre Frantz Fanon](#) (Montpellier)
 - [Centre interstices](#) (Orléans)
 - [L'Orspere Samdara](#) (Lyon)

L'interculturalité dans les pratiques d'accompagnement de personnes en situation d'exil.

Vous pouvez mobiliser :

- ⇒ Des formations gratuites en médiation interculturelle
 - [Migrations Santé](#) (formations en visio)
- ⇒ Des structures ressources
 - Ensemble en France : espace de ressources sur la société française à destination d'un public en situation d'exil. Il fournit des réponses à leurs interrogations interculturelles du quotidien. [Accéder à la ressource](#)
- ⇒ Des ressources documentaires/ des outils de sensibilisation
 - JRS : Livre « [le pari de l'interculturalité : comprendre et dépasser les écarts culturels](#) », 2023.
 - La Cimade : [catalogue des outils de sensibilisation](#) pour mieux comprendre les réalités vécues par les personnes étrangères.
 - La Cimade : un jeu de plateau de la Cimade « [Parcours de migrant.e.s](#) »

L'approche centrée sur le Développement du pouvoir d'agir

- ⇒ Des vidéos
 - Des [vidéos](#) de 10 minutes pour connaître le DPA-PC - Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs
- ⇒ Des formations
 - Fédération des Acteurs de la Solidarité : [Le développement du pouvoir d'agir dans la pratique professionnelle du travail social.](#)

PRATIQUES INSPIRANTES



Brique 1 - Préconisation 3

Retour vers le réflexe 2 : Proposez des parcours d'entrée progressive sans prérequis

5.1 - Dispositif Premières Heures

- Inspirée par ? La ville de Paris (75).
- Pour qui ? Les personnes très éloignées de l'emploi qui connaissent ou ont connu la rue, qui ne sont pas disponibles ou capables d'effectuer un temps plein. Aucun prérequis : l'intégration dans le dispositif se fait sur la base de la motivation.
- Comment ça marche ? Remobilisez les personnes éloignées en l'emploi en douceur grâce au travail à l'heure (1 à 72 heures par mois) pour leur permettre de se réapproprier progressivement les codes du monde du travail, et d'avoir un sentiment de valorisation et d'utilité qui les aide à reprendre confiance en elles. Proposez-leur une activité adaptée à leurs besoins et capacités (pour une durée de 12 mois maximum) en vous appuyant sur les partenaires de l'insertion de votre territoire. Assurez aux personnes que vous accompagnez un suivi régulier pour qu'elles puissent constater leur progression, en signant une convention dans le cadre de ce dispositif Premières Heures.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Renseignez-vous auprès des mairies et SIAE de votre territoire pour savoir qui est conventionné sur votre territoire (si vous voulez orienter) ou comment être conventionné (si vous développez des activités d'insertion et/ou solidarité).

[Accéder à la ressource](#)

Brique 1—Préconisation 3

Retour vers le réflexe 3 : Orientez vers des actions de remobilisation

5.2 - Transformez l'essai vers l'emploi !

- Inspirée par ? Les associations déployant le dispositif TEVA (Transformons l'Essai vers l'Apprentissage) dans 4 régions, porté par Rugby No Limit à Toulouse et Montpellier.
- Pour qui ? Les jeunes de moins de 30 ans (NEETS - ni en études, ni en emploi, ni en formation) issus des Quartiers prioritaires de la ville et les personnes réfugiées. Mais ouvrable à tous les publics selon financement.
- Comment ça marche ? Redonnez confiance aux jeunes éloignés de l'emploi et aidez-les à se projeter et à créer du lien grâce au sport dans le cadre d'un accompagnement rémunéré. Proposez des exercices permettant de travailler l'organisation personnelle et collective ("est-ce que tout seul je vais plus vite ? Est-ce que la compétence d'un coéquipier peut m'aider à avancer ?" etc.), de questionner les dynamiques de groupes (amis, communauté...), de repérer les aptitudes interpersonnelles (exemple, en simulant un conflit sur le terrain ou de pratiques sportives mixtes ou intergénérationnelles) mais aussi d'identifier et lever des freins comme ceux de la mobilité (à l'occasion d'un déplacement pour un match, par exemple). Osez sortir du cadre classique de l'accompagnement en organisant des matchs entre employeurs et candidats et en "mettant le maillot".
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ?
 - ⇒ Travaillez en binôme avec un animateur sportif si vous n'avez pas de formation dans le domaine du sport. Montez des partenariats avec des clubs sportifs. Pensez à l'UFOLEP en particulier.
 - ⇒ Assurez-vous que la personne accompagnée ait un compte bancaire ouvert dans une banque installée en France pour pouvoir être rémunérée. La rémunération reste un levier fondamental.
 - ⇒ Prévoyez une assurance pour les éventuels accidents dans le cadre de la pratique sportive. Notez qu'il n'est pas obligatoire d'avoir un certificat médical.

CONSEIL :

- Variez les activités en fonction du temps, de la condition physique des personnes accompagnées et des atouts de votre territoire.
- Proposez des sports découverte (paddle, voile, ultimate, Touch rugby...) car les personnes démarrent ainsi au même niveau et sans complexes.

[Rugby No Limit](#)

- Pour aller plus loin : Consultez le projet AQUARIUS pour aider des MNA à surmonter leurs peurs et retrouver confiance vis-à-vis de l'eau, en lien avec leurs parcours d'exil traumatisants : [Accéder à la ressource](#)

Brique 1—Préconisation 3

Retour vers le réflexe 3 : Orientez vers des actions de remobilisation

5.3 - Levez le blocage de la charge mentale des femmes qui veulent s'impliquer dans le travail ou une formation en associant leur famille !

- Inspirée par qui ? Le CIDFF de Nancy (54)
- Pour qui ? Les femmes en recherche d'emploi ou formation qui n'osent pas franchir le pas en raison de leurs responsabilités familiales et/ou réticence de leurs proches.
- Comment ça marche ? Accompagnez les proches de la personne que vous suivez pour débloquer son entrée et/ou maintien en emploi ou en formation en gardant à l'esprit que vous visez l'insertion de cette personne mais aussi son intégration culturelle. Pour ce faire, créez un espace convivial pour rencontrer la famille (entretien collectif et individuels : "c'est autour d'une table que se discutent les choses importantes") pour que chacun puisse exprimer ses appréhensions ou questionnement sur le projet professionnel de leur mère/sœur/fille (organisation dans le foyer sans elle, notamment). Vous travaillerez ainsi sur leurs représentations mais aussi les vôtres (prenez conscience de vos propres préjugés pour analyser la situation) : port de signes religieux dans la sphère publique, mixité hommes/femmes au travail, solidarité communautaire vs système de protection social français... Pensez à faire venir des pairs ou des anciens collègues de la personne si elle a déjà travaillé en France pour rassurer les proches et redonner confiance à l'intéressée. La suite reprend la logique d'insertion par la mise en situation, si besoin avec la mise en place de tutorat.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? De ne pas limiter l'accompagnement dans le temps, d'avoir un espace agréable et chaleureux pour réaliser les entretiens, de vous former à la médiation culturelle (cf. Annexe), de travailler avec un réseau de partenaires type SIAE.

Brique 2 - Préconisation 5

Retour vers le réflexe 1 : Utilisez des outils ou dispositifs d'orientation adaptés

5.4 - Le programme de Polaris 14 pour le niveau infra A1.

- Dès niveau infra A1
- Inspirée par ? Polaris 14 (75)
- Comment ça marche ? Ils proposent un programme d'accompagnement sur 10 semaines avec un atelier par semaine mené en français ou en anglais selon les groupes de participants. Chaque atelier est composé d'une dizaine de participants répartis par niveau de langues. Les ateliers comprennent une information sur le travail en France, un travail de définition des expériences et compétences de la personne et un coaching sur la manière de gérer son temps « pour passer à l'action ».

Par ailleurs, des ateliers pratiques facultatifs sont proposés pour permettre aux personnes d'utiliser le site de France Travail, faire un CV ou comprendre les codes sociaux en entreprise. Les animateurs s'appuient sur une trame pédagogique qui détaille les différentes activités de chaque atelier et un "livret participant" est remis en début de session afin de garder une trace écrite du travail effectué.

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? La mise en place de ces ateliers nécessite d'avoir développé à l'avance le contenu de chaque atelier avec des professionnels compétents dans l'accompagnement sur l'orientation. La liste des ateliers proposés par Polaris 14 est détaillée sur leur site Internet : <https://polaris14.org/notre-parcours-accompagnement/>

Polaris 14 ouvre de nouvelles antennes ailleurs en France. N'hésitez pas à vous renseigner !

Brique 2 - Préconisation 6

Retour vers le réflexe 1 : Valorisez les diplômes obtenus et les études réalisées à l'étranger

5.5 - Proposez des solutions aux professionnels de santé BPI.

- Inspirée par ? JRS France.

Pour qui ? Les personnes BPI ayant exercé ou étudié, dans un pays hors UE, une profession réglementée dans le secteur de la santé (médecins, infirmiers, dentistes, etc.).

Comment ça marche ? Développez et partagez des informations et solutions concrètes à partager. Ne soyez plus démunis pour accompagner dans le domaine de la santé. Conseillez la personne que vous accompagnez à trois niveaux :

1 – Orientation sur les parcours pour travailler dans les métiers de la santé

- Partagez les informations d'orientation collectées et rassemblées dans des fiches disponibles sur [Réfugiés.info](https://refugiés.info).
- Orientez vers des rencontres métiers de la santé (avec, entre autres, la présence de réfugiés ayant réussi à faire refaire le parcours) organisées par l'association et accessibles en visioconférence.

2 – Formation

Proposez aux personnes BPI :

- Un accompagnement sur le français médical : mettez en place des groupes de bénévoles, médecins ou étudiants en médecine, pour former au vocabulaire spécifique.
- De conseils sur la reprise d'études grâce aux fiches conseils.
- Un accompagnement sur la préparation aux examens, avec des conseils bibliographiques incluant les annales pour passer les examens et des sessions de préparation. Mettez en place, par exemple, des sessions de préparations en distanciel.
- Du mentorat afin d'être accompagné par un pair tout au long du parcours.

3 – Stages/ Travail

- Facilitez l'accès à des stages d'observation voire à des postes de praticiens associés : développez, par exemple, des partenariats avec l'APHP ou la Croix-Rouge pour que les personnes puissent être accueillies dans les établissements habilités.

Brique 2 - Préconisation 6

Retour vers le réflexe 1 : Valorisez les diplômes obtenus et les études réalisées à l'étranger

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ?

⇒ Une fiche conseils généraux avec bibliographie pour préparer les examens.

https://docs.google.com/document/d/1utKF0-M20v9fKq2L_oX1l-ZamnDjzIWYWY9Ed9K5DiQ/edit

⇒ Une fiche conseil (avec bibliographie) infirmières/métiers médicaux - voir annexe xxx

<https://docs.google.com/document/d/1UZDTxrPySiqbifjTyiwPUkNaKK1XEct5wRjC6fmALuc/edit>

⇒ Un accès à réfugiés.info

⇒ Un accès aux webinaires des rencontres passées :

- * [Présentation du système de santé en France](#)
- * [Rencontre métier odontologie](#)
- * [Rencontre métier infirmier](#)

Et pour aller plus loin : avoir ou développer un réseau de bénévoles dans le secteur médical (médecins, spécialistes, étudiants, etc.). Vous pouvez pour cela vous aider :

⇒ D'un modèle d'appel à bénévolat pour l'accompagnement au français médical - [voir annexe 6.5 « Donner des cours de Français médical dans le cadre de la préparation aux épreuves de vérification des connaissances \(EVC\) »](#)

⇒ D'un modèle d'appel à bénévolat pour du mentorat pour les personnes BPI candidats aux EVC (épreuves de vérification des connaissances) - [voir annexe 6.2 « Être mentor d'un candidat aux épreuves de vérification des connaissances \(EVC\) »](#)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter JRS France.

Brique 2 - Préconisation 6

Retour vers le réflexe 2 : Validez les expériences et les compétences acquises à l'étranger (VAE)

5.6 - Transposez les référentiels existants et faciles à utiliser de reconnaissance des acquis d'expérience !

- Inspirée par ? Un CADA de France Terre d'Asile (FTDA) (48).
- Pour qui ? Les personnes BPI ayant une expérience professionnelle dans leur pays d'origine quel que soit leur niveau de français.
- Comment ça marche ? Mettez en place un dispositif innovant de reconnaissance des acquis d'expérience (RAE) avec le réseau national « Différents et Compétents ». Initialement pensé pour des personnes en situation de handicap, ce dispositif évalue les compétences et prévoit la délivrance d'un certificat facilitant l'accès au marché du travail.

Pour ce faire :

- ⇒ Réalisez des entretiens préliminaires afin d'identifier leurs ambitions et compétences initiales
- ⇒ Organisez des ateliers autour des métiers ciblés en prenant appui sur les référentiels métiers (par exemple « peintre en bâtiment » ou « agent de restauration »), les grilles d'évaluation des compétences reconnues par l'Éducation nationale avec des travaux supervisés par des professionnels du secteur.
- ⇒ Proposez des cours de français se concentrant sur le monde professionnel.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Etablissez un partenariat avec des professionnels selon les métiers ciblés et l'Éducation nationale (GRETA) pour valider la maîtrise des compétences. Évaluez la maîtrise des compétences en présence d'un représentant de l'Éducation nationale et d'un professionnel du secteur.

[Accéder à la ressource](#)

Brique 2 - Préconisation 6

Retour vers le réflexe 2 : Validez les expériences et les compétences acquises à l'étranger (VAE)

5.7 - Identifiez les talents dans le secteur de l'agriculture !

- Inspirée par ? Verger du monde (58).
- Pour qui ? Les personnes BPI ayant une expérience dans le domaine agricole afin de valoriser leurs compétences et savoirs agricoles.
- Comment ça marche ? Organisez des ateliers collectifs (avec des personnes de différents niveaux de langues) où chaque participant est invité à partager son savoir faire. Les participants sont encouragés à dessiner sur un grand papier blanc à quoi ressemble une ferme chez eux. Pour poursuivre la discussion, vous projetez des images et vidéos montrant des agriculteurs en France afin que les participants puissent relever les similitudes et les différences entre les pays. Les participants pourront même chercher des vidéos d'agriculteurs dans leur pays (en demandant parfois à leurs proches à l'étranger) et ainsi partager leur expertise et expériences. Pour y participer, il suffit d'avoir un intérêt pour l'agriculture.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un groupe de personnes BPI avec une expérience dans le domaine agricole dans leur pays d'origine et d'un vidéoprojecteur.

VERBATIM :

« les participants gagnent de la confiance en eux et se familiarisent avec le vocabulaire agricole. Ces ateliers permettent aussi d'identifier les personnes souhaitant être accompagnées pour trouver un emploi dans le secteur de l'agriculture. »

Présidente

Brique 2 - Préconisation 7

Retour vers le réflexe 3 : Impliquez les entreprises dans la découverte des métiers

Brique 3- Préconisation 11

Retour vers le réflexe 1 : Incitez les entreprises à adapter leurs méthodes de recrutement

5.8 - Accompagnez l'entreprise avant le candidat

- inspirée par ? Le dispositif EDNA (Emploi Durable Nouveaux Arrivants) (31, 33, 44 et 75) utilisant méthode IOD.
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes en situation régulière au regard du séjour, de premier niveau de qualification, disponibles pour travailler et ouvertes à la découverte de plusieurs métiers.
- Comment ça marche ? Permettez à des TPE de franchir le cap de l'embauche du premier salarié et d'ouvrir aux candidats le "marché caché" de l'emploi en "accompagnant" l'entreprise avant le candidat.

Construisez un partenariat solide avec des entreprises qui embauchent dans le département afin de proposer dès le premier rendez-vous 1 à 3 offres de travail à la personne candidate. Si une offre attire son attention, enclenchez sans tarder la rencontre avec l'employeur pour qu'elle puisse interagir avec lui et ses potentiels collègues.

Accompagnez l'employeur et la personne pendant la prise de poste pour les soutenir dans leurs démarches respectives et aiguillez la personne dans la construction de son avenir professionnel (construisez un plan d'intégration avec des mises en situations de travail dans la logique de l'[AFEST](#)).

Au terme de la période d'essai, veillez à ce que l'autonomie de la personne soit renforcée. L'objectif est double : que l'employeur recrute la personne et adapte, si besoin, les consignes sur le poste (accompagnez l'entreprise pour réaliser des instructions en photolangage par exemple) et que la personne trouve le métier ou formation qui lui correspond, en ne limitant pas la durée de l'accompagnement.

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un réseau d'entreprises en besoin de recrutement, ouvertes à adapter leurs méthodes de recrutement. Appuyez-vous sur un chargé de relations entreprises dédié à l'animation et le développement de ce réseau pour préparer le terrain du recrutement et soutenir les entrepreneurs pendant la période d'essai et l'emploi de la personne ([voir pratique inspirante brique 3, fiche 11 réflexe 1](#)).

CONSEIL :

Formez-vous auprès de l'association Transfer (33) pour développer la méthode IOD (Intervention sur les Offres et les Demandes), sachant que la professionnalité n'implique pas de prérequis spécifiques (<https://transfer-iod.org/public/methode-iod/>)

Brique 2 - Préconisation 8

Retour vers le réflexe 1 : Liez l'orientation FLE à la construction du projet professionnel et projet de vie

5.9 - Expérimentez les binômes FLE-CIP !

- Inspirée par ? FOL 74.
- Pour qui ? les personnes BPI suivant des cours de FLE et ayant besoin d'un accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle.
- Comment ça marche ? Collaborez avec un expert linguistique afin d'optimiser les solutions d'apprentissage et s'appuyer sur le droit commun quand il existe, ou optimiser le temps d'attente lorsque le droit commun n'a pas de réponse à proposer à court terme .

Lorsque la personne est en attente d'une formation adaptée à son niveau de FLE, l'expert linguistique peut proposer des ateliers linguistiques avec entrée et sortie permanentes sans prérequis et multiniveaux. Les horaires sont adaptés afin de permettre aux personnes de cumuler un emploi, une formation à temps partiel, un stage, etc. et l'apprentissage de la langue française.

Chaque personne est positionnée linguistiquement par l'expert linguistique et son compte rendu détaille la situation personnelle et professionnelle de l'apprenant : langues parlées, niveau d'étude, niveau de français dans les quatre compétences (compréhension orale et écrite, production orale et écrite).

En parallèle, organisez avec l'expert linguistique des visites d'entreprises et des cours particuliers pour les personnes ayant signé un contrat de travail afin de s'assurer qu'elles comprennent les consignes de sécurité et qu'elles apprennent le français lié aux besoins et au secteur de l'entreprise.

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un partenariat avec un organisme de formation FLE ayant une fine connaissance de toutes les offres FLE du territoire pour permettre des orientations adaptées.

VERBATIM :

« L'expérience prouve qu'un référent de parcours linguistique permet pour les participants, d'optimiser les solutions d'apprentissage, en positionnant, en formant sur les ateliers permanents et en orientant avec précision sur les différents dispositifs au moment adéquat pour l'apprenant »

Brique 3—Préconisation 10

Retour vers le réflexe 4 : Favorisez l'employabilité par l'amélioration des compétences psychosociales

5.10- Envie de développer les compétences psychosociales des personnes que vous accompagnez ?

- Inspirée par ? Migrations Santé (75, 77 et 93) et Initiatives et Développement dans le Loiret (45).
- Pour qui ? Les personnes en demande d'asile et réfugiées de niveau minimum A1.
- Comment ça marche ? Faites appel à des médiateurs en santé et/ou des psychologues pour développer les compétences psychosociales des personnes hébergées dans les centres du DNA ou accompagnées dans vos structures (exemple, les SIAE), en proposant des exercices pour travailler l'acceptation de soi, la capacité à exprimer ses émotions, gérer son stress et communiquer avec les autres. Expliquez-leur qu'acquérir ces compétences est possible d'une part, grâce à l'usage de photolangages, de vidéos, de photos et images illustratives d'émotions, de jeux d'expression (via le théâtre notamment) et des exercices de sophrologie, et que c'est utile d'autre part, pour les préparer au monde du travail et prendre soin de leur bien-être.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un partenaire en capacité d'animer ce type d'ateliers (médiateur en santé, psychologue) dans une démarche d'aller-vers. Si vous n'en avez pas, formez-vous auprès des centres spécialisés de votre région ([voir annexe « Santé mentale, interculturalité et pouvoir d'agir»](#)).

CONSEIL :

Inscrivez ces exercices/séances dans le cadre d'un parcours de santé plus large (en proposant également de participer à des ateliers en santé mentale, droits en santé, bien-être, sport...) pour permettre aux personnes de rencontrer des référents en santé mentale, en santé sexuelle, en nutrition et en droits à la santé.

Brique 3 - Préconisation 11

Retour vers le réflexe 1 : Incitez les entreprises à adapter leurs méthodes de recrutement

5.11 - Rapprochez-vous des chargés de mission « relations entreprises » sur votre territoire ?

- Inspirée par ? Transfer (33) dans le cadre de la méthode IOD.
- Pour qui ? Les structures qui souhaitent accompagner autrement les personnes de premier niveau de qualification, en développant leur employabilité sous l'angle du soutien à l'entreprise et non des freins de la personne.
- Comment ça marche ? Mobilisez les entreprises par la prospection et la proposition de services de proximité aux employeurs pour intégrer une personne de premier niveau de qualification. Déplacez-vous avec le salarié dans l'entreprise pour identifier les points critiques dans l'activité et mettre en place, selon besoins, un plan de formation spécifique. Préparez le terrain du recrutement.

Dans l'emploi, si une difficulté est repérée par le chef d'entreprise ou le salarié, proposez un compagnonnage gratuit pour mieux comprendre et identifier ce qui dysfonctionne et trouver des solutions organisationnelles. Veillez à fidéliser l'entreprise. Si le CDD n'est pas pérennisé, demandez à l'entreprise d'ouvrir son réseau d'entreprise.

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? Rapprochez-vous des structures et acteurs du SPE (exemple : les missions locales) qui ont des chargés de mission entreprise.

CONSEIL :

Formez-vous auprès de l'association Transfer pour développer la méthode IOD (<https://transfer-iod.org/public/methode-iod/>)

Brique 4 - Préconisation 12

Retour vers le réflexe 1 : Liez au maximum l'apprentissage FLE à une mise en situation professionnelle

5.12 - Et pourquoi pas une mise en situation dans une entreprise éphémère ?

- Inspirée par ? L'organisme de formation linguistique Forma.Clé (67 et 49) avec ses partenaires du projet La Locomotive (PIC) : Coup de Pouce 49 (CDP49, une coopérative spécialisée dans l'accompagnement à l'entrepreneuriat), le centre social de Chemillé (proposant des ateliers de couture, cuisine et bricolage et jouant le rôle du client de la Flash coop) et le Lycée professionnel Robert d'Arbrisse.
- Pour qui ? Les personnes primo-arrivantes et BPI, de niveau A2 à l'oral (accessible aux personnes analphabètes), disponibles pour la durée de l'expérience (ici 7 jours dont le dernier jusqu'à 22h). Peut être ouvert au milieu urbain.
- Comment ça marche ? Variez les opportunités d'apprentissage de la langue française tout en restant dans une dynamique de co-construction du projet professionnel et d'accompagnement vers l'emploi, en permettant aux personnes que vous accompagnez de vivre une expérience socioprofessionnelle immersive de sept jours dédiée au montage technique et financier d'une entreprise éphémère « Flash coop » dont ils seront les créateurs. Non seulement vous les familiariserez avec l'auto-entrepreneuriat, vous les aiderez à prendre confiance en eux, mais vous repèrerez leurs « soft skills » (qualités relationnelles et émotionnelles) et peut-être même des freins non identifiés jusqu'alors. Exemple de Flash coop : une entreprise de traiteurs pour réaliser le dîner d'un évènement au centre social de Chemillé, créée par 5 personnes exilées (BPI, BPT et DA) :

Jour 1	Découverte de l'entreprise : un quartier général éphémère est créé, indépendamment de la salle d'apprentissage du français avec un espace chaleureux et dédié pour prévoir, organiser, créer, imaginer, afficher...
Jour 2	Construction de l'offre (prix, produit, clients, identification des besoins...) : cette journée est intéressante car elle permet de repérer les compétences des personnes mobilisables pour la construction de leur projet professionnel.
Jour 3	Développement de l'activité de l'entreprise (visuel, communication, argumentaire de vente), avec l'intervention d'un graphiste pour les guider dans leur choix : cette journée permet de travailler la créativité, la prise de parole et l'écoute des personnes mais aussi leur capacité à argumenter, car le groupe doit présenter son produit au client.
Jour 4	Gestion de la logistique, en compagnie du chef cuisinier, et information sur les règles de sécurité au travail (réglementation, règles d'hygiène, etc.).
Jour 5	Production dans la cuisine pédagogique du lycée professionnel Robert d'Arbrisse, avec l'intervention du chef cuisinier et l'aide d'un élève de Prépa Compétences. Elle inclut aussi la préparation de la salle et le service du soir chez le client.
Jour 6	Bilan de la journée de la veille avec la réalisation du bilan comptable et de résultats (TPE, fonds de caisse, liste des invités) et un débriefing individuel et collectif sur les objectifs initiaux de l'entreprise.
Jour 7	Bilan et remise d'une attestation de participation, avec la présentation devant tous les partenaires de l'expérience illustrée par des photos, vidéos et retours du client.

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? D'un réseau de partenaires d'une part, dont un spécialisé dans l'accompagnement à l'entrepreneuriat pour assurer l'animation des ateliers et l'intervention d'un graphiste d'autre part. Les autres partenaires (SIAE, centres de formation, centres sociaux) permettront de développer le projet de Flash coop, selon le secteur choisi.



Brique 4 - Préconisation 12

Retour vers le réflexe 2 : Favorisez les formations délivrant une certification professionnelle

Brique 4 - Préconisation 13

Retour vers le réflexe 4 : Orientez vers des dispositifs individualisés de préformation

5.13 - Connaissez-vous le CAP + en 3 ans ?

- Inspirée par ? CFA Bretagne – Site de Montgermont (35).
- Pour qui ? Les jeunes de moins de 30 ans avec un niveau de FLE minimum A2 à l'oral (conseillé) et ayant déjà été scolarisé.
- Comment ça marche ? Libérez les jeunes de tous les freins périphériques qui pourraient les ralentir ou les bloquer pour l'obtention de leur CAP en ajoutant une année de préparation avant le CAP. Faites signer un contrat d'apprentissage dès la première année et pour 3 ans (il est possible que le jeune change d'entreprise pendant cette période).

La 1ère année consiste en une remise à niveau des compétences. Le jeune vient chaque semaine au CFA, 2 jours au CFA et 3 jours en entreprise. La 2ème et 3ème année, le jeune suit le rythme du CAP "ordinaire" en 2 ans avec les autres élèves, avec 1 semaine en CFA et 2 semaines en entreprise (sachant qu'un vendredi toutes les trois semaines est "pris" à l'entreprise pour permettre un accompagnement du CFA).

A la fin du CAP, soit le jeune reçoit son diplôme et est embauché sur la base de celui-ci, soit il n'a pas son diplôme mais peut rester en tant qu'ouvrier dans l'entreprise, soit il poursuit ses études (vers un BTS, par exemple).

Ce programme a commencé dans les CFA du BTP et s'élargit aujourd'hui à d'autres secteurs : restauration, aide à la personne, mécanique, etc.

- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ? (Ou plutôt ce dont le CFA a besoin !)
 - D'un ou plusieurs professeurs pour la remise à niveau (français, mathématiques, etc.) : le professeur propose du français à travers diverses activités (écriture, théâtre, échange avec des écoles primaires, etc.) ;
 - D'un accompagnement FLE sur 3 ans ;
 - D'un partenariat avec une auto-école (en fonction des besoins du métier visé) ;
 - D'une mission locale qui accepte de se déplacer dans le CFA pour voir les jeunes (un plus !).

Pour aller plus loin

[Site de la Diar](#)

[Refugees.info](#)



VERBATIM :

« Ce qui est important c'est de les suivre sur la durée. Les jeunes sont accompagnés par la même personne pendant les 3 ans et c'est la création de cette confiance qui empêche la rupture. (...) L'idée c'est qu'ils aient du plaisir quand ils viennent à l'école. »

Chargée de mission auprès du public réfugié
CFA de Montgermont

Brique 4 - Préconisation 14

Retour vers le réflexe 2 : Créez des formations en partenariat avec des entreprises (PME, grandes entreprises...) adaptées à leurs besoins

5.14 - Proposez de co-construire les formations directement avec les entreprises pour répondre aux besoins du territoire (Humando)

- Inspirée par ? Humando Insertion (SIAE).
- Pour qui ? Les personnes BPI avec un faible niveau d'éducation et de français souhaitant entrer rapidement dans le monde du travail. Selon Humando, ces formations pourraient être ouvertes aux femmes, aux jeunes de moins de 26 ans, aux seniors ainsi qu'aux personnes analphabètes et illettrés.
- Comment ça marche ? Une méthode de co-construction des parcours de formation avec les entreprises du territoire. La formation permet à la personne BPI d'obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou un titre professionnel. Le parcours dure entre 12 et 14 mois.

Avant la formation :

- Encouragez l'entreprise à décrire ses besoins de manière très précise. Pour un même métier, la formation peut varier en fonction des sites (ex. site industriel). Un poste c'est également un environnement de travail, être plus ou moins à l'aise avec les outils digitaux, être manuel, etc. Ces détails sont importants pour le recrutement des stagiaires.
- Partagez auprès des candidats les informations sur le métier et l'entreprise : en supplément des informations collectives incluant des vidéos présentant l'entreprise, organisez si possible des visites pour découvrir l'entreprise.
- Impliquez les entreprises dans le recrutement des stagiaires : Humando sélectionne en général 15 à 20 personnes et va laisser le choix aux entreprises d'en sélectionner 12.

CONSEIL :

Ne pas seulement impliquer le pôle RH ou RSE mais également le responsable qui va par la suite accueillir la personne BPI dans son équipe.

VERBATIM :

« Nous devons travailler à la carte, nous adapter aux demandes des entreprises existantes, aux compétences requises et aux besoins de formation »

Laëtitia Renault, directrice régionale
Ouest d'Humando.

Pendant la formation : Créez du lien entre les futurs alternants et les futurs responsables d'équipe.

- Organisez des visites de site, des moments d'observation dans l'entreprise ;
- Faites venir les tuteurs sur le site de formation pour voir ce que les personnes BPI apprennent ;
- Envoyez aux responsables de site les comptes rendus des formations pour informer de l'avancée de l'apprentissage ;
- Organisez un temps d'échange de 2h avec les collaborateurs de l'entreprise pour qu'ils puissent se familiariser à la question de l'intégration d'une personne BPI. L'idée est de pouvoir répondre à toutes les questions, mêmes celles qui sont les moins faciles à poser.

VERBATIM :

« Ils doivent avoir envie de se retrouver ».

Après la formation :

- Assurez un accompagnement et endossez le rôle de médiateur.
- De quoi ai-je besoin pour la mise en œuvre ?
 - Avoir des entreprises engagées sur le territoire, et cela dès le début du processus.
 - Développer des partenariats sur la partie formation métier et sur la partie FLE (avec des organismes de formation) et des structures accompagnant les personnes sur le renforcement de la confiance en soi.
 - Réunir au moins 12 demandes de formations par les entreprises pour remplir une session.

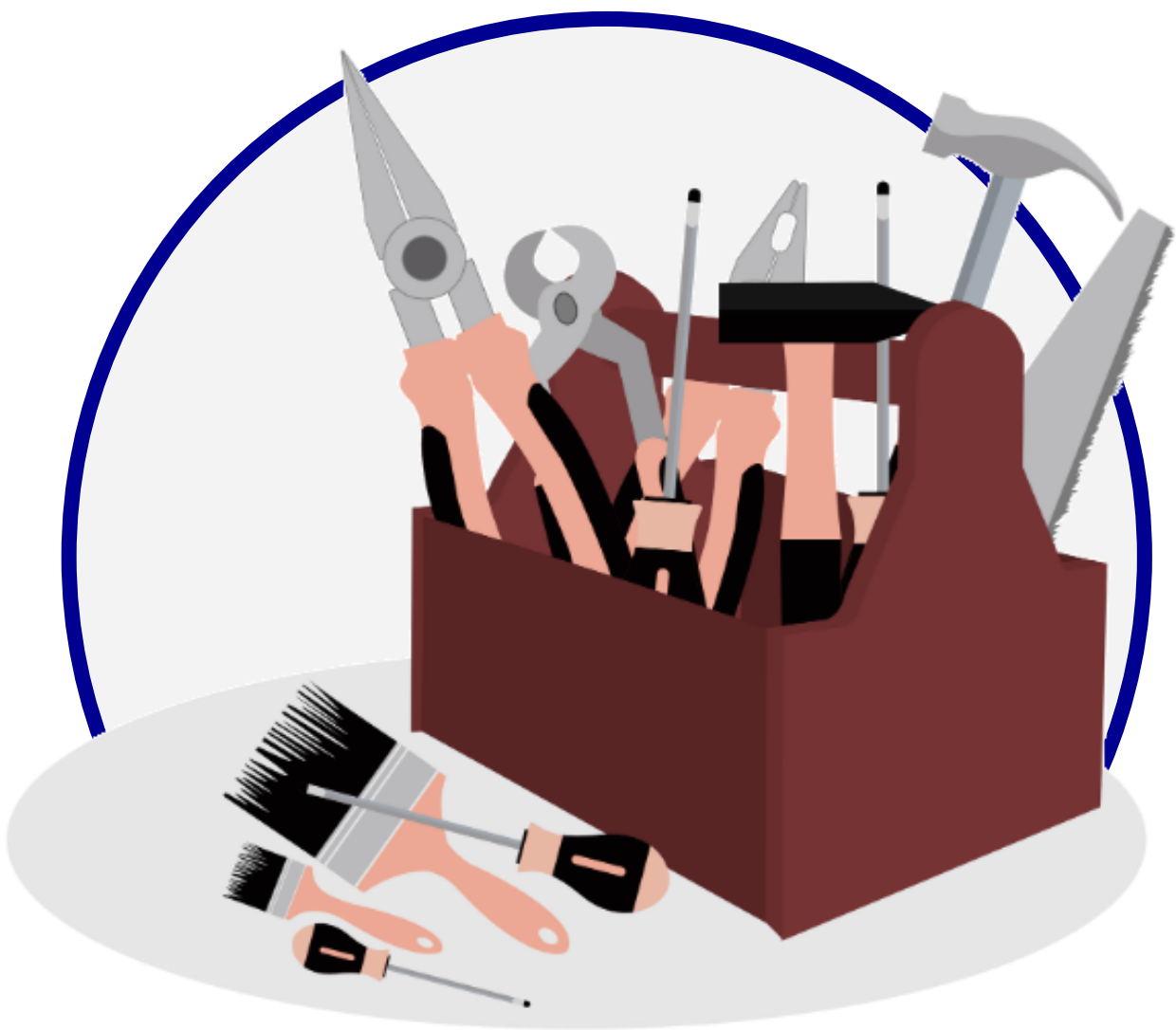
CONSEIL :

pour la mise en place des premières formations, il est plus facile de réaliser un partenariat avec un grand groupe qui pourra à lui seul, accueillir les 12 candidats au sein de son entreprise. En passant par des PME, la démarche est plus complexe car il faut réunir plusieurs PME avec un même besoin en formation et dans la même temporalité.

VERBATIM :

« On ne peut pas promettre que le parcours sera sans accroc mais on peut promettre d'accompagner pour que l'intégration se passe au mieux. Nous réalisons que les situations peuvent se crispier rapidement. Le fait d'assurer un suivi permet à l'entreprise de se sentir accompagnée et rassurée ».

TOOL KIT



Tool Kit

6.2 - Tool Kit - FICHE MISSION BÉNÉVOLAT

FICHE MISSION BÉNÉVOLAT

Être mentor d'un candidat aux épreuves de vérification des connaissances (EVC)

Le mentorat est un accompagnement individuel par un professionnel médical qui partage ses compétences et son expérience avec un candidat aux EVC dans la même profession.

Bénévole : Un médecin hospitalier (pharmacien, chirurgien dentiste ou sage-femme).

Élève : médecin (pharmacien, chirurgien-dentiste ou sage-femme) réfugié qui souhaite présenter ces épreuves et est accompagné dans ce projet par JRS France.

Temps disponible nécessaire : en fonction des disponibilités, 15h cumulées max en 6 mois

Mission :

- Assurer 2 rencontres - d'une heure chacune - en présentiel pour faire connaissance et évaluer les besoins .
- Les contacts suivants (hebdomadaires, bi hebdomadaire ou mensuels) auront lieu ensuite sur demande du mentor ou de l'élève pour :
 - Répondre aux questions que le candidat se pose
 - Faire le point sur l'avancement des révisions
 - Écouter

Ces contacts peuvent se faire en présentiel ou en distanciel en fonction de la disponibilité de chacun.



Pour en savoir plus, consultez le plaidoyer [Health Track: des voies pour les professionnels de santé réfugiés](#)

Si vous voulez participer, contactez : jrshealthtrack@gmail.com



GUIDE À DESTINATION DES BÉNÉVOLES ATELIER ORIENTATION



« La seule façon de faire du bon travail est d'aimer ce que vous faites. Si vous n'avez pas encore trouvé, continuez à chercher. » Steve Jobs.

Mai 2024



Qu'est-ce que l'ikigai ?

Cette méthode vient d'Okinawa au **Japon**. L'ikigai veut apporter la réponse à la fameuse question : " Pourquoi je me lève le matin et pourquoi ma vie vaut la peine d'être vécue ? ". Il peut se traduire en français par « **raison d'être** ». L'ikigai représente la rencontre de 4 éléments déterminants pour l'épanouissement personnel et professionnel. Finalement trouver son ikigai...

1. C'est trouver un travail qui nous plaît (« ce que j'aime »)
2. Dans lequel on peut exprimer son potentiel (« ce pour quoi je suis doué(e) »)
3. Contribuer à quelque chose qui a du sens pour nous (« ce dont le monde a besoin »)
4. Et qui nous rémunère convenablement (« ce pour quoi je peux être payé(e) »).

L'ikigai est comme un outil, une **boussole, sur le chemin pour trouver sa voie professionnelle**, trouver sa place dans le monde et identifier ce que l'on va faire de sa vie.



Mai 2024



1er temps : Ce que j'aime (faire) ?

Objectif : savoir ce qui me fait vibrer au quotidien

Ce qui nous apporte de la satisfaction, du bien-être, de la joie (activités, contextes, personnes...)

- Quelles sont les activités que je pratique (ou que je pratiquais dans mon pays) durant mon **temps libre** ?
- Quelles sont les choses qui me rendent **heureux/ses** et m'apportent **de la joie** ?
- Quand je n'ai pas le moral, qu'est ce qui **me ressource** ?

Questions additionnelles :

- Activités: sport, musique, sorties...(activités JRS jeunes pour ceux qui y participent ?)/ Activités réalisées seul ? à plusieurs ?
- Quelles sont les activités pour lesquelles vous ne voyez pas le temps passer ?
- Quelles sont les activités qui vous donnent de l'énergie ? (plutôt que celles qui vous en coûtent)
- Est-ce que vous aviez un rêve d'enfant ?

Trame à remplir : Case "Ce que j'aime"

2^{ème} temps : Ce pour quoi je suis doué(e) ?

Objectif : savoir ce qui fait ma singularité (compétences, qualités, forces)

L'idée est de trouver sa « zone de brillance » c'est-à-dire le domaine dans lequel on est doué et qui nous inspire.

- Quelles sont mes 3 expériences ou diplômes clés ?
- Ce en quoi je suis doué(e) :

Toolbox : Se référer à la liste des verbes d'action et des qualités pour s'inspirer et les inscrire dans le canevas.

- Ce que mes amis, ma famille, mes colocataires actuels **aiment/apprécient chez moi** ?
- Dans mes expériences professionnelles ou dans mes activités sportives, récréatives (exemple JRS jeunes), quels sont les **points positifs que mes anciens « patrons/partenaires »** apprécient/appréciaient chez moi ?

Question additionnelle :

Mai 2024



Réfléchissez à 2 moments importants de votre vie où vous avez pu apporter, vous sentir utile ?

→ Invitation pour la prochaine fois à demander à 3 personnes de son entourage (famille, amis,...) les qualités appréciées.

Trame à remplir : Case "Expériences et diplômes clés" + "Ce pour quoi je suis doué"

3^{ème} temps : Ce dont le monde a besoin

Objectif : comprendre les éléments importants pour moi

1. Quel est le modèle proche (famille, amis) que vous respectez ? Qui vous inspire ?
2. Qu'est-ce qui me tient à cœur ? qui me donne envie de contribuer ?

Toolbox : Set de photolangage - Choisissez **2 photos qui vous parlent** parmi toutes les photos :

- Qui représente(nt) **ce dont le monde a besoin selon moi et à quoi j'aurais envie de répondre**. Partagez en mini groupe
- Qui représente(nt) ce que **je veux apporter à mon entourage, mon futur patron/ le pays où je vis**.

Questions additionnelles :

- De quel sujet pourriez-vous parler toute la nuit parce que ça vous passionne ?
- Quelle situation vous révolte ou vous attriste profondément ?
- De quoi parlent les livres que vous lisez ou les vidéos que vous regardez ?
- Qu'est-ce qui vous rend curieux ou vous intrigue ?
- Quelles sont les 2 personnalités célèbres (cinéma/séries, politiciens, sportifs...) qui t'inspirent ? pourquoi ? quelles sont leurs qualités ?

Trame à remplir : Case "Ce dont le monde a besoin"

4^{ème} temps : les besoins

Objectif : identifier tous les besoins actuels et les prioriser

Quels sont tes besoins actuels ? De quoi as-tu besoin pour être heureux aujourd'hui ?

Mai 2024



Qu'est-ce qui est le plus important pour toi (travail, famille, amis, reconnaissance des autres, argent, partenaire amoureux...) ?

Toolbox : Moving Needs - Parmi les cartes « *moving needs* », essaye de prioriser tes 3 besoins principaux.

Trame à remplir : Case "Besoins"

5^{ème} temps : les contraintes

Objectif : identifier les contraintes pour éviter les échecs

As-tu des contraintes particulières ?

- As-tu une contrainte physique ?
- Es-tu par exemple très timide ?
- Est-ce que tu es sensible aux bruits ? À la chaleur ? Peux-tu travailler dans le froid ? A l'extérieur ?
- Est-ce qu'il y a des odeurs ou des vues qui te dérangent ?

Trame à remplir : Case "Contraintes, freins, limitations"

6^{ème} temps : identifier des secteurs ou métiers

A partir de votre fiche, avez-vous déjà des idées de métiers ?

Souhaitez-vous élargir les possibilités ? Découvrir différents métiers ? (vidéos)

Souhaitez-vous approfondir ces idées ? Les confronter à ce que vous aimez, vos besoins, vos contraintes ? Voir les qualités et compétences requises ?

Toolbox : Quelques vidéos pour inspiration

- Métiers de l'industrie (1min25) : https://www.youtube.com/watch?v=c262_QF50uI
- Métiers de l'hôtellerie (1min26) : <https://www.youtube.com/watch?v=tyJmV8laL4A>
- Métiers d'aide à la personne (jusque 1min36) : <https://www.youtube.com/watch?v=pMWq0BqZDKE>
- Métiers du transport : <https://www.youtube.com/watch?v=k0JovGIWXA>
- Métiers de l'agriculture (jusque 1min38) : <https://www.youtube.com/watch?v=o0OGUFW-CZw>

Mai 2024



- Métiers du bâtiment (Imin54) :
<https://www.youtube.com/watch?v=YzFcIncneA8>
- Métiers du numérique (Imin56) :
<https://www.youtube.com/watch?v=4TOB98kqg0I>

Questions additionnelles : Par rapport à ce que vous avez vu dans les vidéos :

- Quel secteur ou métier vous attire ?
- Est-ce qu'il y a des éléments qui vous ont particulièrement plu ? Ou au contraire que vous n'avez pas du tout aimé ?
- Est-ce que vous aimeriez avoir plus d'informations sur un métier ou secteur ?

Trame à remplir : Cases "Secteurs d'activités" et "Métiers"

Optionnel : les motivations

Dans le cas où des secteurs d'activités et/ou des compétences spécifiques sont identifiées, le jeu des *moving motivators* fait travailler les motivations dans la vie professionnelle. Cela peut aider à définir des postes ou métiers qui correspondent à ces motivations.

Toolbox : [Moving Motivators](#) - Explorer les différentes cartes et essayer de choisir 3 motivations principales.

Trame à remplir : Case "Motivations"

Mai 2024



TOOLBOX

Liste des Verbes d'Action

DECIDER Arrêter Choisir Conclure Déterminer Eliminer Fixer Juger Opter Régler Résoudre Trancher	GERER Acquérir Amortir Budgéter Assainir Comptabiliser Consolider Economiser Enrichir Equilibrer Exploiter Gagner Investir Optimiser Rentabiliser	DIRIGER Animer Commander Conduire Confier Définir Déléguer Gouverner Guider Impulser Inspirer Instituer Manager Piloter Présider	ADMINISTRER Classer Compter Enregistrer Etablir Gérer Inventorier Ranger Recenser Régir Répertoire	PRODUIRE Appliquer Effectuer Exécuter Faire Réaliser (+ autres activités à caractère répétitif à la base d'une technicité)
ORGANISER Aménager Anticiper Arranger Coordonner Distribuer Etablir Planifier Préparer Prévoir Programmer Répartir Structurer	COMMUNIQUER Dialoguer Discuter Echanger Ecouter Exprimer Informer Interviewer Négocier Partager Rédiger Renseigner Transmettre	DEVELOPPER Accroître Améliorer Augmenter Commercialiser Conquérir Elargir Etendre Déclencher Implanter Lancer Progresser Promouvoir	CHERCHER Analyser Calculer Consulter Enquêter Etudier Examiner Expérimenter Observer Prospector Rechercher Sonder	FORMER Animer Apprendre Conduire Développer Eduquer Entraîner Eveiller Instruire Sensibiliser Transformer
CONTROLLER Apprécier Enquêter Eprouver Evaluer Examiner Expérimenter Mesurer Prouver Superviser Surveiller Tester Valider Vérifier	CREER Adapter Améliorer Concevoir Construire Découvrir Elaborer Imaginer Innover Inventer Renouveler Transformer Trouver	NEGOCIER Acheter Arbitrer Argumenter Conclure Consulter Convaincre Démontrer Discuter Influencer Persuader Placer Proposer Sélectionner	CONSEILLER Aider Clarifier Comprendre Diagnostiquer Eclairer Ecouter Guider Inciter Orienter Préconiser Proposer Recommander	

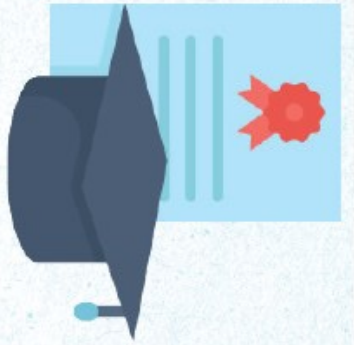
Mai 2024



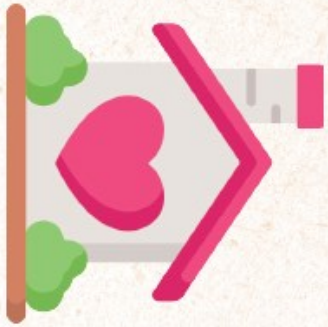
LISTE DE QUALITÉS PROFESSIONNELLES

1. Accessible
2. Analytique
3. Aidant
4. Ambitieux
5. Astucieux
6. Calme
7. Charismatique
8. Communicatif
9. Constructif
10. Convaincant
11. Coopératif
12. Courageux
13. Combatif
14. Créatif
15. Curieux
16. Diplomate
17. Dynamique
18. Efficace
19. Exemplaire
20. Expérimenté
21. Fiable
22. Flexible
23. Honnête
24. Indépendant
25. Intelligent
26. Inventif
27. Leader
28. Loyal
29. Minutieux
30. Motivé
31. Observateur
32. Optimiste
33. Organisé
34. Ouvert d'esprit
35. Passionné
36. Perfectionniste
37. Polyvalent
38. Réfléchi
39. Rigoureux
40. Soigneux
41. Souriant
42. Travailleur
43. Volontaire

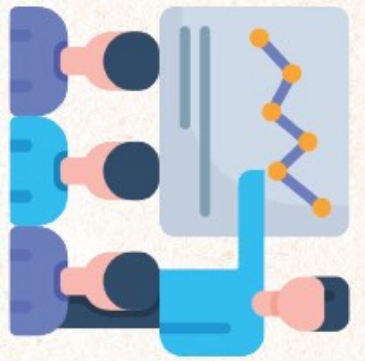
AVOIR UN
DIPLOME



TROUVER UN
LOGEMENT



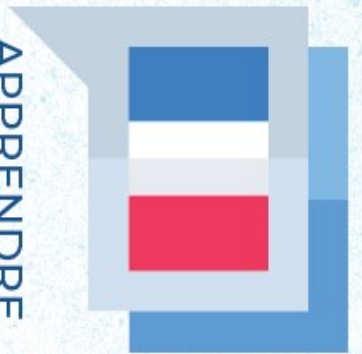
SUIVRE UNE
FORMATION



HABITER
EN VILLE



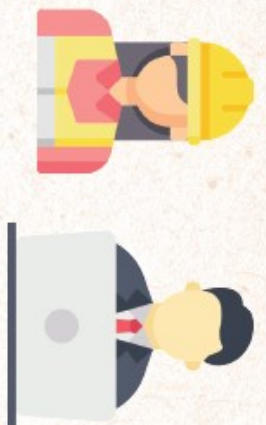
APPRENDRE
LE FRANÇAIS



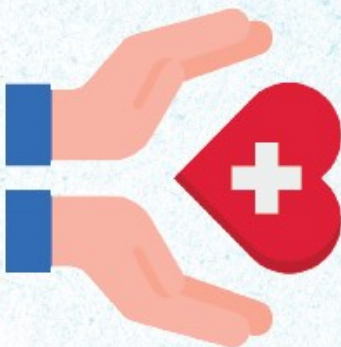
HABITER À LA
CAMPAGNE



TRAVAILLER



SANTÉ



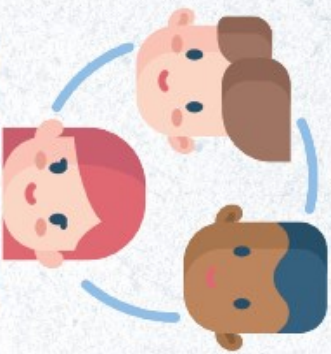
AVOIR DES
REVENUS



SOUTENIR
MA FAMILLE



FAIRE DES
RENCONTRES



SPORT &
ACTIVITÉS





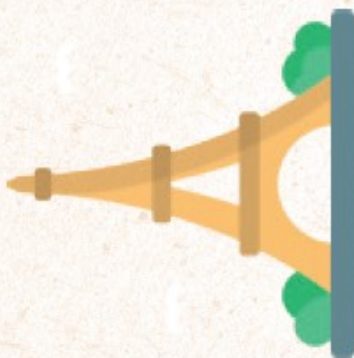
PRENDRE DU
TEMPS POUR MOI



ME REPÉRER



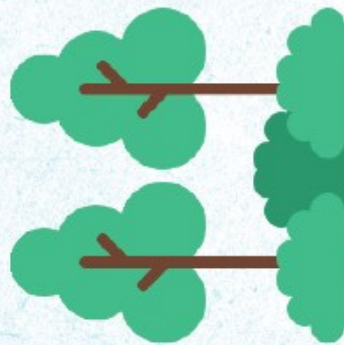
COMPÉTENCES
NUMÉRIQUES



VISITER



NATIONALITÉ
FRANÇAISE



NATURE



FAIRE VENIR
MA FAMILLE



ÊTRE UTILE
AUX AUTRES



FONDER UNE
FAMILLE



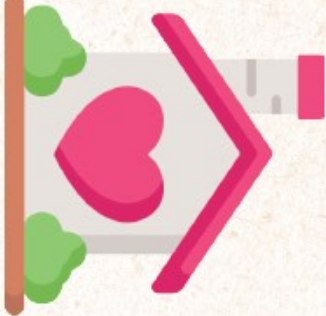
VISITER DES
PROCHES

CARTES
« MOVING NEEDS »

HAVING AN INCOME

An illustration of a person's head and shoulders in profile, with a large yellow coin and a blue banknote floating above them.

HOUSING

An illustration of a house with a pink roof and a pink heart inside, set against a background of green bushes.

GETTING A DIPLOMA

An illustration of a black graduation cap and a blue diploma with a red ribbon seal.


SUPPORT MY FAMILY

An illustration of a hand holding a stack of green banknotes.

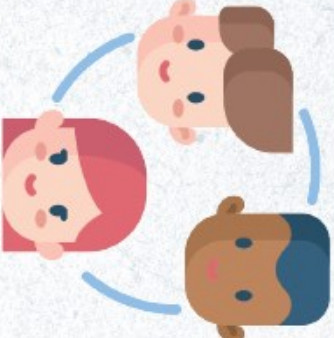
LIVING IN A CITY

An illustration of a city skyline with various buildings in shades of blue, yellow, and purple.

TRAINING

An illustration of three people sitting at a table, looking at a screen displaying a line graph.

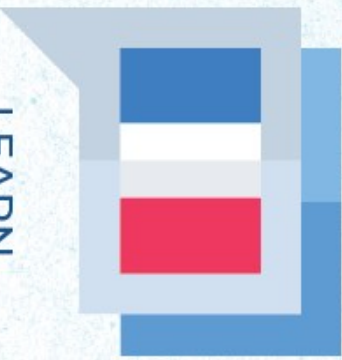
MEETING PEOPLE

An illustration of three people's heads (two men and one woman) arranged in a circle, with blue curved lines indicating conversation.

LIVING IN THE COUNTRYSIDE

An illustration of a rural landscape with green hills, a blue sky, and several houses with red roofs.

LEARN FRENCH

An illustration of the French flag (blue, white, and red) inside a blue speech bubble.


SPORTS & ACTIVITIES

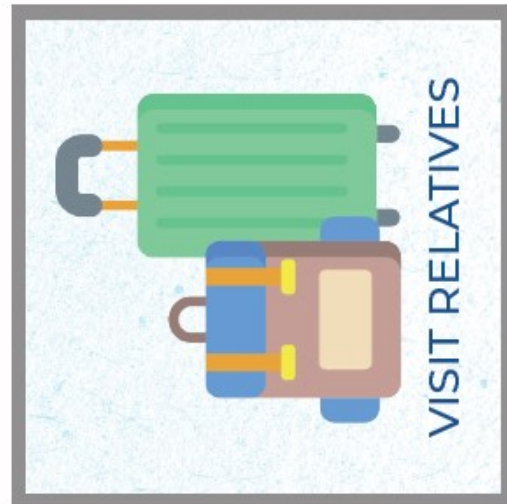
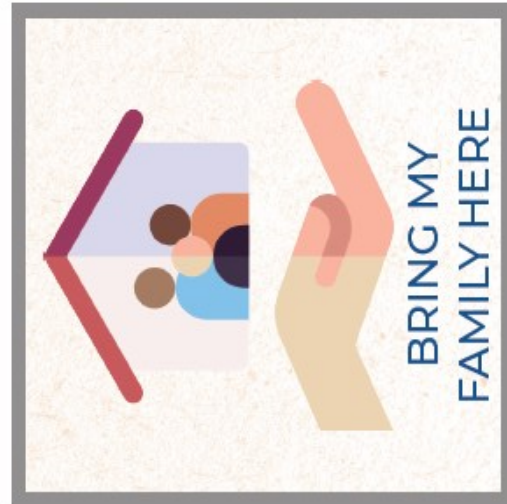
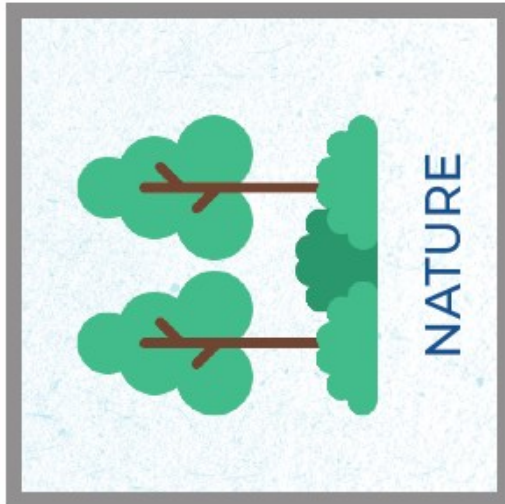
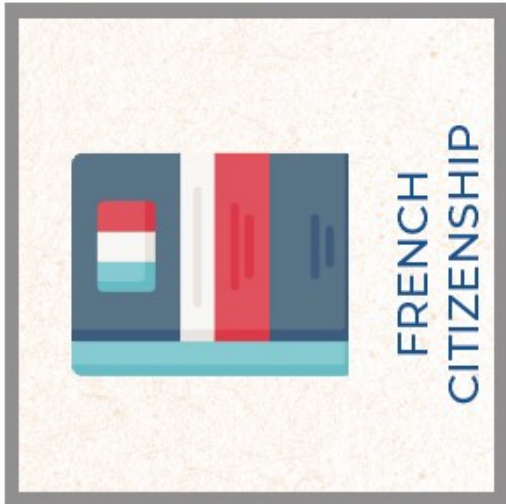
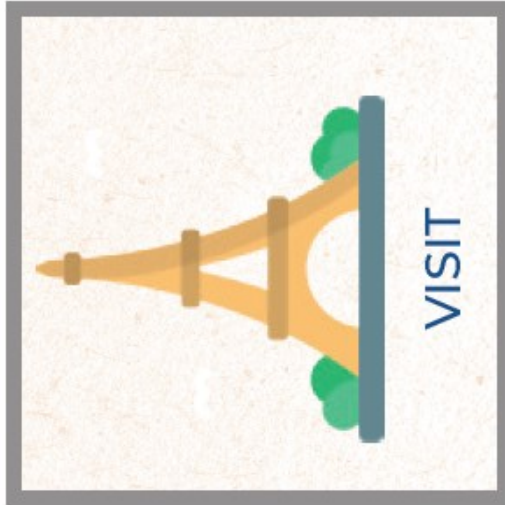
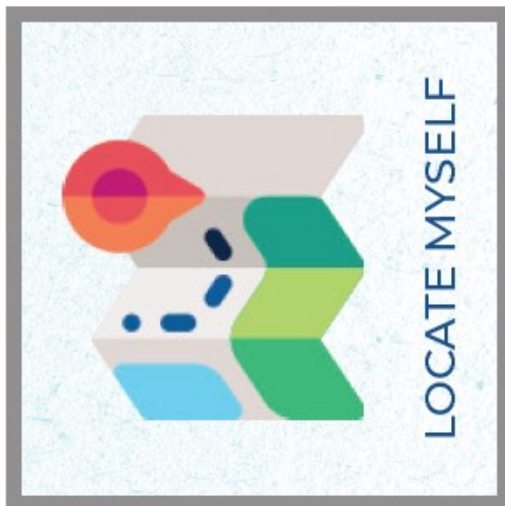
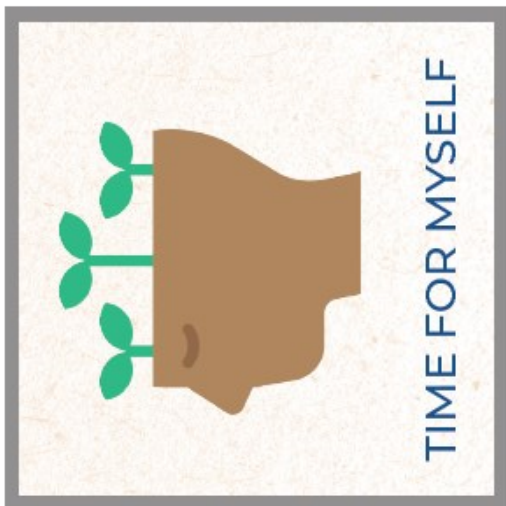
An illustration of a person in a yellow shirt holding a soccer ball, with a laptop, a book, and a briefcase nearby.

HEALTH

An illustration of two hands holding a red heart with a white cross, symbolizing health or medical care.

WORK

An illustration of a person wearing a yellow hard hat and a person sitting at a desk with a laptop.



CARTES
« MOVING NEEDS »

CANVAS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Prénom NOM

Pays d'origine

Date

Ce que j'aime	Ce pour quoi je suis doué <i>Savoir-faire, savoir-être</i>	Ce dont le monde a besoin <i>Modèle proche</i> <i>Causes, inspirations</i>	Besoins <i>Moving needs</i>
Expériences et diplômes clés <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • • • • 	Motivations <i>Moving motivators</i> 1) 2) 3)	Contraintes, freins, limitations
Secteurs d'activité		Métiers	

6.5 - Tool Kit - FICHE MISSION BÉNÉVOLAT



FICHE

MISSION BÉNÉVOLAT

Donner des cours de Français médical dans le cadre de la préparation aux épreuves de vérification des connaissances (EVC)

Profil : médecin, ou autre personnel de santé habitué au milieu hospitalier.

Élèves : médecins réfugiés qui souhaitent présenter ces épreuves et travailler dans les structures hospitalières en France - classe de 10 élèves environ.

Temps disponible nécessaire : en fonction des disponibilités, des groupes de soutien seront créés. Cela peut aller de 2h une fois par mois à 2h toutes les semaines.

Documentation et appui possible d'un médecin bénévole ayant déjà dispensé cette formation.

Lieu : dans les locaux de JRS France, 12 rue d'Assas 75006 Paris/ tout autre lieu que vous pourrez proposer/ en distanciel

Mission : Vous apportez des éléments de langage communs et médicaux visant à préparer les élèves au travail dans le milieu hospitalier français.

- Assurer une parfaite expression et compréhension dans la transmission des informations concernant l'état d'un malade.
- Comprendre et maîtriser le "jargon" des équipes soignantes au sein de l'hôpital.
- Faciliter les transmissions ou échanges entre collègues et avec les équipes paramédicales.



Pour en savoir plus, consultez le plaidoyer [Health Track: des voies pour les professionnels de santé réfugiés](#)

Si vous voulez participer, contactez : jrshealthtrack@gmail.com

Les codes couleur du nettoyage de locaux :

Les lingettes de nettoyage et leur usage / utilisation / destination

QUE SIGNIFIENT LES CODES-COULEURS DE NETTOYAGE?

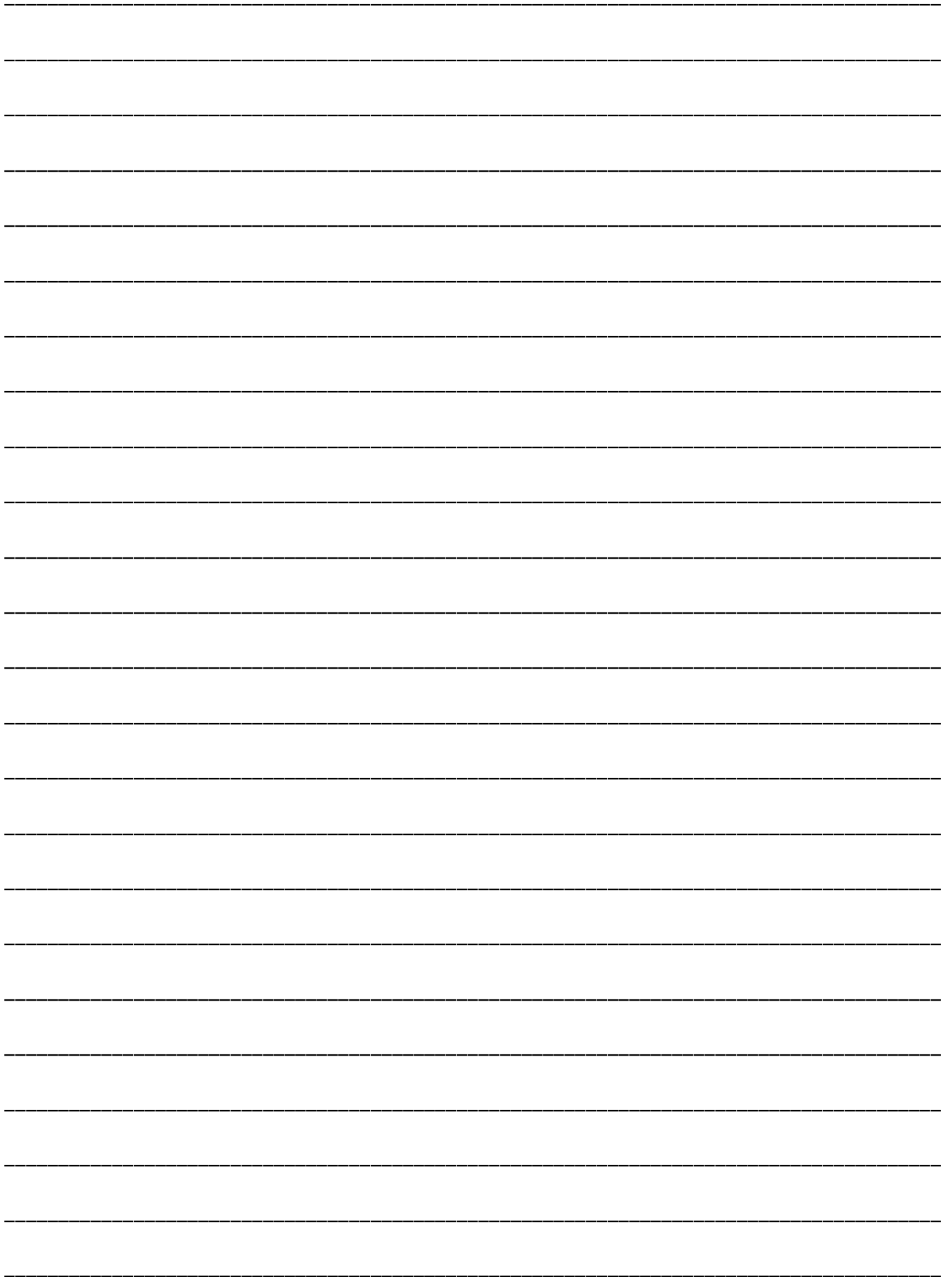


CODE COULEUR	TRADUCTION	DESTINATION	TRADUCTION
Rouge		 Toilettes et zones à haute charge bactériologique.	
Rose		 	
Jaune		 Les zones moins bactériologiques (lavabos, douche, etc.)	

Vert		 <p>Spécifique aux zones où l'on manipule les aliments, c'est-à-dire cuisine et cellier</p>	
Bleu		 vitres et  usage général.	

Identifier les produits de nettoyage et associer une gommette de couleur pour mieux les identifier.







**accueil-
integration-
refugies.fr**